

*Date de dépôt: 7 mars 2007*

*Messagerie*

## **Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la gestion des HES à Genève en 2005**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

### **Préambule**

Le document ci-dessous constitue un complément au rapport d'activité 2005 de la HES-SO. La lecture de son annexe 1, à savoir « Activité 2005 » de la HES-SO, est donc indispensable pour mieux appréhender notre rapport. En effet, conformément à l'alinéa 2 de l'article 39 de la loi cantonale sur les HES, C 1 26), « dès la mise en place d'une commission de contrôle interparlementaire, le rapport annuel du Conseil d'Etat peut être remplacé par un rapport du comité stratégique de la HES-SO et de celui de la HES-S2, complété par le Conseil d'Etat de considérations sur les écoles HES et sur les résultats de l'application du concordat et de la convention pour le canton ».

Pour bien saisir l'importance des activités des écoles HES genevoises durant l'année 2005, il faut pouvoir les placer dans le contexte de l'évolution de la HES-SO à plus long terme, ce qui explique la présence, dans ce document, d'un chapitre intitulé *Perspectives*.

Par souci de commodité de lecture, nous n'avons pas explicité les abréviations figurant dans ce texte dans une parenthèse accolée à l'acronyme mais nous les avons réunies dans une liste des abréviations jointe à ce document (cf. annexe 5).

Enfin, les comptes présentés dans ce rapport sur la gestion des HES portent uniquement sur l'année civile 2005. Ils sont présentés de manière séparée pour la HES-SO et la HES-S2, l'Ecole supérieure des beaux-arts apparaissant sur les mêmes tableaux que les écoles HES-SO.

## **I. Structures et contexte de la Haute école de Genève**

### ***1.1 Règlement cantonal sur les hautes écoles spécialisées (RcHES)***

Dès lors que les modifications de la loi cantonale sur les hautes écoles spécialisées (LcHES), du 19 mars 1998, concrétisant l'intégration des filières santé, social et arts dans le dispositif genevois, ont été votées le 11 juin 2004, il y avait lieu de procéder à la révision du règlement d'application de cette loi.

Ainsi, le « règlement sur les filières genevoises de la Haute école spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO) », du 8 septembre 1999, a été remanié en tenant compte tant de cet élément que du profond changement du paysage légal des HES au niveau fédéral – nouvelle loi fédérale votée en décembre 2004 et nouvelles ordonnances d'application entrées en vigueur le 5 octobre 2005.

Il finalise l'intégration des filières santé, social et arts dans le dispositif genevois, intègre, conformément au processus de Bologne, le cursus d'études en deux cycles – le premier, bachelor et le deuxième, master – et respecte les nouvelles dispositions fédérales (LHES et ordonnances d'application) et intercantionales (AHES dès 2005).

En outre, les dispositions propres aux filières HES des différentes écoles notamment mixtes, figurant dans les divers règlements d'école, ont été abrogées, le règlement regroupant et couvrant toutes les filières genevoises de formation HES.

Le règlement cantonal sur les hautes écoles spécialisées (RcHES) a été adopté par le Conseil d'Etat le 2 novembre 2005 (C 1 26.01).

### ***1.2 Ordonnances d'application de la loi fédérale***

La révision partielle de la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES) a été adoptée le 17 décembre 2004 et est entrée en vigueur le 5 octobre 2005.

Le département fédéral de l'économie (DFE) a proposé en avril 2005 l'adaptation des ordonnances en vigueur à la loi révisée, ainsi que l'édiction de nouvelles ordonnances. Ces textes permettent aux HES, entre autres, de débiter leurs filières d'études de bachelor au semestre d'hiver 2005 avec les bases légales nécessaires.

Le Conseil d'Etat a formulé ses remarques à l'égard des textes proposés et finalement, ce sont quatre ordonnances dont la nouvelle teneur ou les modifications sont entrées en vigueur le 5 octobre 2005.

### ***I.3 Organes de la Haute école de Genève***

#### *- le Conseil HES*

Cet organe est une des charnières, dans le dispositif de la Haute école de Genève, des relations entre les dimensions cantonale et intercantonale des activités menées par les écoles genevoises.

Composé de 28 membres issus du personnel et des étudiant-e-s mais aussi des milieux économiques, socio-sanitaires et culturels, des syndicats et du patronat, ce Conseil préavise les orientations stratégiques, les plans financiers et l'organisation interne de la Haute école de Genève.

La mise en place de ce Conseil a débuté à la fin de l'année 2005 par la nomination de Madame Christiane Brunner à sa présidence et de 10 membres « externes ». Les représentants « internes » aux écoles seront élus en automne 2006 selon le mode de scrutin du vote électronique (e-voting).

#### *- la direction générale*

Elle poursuit, depuis l'ouverture des formations HES à Genève, en 1997, son travail de coordination et de renforcement des liens entre les écoles genevoises. Elle confirme également son rôle de soutien aux écoles dans la réalisation de leurs missions HES dévolues par la loi – à savoir : recherche appliquée et développement, prestations de services à des tiers, formation continue et échanges internationaux. Aux termes de la loi cantonale sur les HES, la direction générale doit aussi « *organiser et coordonner les relations avec les milieux universitaires, professionnels, économiques et artistiques, avec l'administration et avec d'autres milieux intéressés* ». (cf art.12a).

### ***I. 4 Intégration de la musique dans le dispositif genevois***

Créée à la fin de l'année 2005, une « task-force » chargée d'intégrer la Haute école de musique dans le dispositif genevois a entre autres facilité le transfert de la filière professionnelle *musique et mouvement* de l'institut Jaques-Dalcroze au Conservatoire de musique de Genève, selon les recommandations de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

L'enseignement de la musique, officiellement dispensé au sein de la HES-SO depuis l'automne 2005, a démarré à la rentrée 2005-2006 selon le modèle européen du bachelors. Les deux écoles reconnues de niveau HES, la Haute école de musique de Genève et celle de Lausanne délivreront donc en 2008 leurs premiers titres de Bachelor of Arts HES-SO en musique.

### ***I. 5 Le statut du corps enseignant***

Adopté par le Conseil d'Etat genevois en 2001, le règlement B 5 10.16 sur le statut du corps enseignant HES s'est progressivement appliqué au personnel enseignant des écoles HES genevoises.

Une commission paritaire réunissant des représentant-e-s du corps enseignant, des directions d'école et du département de l'instruction publique conduit tous les travaux liés à l'élaboration du règlement relatif au statut HES et à ses dispositions d'application.

Pour l'Ecole d'ingénieurs de Genève, l'Ecole d'ingénieurs de Lullier, la Haute école d'arts appliqués, l'Ecole supérieure des beaux-arts et la Haute école de gestion, cette phase se termine au 30 septembre 2006. Dès octobre 2006, la totalité du corps enseignant, incluant le corps intermédiaire, est régie par le règlement genevois relatif au personnel HES d'enseignement et de recherche.

Bien qu'entrées plus tard dans le réseau intercantonal HES, les écoles de la santé et du travail social ont presque achevé le transfert de leur corps enseignant sous statut HES (plus de 80% en juin 2006).

Pour le domaine de la musique, les travaux préparatoires ont débuté en 2005 et se poursuivent en 2006-2007.

La formation didactique du corps professoral HES est acquise en cours d'emploi dans le cadre du temps de perfectionnement professionnel inclus dans leur charge de travail, conformément aux directives HES-SO et à la loi fédérale sur les Hautes écoles spécialisées. En décembre 2005, plus de 50% des membres du corps professoral possèdent les qualifications didactiques requises. Ce chiffre relativement modeste s'explique notamment par le renouvellement du corps professoral et l'engagement de nouvelles et nouveaux enseignant-e-s qui doivent encore acquérir la formation didactique durant les trois premières années de leur engagement.

## **II. Activités et faits marquants des écoles HES genevoises**

### ***II.1 La formation de base***

#### *- introduction des bachelors*

Seul le domaine de l'économie et des services a démarré à la rentrée 2005-2006 selon le modèle européen du bachelor. Pour les autres domaines de la HES-SO, le cursus de formation aboutissant au titre de bachelor entrera en vigueur à l'automne 2006.

- les effectifs

En constante progression à Genève comme dans l'ensemble de la HES-SO, (voir tableau ci-dessous), le nombre d'étudiant-e-s de la Haute école de Genève a atteint un total de 3021 au 15 novembre 2005 (moyenne pondérée selon la méthode prescrite par l'OFFT<sup>1</sup>).

Filières d'études HES-GE (moyenne pondérée OFFT)	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2004-2005	% femmes
Architecture master					0.50	-	
Architecture	64.75	70.75	81.75	77.25	84.50	9%	
Génie civil	26.25	26.75	30.25	39.25	49.75	27%	
Informatique	69.25	69.75	72.25	75.00	77.00	3%	
Télécommunications	61.75	55.50	65.00	79.50	68.00	-14%	
Microtechnique	47.00	48.00	60.00	121.25	111.00	-8%	
Génie mécanique	39.00	44.00	52.75	68.75	85.25	24%	
Génie chimique	32.75	40.75	49.25	41.75	24.75	-41%	
<b>Total</b>	<b>340.75</b>	<b>355.50</b>	<b>411.25</b>	<b>502.75</b>	<b>500.75</b>	<b>-0.4%</b>	<b>8%</b>
Architecture du paysage	67.00	81.00	103.75	141.75	184.00	30%	
Agronomie (A) PSH	53.50	58.00	65.25	63.25	58.50	-8%	
Gestion de la nature	71.00	89.75	109.00	125.50	136.50	9%	
<b>Total</b>	<b>191.50</b>	<b>228.75</b>	<b>278.00</b>	<b>330.50</b>	<b>379.00</b>	<b>15%</b>	<b>38%</b>
Economie d'entreprise	162.50	194.50	235.00	285.00	359.00	26%	
Informatique de gestion	84.75	90.25	94.25	88.75	94.75	7%	
Information et documentation	111.00	126.75	128.00	118.75	128.75	8%	
<b>Total</b>	<b>358.25</b>	<b>411.50</b>	<b>457.25</b>	<b>492.50</b>	<b>582.50</b>	<b>18%</b>	<b>40%</b>
Communication visuelle	39.50	49.00	61.00	80.00	91.50	14%	
Design industriel et de produits	53.50	60.00	72.75	78.25	77.00	-2%	
Architecture d'intérieur	40.00	39.75	44.25	52.00	58.25	12%	
<b>Total</b>	<b>133.00</b>	<b>148.75</b>	<b>178.00</b>	<b>210.25</b>	<b>226.75</b>	<b>8%</b>	<b>76%</b>
<b>Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)</b>	<b>299.00</b>	<b>306.00</b>	<b>334.00</b>	<b>331.00</b>	<b>340.00</b>	<b>3%</b>	<b>58%</b>
Soins infirmiers	-	181.00	180.00	201.50	233.50	16%	
Sages-femme et hommes sages-femme	-	87.00	85.50	88.50	87.25	-1%	
Physiothérapie	-	81.00	79.50	77.00	81.00	5%	
Diététique	-	49.00	51.00	58.25	67.75	16%	
Radiologie médicale	-	40.00	40.25	43.00	46.25	8%	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>438.00</b>	<b>436.25</b>	<b>468.25</b>	<b>515.75</b>	<b>10%</b>	<b>83%</b>
Service social	-	81.00	85.50	101.25	103.75	2%	
Education spécialisée	-	196.00	203.00	232.50	237.00	2%	
Animation socioculturelle	-	76.00	73.00	77.25	87.00	13%	
Psychomotricité	-	36.00	36.75	41.00	48.75	19%	
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>389.00</b>	<b>398.25</b>	<b>452.00</b>	<b>476.50</b>	<b>5%</b>	<b>77%</b>
<b>Total HES-GE</b>	<b>1'322.50</b>	<b>2'277.50</b>	<b>2'493.00</b>	<b>2'787.25</b>	<b>3'021.25</b>	<b>8%</b>	<b>53%</b>
Ecole Supérieure d'Informatique de Gestion	90.00	90.00	90.00	90.00	90.00	0%	-

<sup>1</sup> Moyenne calculée avec une pondération selon le modèle suivant pour 2005 : effectifs au 15 novembre 2004 multipliés par 3 ; effectifs au 15 mai 2005 multipliés par 6 ; effectifs au 15 novembre 2005 multipliés par 3 ; total divisé par 12.

Il ressort de l'évolution entre 2004 et 2005 que la Haute école de gestion enregistre la plus forte hausse d'effectifs, toutes filières confondues : + 18%. La filière économie d'entreprise exerce le plus fort pouvoir d'attraction sur les étudiant-e-s : + 26%.

Dans le domaine des sciences de l'ingénieur, l'architecture du paysage continue sa progression (+30% entre 2004 et 2005). L'affluence de nouveaux étudiant-e-s à la rentrée 2005 a mis en évidence l'insuffisance de locaux à l'école d'ingénieurs de Lullier.

Après plusieurs années de croissance, les effectifs de l'Ecole d'ingénieurs de Genève restent plutôt stables (- 0,4% entre 2004 et 2005).

Dans le domaine de la santé, certaines formations enregistrent des hausses qui prennent tout leur sens lorsqu'on sait qu'elles sont « régulées », c'est-à-dire volontairement limitées en effectifs. Ainsi les diététiciennes et diététiciens enregistrent 9 étudiant-e-s de plus en 2005 qu'en 2004, soit une augmentation de 16%. Par ailleurs, les infirmières et infirmiers ont augmenté en nombre (32 étudiant-e-s supplémentaires en 2005) enregistrant une hausse de 16%.

Enfin, la filière psychomotricité, qui est l'une des 7 filières de la santé mais qui se trouve rattachée pour des raisons historiques à la Haute école de travail social, compte, en 2005, 8 étudiants de plus, soit une hausse de 19% entre 2004 et 2005.

Quant aux trois filières du travail social, elles progressent légèrement entre 2004 et 2005, à raison de 4%.

Le tableau ci-dessous représente les filières d'étude qui proposent des formations en emploi.

Filières d'études en emploi HES-GE (moyenne pondérée OFFT)	2001	2002	2003	2004	2005	Variation 2004-2005
Economie d'entreprise	86.25	103.25	125.50	136.25	160.25	18%
Service social	-	28.00	29.50	31.25	24.00	-23%
Education spécialisée	-	64.00	66.00	79.00	73.00	-8%
Animation socioculturelle	-	29.00	26.00	26.25	27.25	4%

La hausse marquée des effectifs qui suivent des études en économie d'entreprise tout en occupant un emploi confirme à la fois l'intérêt des étudiant-e-s pour cette filière (la seule à proposer cette formule dans le domaine économie et services) et la part grandissante de ceux qui choisissent de mener de front études et vie professionnelle.

En revanche, on constate un désintérêt des étudiant-e-s en travail social pour la formation en emploi.

- le personnel HES

Le tableau ci-dessous illustre les variations du corps professoral<sup>2</sup>, du corps intermédiaire<sup>3</sup> et du personnel administratif et technique (PAT).

On constate qu'en 2005, le nombre des enseignant-e-s a baissé, par rapport à l'année 2004 : 879 personnes, correspondant à 610,87 postes en équivalent plein temps, soit une réduction du nombre de postes de 3,6%.

Nombre de postes en équivalent plein temps	DG	EIG	EIL	HEG	dont ESIG	HEAA	ESBA	HEdS	HETS	Total
<b>2001</b>										
Corps professoral	-	89.48	8.58	26.50	-	19.50				144.06
Corps intermédiaire	-	15.67	9.00	4.55	-	8.40				37.62
PAT	9.30	34.96	15.60	17.90	-	9.10				86.86
<b>Total</b>	<b>9.30</b>	<b>140.11</b>	<b>33.18</b>	<b>48.95</b>	<b>-</b>	<b>37.00</b>				<b>268.54</b>
<b>2002</b>										
Corps professoral	-	89.40	14.02	46.80	8.74	19.33	31.17	73.34	40.40	314.45
Corps intermédiaire	-	35.03	9.00	12.45	-	11.65	14.25	-	-	82.38
PAT	16.30	38.99	21.80	21.68	2.70	11.10	8.70	25.10	29.31	172.98
<b>Total</b>	<b>16.30</b>	<b>163.41</b>	<b>44.82</b>	<b>80.93</b>	<b>11.44</b>	<b>42.08</b>	<b>54.12</b>	<b>98.44</b>	<b>69.71</b>	<b>569.81</b>
<b>2003</b>										
Corps professoral	-	84.00	29.80	47.10	8.62	22.13	31.61	75.44	46.60	336.69
Corps intermédiaire	-	40.20	12.60	15.95	-	14.00	12.90	1.30	-	96.95
PAT	21.05	42.38	21.60	20.68	2.70	11.30	9.70	25.70	28.76	181.17
<b>Total</b>	<b>21.05</b>	<b>166.58</b>	<b>64.00</b>	<b>83.73</b>	<b>11.32</b>	<b>47.43</b>	<b>54.21</b>	<b>102.44</b>	<b>75.36</b>	<b>614.81</b>
<b>2004</b>										
Corps professoral	-	85.41	34.29	45.36	7.30	25.26	32.08	73.19	47.07	342.65
Corps intermédiaire	-	40.70	20.30	22.70	-	15.70	12.85	2.00	2.70	116.95
PAT	19.25	40.18	23.10	20.13	2.58	11.55	11.70	25.25	32.26	183.42
<b>Total EPT</b>	<b>19.25</b>	<b>166.29</b>	<b>77.69</b>	<b>88.19</b>	<b>9.88</b>	<b>52.51</b>	<b>56.63</b>	<b>100.44</b>	<b>82.03</b>	<b>633.65</b>
<b>2005</b>										
Corps professoral	-	84.42	32.33	43.55	7.19	25.78	30.38	75.30	43.77	335.53
Corps intermédiaire	-	38.15	18.80	21.25	-	15.60	10.95	2.15	5.20	112.10
PAT	21.70	37.55	23.70	19.18	3.10	14.65	12.85	26.65	28.66	184.94
<b>Total EPT</b>	<b>21.70</b>	<b>160.12</b>	<b>74.83</b>	<b>83.98</b>	<b>10.29</b>	<b>56.03</b>	<b>54.18</b>	<b>104.10</b>	<b>77.63</b>	<b>610.87</b>
<b>Total des personnes</b>	<b>25</b>	<b>209</b>	<b>109</b>	<b>117</b>		<b>97</b>	<b>84</b>	<b>133</b>	<b>105</b>	<b>879</b>
<b>Pourcentage de femmes</b>	<b>80%</b>	<b>13%</b>	<b>31%</b>	<b>45%</b>		<b>49%</b>	<b>36%</b>	<b>80%</b>	<b>66%</b>	<b>45%</b>

**Variation en pourcent entre 2004 et 2005**

Corps professoral	-	-1.2%	-5.7%	-4.0%	-1.5%	2.1%	-5.3%	2.9%	-7.0%	-2.1%
Corps intermédiaire	-	-6.3%	-7.4%	-6.4%	-	-0.6%	-14.8%	7.5%	92.6%	-4.1%
PAT	12.7%	-6.5%	2.6%	-4.7%	20.4%	26.8%	9.8%	5.5%	-11.2%	0.8%
<b>Total</b>	<b>12.7%</b>	<b>-3.9%</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-4.8%</b>	<b>4.2%</b>	<b>6.7%</b>	<b>-4.3%</b>	<b>3.6%</b>	<b>-5.4%</b>	<b>-3.6%</b>

<sup>2</sup> Par *corps professoral*, on entend :

- les professeur-e-s HES;
- les chargé-e-s de cours HES;
- les chargé-e-s d'enseignement HES.

<sup>3</sup> Par *corps intermédiaire*, on entend :

- les adjoint-e-s scientifiques HES;
- les assistant-e-s HES;
- les assistant-e-s de recherche HES

## *II.2 La recherche appliquée et développement (Ra&D)*

La recherche appliquée s'est réorganisée durant l'année 2005, d'une part au sein des Réseaux de compétences HES-SO (au nombre de 9, actuellement), et d'autre part dans les relations entre les établissements cantonaux (au nombre de 5) et la HES-SO. Ces établissements ont signé une convention d'objectifs Ra&D avec la direction de la HES-SO. La convention entre la Haute école de Genève et la HES-SO, signée à l'automne 2005, «constitue un outil de pilotage et de financement. Elle fixe de manière claire l'utilisation et les buts des ressources allouées entre autres.

La convention entre la HES-SO et la Haute école de Genève prévoit la création d'instituts actifs dans des directions propres à l'établissement genevois. Un institut est rattaché à une école; il est subordonné à sa direction. Il met ses compétences « locales » au service du RCSO (réseau de compétences) qui, lui, les promeut dans le cadre de projets de grande envergure.

Pour l'instant, seuls les domaines des sciences de l'ingénieur, de l'économie et des services ainsi que du design sont concernés.

La stratégie de Ra&D de la Haute école de Genève repose sur deux axes :

l'axe développement durable incluant les préoccupations politiques publiques, la gouvernance, l'agenda 21, l'augmentation de la qualité de vie à tout âge et la participation citoyenne ;

l'axe solution singulière (produits et des services sur mesure), en lien direct avec les tendances fortes du tissu économique et culturel de Genève : industrie de luxe, activités bancaires et financières, négoce international, création artistique, CERN ou encore entreprises bio-médicales.



		2002	2003	2004	2005
EIG	Ra&D	1'075'881	1'521'631	1'951'425	1'874'886
	Mandats	817'276	1'061'266	1'881'888	1'667'282
		1'893'157	2'582'897	3'833'313	3'542'168
EIL	Ra&D	287'961	364'656	441'751	281'288
	Mandats	99'414	161'874	276'862	386'804
		387'375	526'530	718'613	668'092
HEG	Ra&D	742'309	1'099'265	1'064'669	1'426'615
	Mandats	1'495'412	1'589'868	837'359	1'289'007
		2'237'721	2'689'133	1'902'028	2'715'622
HEAA	Ra&D	302'656	245'622	582'093	230'551
	Mandats	64'038	84'216	170'366	316'893
		366'694	329'838	752'459	547'444
DG	Ra&D	0	0	0	0
	Mandats	422'497	118'770	133'579	309'356
		422'497	118'770	133'579	309'356
<b>TOTAL HES-SO</b>	Ra&D	2'408'807	3'231'174	4'039'938	3'813'340
	Mandats	2'898'637	3'015'994	3'300'054	3'969'342
		5'307'444	6'247'168	7'339'992	7'782'682
		2002	2003	2004	2005
HEDS	Ra&D	n/a	13'500	52'500	167'308
	Mandats	n/a	642'342	618'088	852'551
		n/a	655'842	670'588	1'019'859
HETS	Ra&D	n/a	66'000	133'297	856'125
	Mandats	n/a	242'691	140'501	67'297
		n/a	308'691	273'798	923'422
<b>TOTAL HES-S2</b>	Ra&D	n/a	79'500	185'797	1'023'433
	Mandats	n/a	885'033	758'589	919'848
		n/a	964'533	944'386	1'943'281

Les montants correspondant aux activités de Recherche appliquée et de transfert de technologie ont augmenté en 2005. Le total est de 9 725 963 F pour l'ensemble des écoles, ce qui représente une progression de 17,4% par rapport à l'année 2004.

### **II.3 Formation continue**

La formation continue constitue l'une des missions de la HES-SO. Elle se définit comme une **action certifiante de perfectionnement professionnel**, intervenant dans le prolongement d'une formation initiale reconnue de niveau tertiaire. Il s'agit là d'une formation continue impliquant plusieurs partenaires suisses (HES, universités ou EPF) ou étrangers, qui s'inscrit dans le système de Bologne, à des échelons différents selon le nombre d'heures de formation suivies.

Cette progressive adaptation de la formation continue aux exigences européennes vise à favoriser, bien sûr, la mobilité des professionnels à qui elle s'adresse, elle permet de regrouper des compétences qui garantissent sa qualité, et elle encourage les collaborations entre institutions de formation.

Par ailleurs, les écoles HES genevoises qui participent à cette offre de formation proposent encore des journées et cours de formation continue à l'attention des entreprises et institutions de la région.

Ainsi, la Haute école de Genève a organisé en 2005-2006 environ 25 cours réunissant près de 450 participants.

### **II.4 Collaborations et synergies**

#### *- partenariat à l'innovation avec le Paléo Festival*

Les écoles genevoises regroupées au sein de la Haute école de Genève collaborent dans une perspective interdisciplinaire. C'est ainsi qu'au printemps 2004 déjà, la Haute école de Genève a lancé le processus qui a débouché sur une collaboration de grande envergure entre 10 filières de formation et les organisateurs du Paléo Festival Nyon, lors du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la manifestation, du 19 au 24 juillet 2005.

Cette initiative a été largement appréciée par le public du festival mais aussi par l'ensemble des participants à l'opération – plus de 150 étudiant-e-s et enseignant-e-s – et enfin par les membres du réseau HES-SO. Les deux parties se sont d'ailleurs engagées contractuellement, dès la fin de la manifestation en 2005, à renouveler l'expérience en 2006.

Les bénéfiques du « *partenariat à l'innovation* » entre le Paléo Festival et la Haute école de Genève sont nombreux : les liens pédagogiques ainsi établis entre les filières au travers de groupes de réflexion et d'ateliers communs permettent d'enrichir la formation dispensée dans diverses filières ; par ailleurs les étudiant-e-s ainsi confrontés à la réalité professionnelle, au jugement du public et à l'obligation de « porter jusqu'au bout » un projet créatif développent un sentiment d'appartenance HES et une volonté de

partager leur expérience avec d'autres ; enfin les enseignant-e-s imaginent d'autres projets interdisciplinaires à réaliser dans des contextes différents.

*- présence commune à diverses manifestations*

D'ailleurs, dès la fin de l'année 2005, les sept écoles HES genevoises ont planifié différentes opérations communes, telles que leur présence à Place des Affaires, rendez-vous genevois entre professionnels et formateurs, tous domaines confondus, et leur participation à la Cité des métiers, événement incontournable de la formation professionnelle, scolaire et académique.

*- convention avec l'Université*

Les étudiant-e-s et membres du corps intermédiaire de la Haute école de Genève bénéficient des prestations de l'Université fixées par une Convention signée en juin 2003 entre le rectorat de l'Université et la direction générale de la Haute école de Genève. Il s'agit des activités suivantes :

Activités culturelles

Pratique des sports

Consultation santé

Informations sociales

Emplois temporaires.

Le coût de ces prestations est de 236,38 francs par personne, soit pour l'ensemble des étudiant-e-s et des membres du corps intermédiaire de la Haute école de Genève, un montant total de 689,175 francs.

**CONVENTION HES - UNIVERSITE DE GENEVE  
ANNEE ACADEMIQUE 2004-2005**

	EIG	EIL	HEG	HEAA	Total écoles HES-SO	HEDS	HETS	Total écoles HES-S2	ESBA	TOTAL
Etudes principales	118'958	78'124	116'062	48'872	362'016	110'685	106'844	217'529	65'477	645'022
Cours postgrade	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etudes postgrade	0	0	0	4'491	4'491	7'801	0	7'801	4'964	17'256
Formation post-diplôme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Corps intermédiaire	9'857	4'798	5'200	3'664	23'519	400	0	400	2'978	26'897
	128'815	82'922	121'262	57'027	390'026	118'886	106'844	225'730	73'419	689'175

### III. Perspectives

#### *III.1 Axes prioritaires de développement de la Haute école de Genève*

##### *- au plan genevois*

A l'horizon 2008, la Haute école de Genève entend renforcer la convergence entre écoles en multipliant les projets pédagogiques et scientifiques communs et par conséquent les synergies entre les sept écoles – bientôt huit avec la HEM – afin de conforter sa position d'interlocuteur fiable des milieux professionnels régionaux.

Cette entité travaille aussi à l'expansion des activités de Ra&D qui correspondent aujourd'hui aux normes internationales mais doivent répondre encore mieux aux attentes du tissu socio-économique, culturel et sanitaire local. Il est essentiel, en outre, de faire connaître et diffuser largement les résultats de la recherche appliquée HES.

L'organisation de la Haute école de Genève et de ses services communs dans une perspective de crédibilité, de transparence, d'allocation optimale des ressources et de définition des règles du jeu constitue l'une des priorités des prochaines années. La réalisation de cet objectif suppose une collaboration étroite avec le Conseil HES.

##### *- Au plan intercantonal*

La Haute école de Genève participe activement aux travaux d'élaboration de la nouvelle convention HES-SO, qui régira l'ensemble des domaines placés sous le régime de la LHES modifiée. Ce texte fondamental prévoit entre autres de :

- entériner un statut harmonisé pour le personnel de la HES-SO,
- achever l'organisation des enseignements selon le modèle de Bologne,
- renforcer le système financier et le dispositif budgétaire,
- élargir l'offre de masters (voir III.2),
- introduire une gestion orientée vers les prestations au moyen de conventions d'objectifs pluriannuelles entre les différentes unités d'organisation.

#### *III.2 Introduction des masters*

L'offre de masters conformes au modèle de Bologne fait partie des missions HES, mais elle suppose une large coordination au niveau intercantonal, voire fédéral. Des éléments financiers mais aussi la nécessité de mettre en réseau les compétences de pointe en matière de formation et de recherche dans l'enseignement supérieur aboutissent à des collaborations

entre HES de différentes régions, d'une part, et entre HES et Universités, d'autre part, pour le plus grand avantage des étudiant-e-s bien sûr.

Ainsi, la Haute école spécialisée zurichoise (ZFH) et la HES-SO ont déposé une demande d'autorisation de gérer une filière Master en réalisation cinématographique. Cette formation, actuellement en phase pilote, associerait, en ce qui concerne les écoles romandes, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne et l'Ecole supérieure des beaux-arts de Genève. D'autres partenaires, dont l'Université de Lausanne, Zurich, Bâle et des institutions culturelles romandes et alémaniques y prendront une part active.

L'architecture dispose, depuis la rentrée 2005, du premier Master conjoint entre la HES-SO et la Haute école spécialisée bernoise (cf. annexe 6). Enfin les responsables des formations de la santé poursuivent la réflexion sur une formation de niveau Master dans le domaine des soins. Encouragés par l'intérêt des professionnels pour cette offre, ils sont déterminés à y associer l'ensemble des partenaires professionnels et des hautes écoles de la Suisse occidentale.

## IV. Comptes 2005

### IV.1 Compte général d'exploitation HES-SO (avec ESBA) au 31.12.2005

CHARGES	Réel 2005	Budget 2005	Réel 2004
Charges de personnel	64'042'470	67'013'885	62'832'299
Charges de biens, services et marchandises	10'624'423	10'155'140	10'854'506
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	928'791		451'410
Charges d'infrastructure	10'470'887	10'700'000	10'248'456
Frais financiers	35'228	18'000	31'119
Amortissements	275'189	320'000	199'628
Attribution aux provisions	4'182'000	530'000	270'000
Attributions aux fonds	399'926		
Attribution au ducroire et pertes sur débiteurs	56'856	30'000	156'912
<b>Total de charges</b>	<b>91'015'770</b>	<b>88'767'025</b>	<b>85'044'330</b>
PRODUITS	Réel 2005	Budget 2005	Réel 2004
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	48'660'475	48'565'511	47'009'721
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	6'803'475	6'443'000	7'282'769
Subventions des fonds stratégique HES-SO	3'813'340	4'098'338	4'039'938
Subvention cantonale ESBA	6'524'000	6'524'000	6'050'000
Autres subventions reçues	1'713'666	1'490'000	1'501'145
Contributions AHES	2'592'000	2'200'000	2'196'000
<b>Sous-total</b>	<b>70'106'956</b>	<b>69'320'849</b>	<b>68'079'573</b>
Autres produits :			
écolages	2'204'926	1'903'150	2'431'597
mandats et prestations de services	3'444'407	3'905'488	3'300'054
produits divers	2'543'355	2'770'500	2'737'684
<b>Sous-total</b>	<b>8'192'688</b>	<b>8'579'138</b>	<b>8'469'335</b>
Prélèvements sur provisions	2'356'171		1'603'402
Prélèvements sur fonds	200'634		
Correctifs exercices antérieurs	165'894		
Produits financiers	10'127	10'000	13'566
<b>Total des produits</b>	<b>81'032'470</b>	<b>77'909'987</b>	<b>78'165'876</b>
<b>Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales en nature</b>	<b>(9'983'300)</b>	<b>(10'857'038)</b>	<b>(6'878'454)</b>
Subventions cantonales en nature	11'399'678	10'700'000	10'699'866
<b>Excédent de produits de l'exercice après constitution/dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'416'378</b>	<b>(157'038)</b>	<b>3'821'412</b>
Constitution supplémentaire de réserves			(342'579)
Dissolution supplémentaire de réserves	342'912	1'542'038	176'021
<b>Excédent de produits de l'exercice après constitution/dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'759'290</b>	<b>1'385'000</b>	<b>3'654'854</b>

## IV.2 Compte général d'exploitation HES-S2 au 31.12.2005

<b>CHARGES</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Charges de personnel	28'839'218	29'851'018	27'600'580
Charges de biens, services et marchandises	5'423'119	3'495'000	5'298'175
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	213'765		
Charges d'infrastructure	4'317'377	5'217'000	4'008'976
Indemnités de stage	2'467'200	2'406'400	2'270'000
Subventions redistribuées	77'119		534'185
Frais financiers	39'539	14'000	174'090
Amortissements	258'882	218'500	250'339
Attribution aux provisions	3'084'405		911'507
Variation du ducroire	18'570		12'825
Autres charges			35'248
<b>Total de charges</b>	<b>44'739'194</b>	<b>41'201'918</b>	<b>41'095'925</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (étudiants)	21'769'714	21'501'653	20'115'747
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (loyers)	1'887'625	1'868'000	1'737'000
Subventions des fonds stratégique HES-S2	643'393	843'000	185'797
Autres subventions reçues	1'073'764	825'000	475'739
Subventions exercices antérieurs	278'917		360'645
<b>Sous-total</b>	<b>25'653'413</b>	<b>25'037'653</b>	<b>22'874'928</b>
Autres produits :			
écolages	3'445'400	2'906'480	3'137'560
mandats et prestations de services	910'249	872'285	758'589
contributions de stage	878'983	870'000	801'496
produits divers	1'186'373	1'323'500	1'897'435
<b>Sous-total</b>	<b>6'421'005</b>	<b>5'972'265</b>	<b>6'595'080</b>
Utilisation des provisions	811'507		1'897'033
Correctifs exercices antérieurs	120'875		
Produits financiers	24'375		85'761
Variation du ducroire			26'000
<b>Total des produits</b>	<b>33'031'175</b>	<b>31'009'918</b>	<b>31'478'802</b>
<b>Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales</b>	<b>(11'708'019)</b>	<b>(10'192'000)</b>	<b>(9'617'123)</b>
Subventions cantonales en nature	3'224'254	3'240'000	3'427'716
Indemnités de stage payées par le Canton	1'500'000	1'500'000	1'468'504
Contribution au fond de formation pratique		2'100'000	
Financement cantonal supplémentaire	3'215'000	3'215'000	4'235'000
<b>Excédent de (charges) / produits de l'exercice après subventions cantonales</b>	<b>(3'768'765)</b>	<b>(137'000)</b>	<b>(485'903)</b>
Dissolution supplémentaire de réserves	696'765	137'000	485'903
<b>Résultat de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves *</b>	<b>(3'072'000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* Cette perte correspond au montant de la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES et sera reportée au bilan des deux fondations, en diminution des fonds propres.

## Conclusion

Notre Conseil entend progresser dans la voie ouverte par la Haute école de Genève ces dernières années, afin de consolider la position du canton au sein du réseau HES-SO. Ce travail implique une concertation avec toutes les parties concernées, dans le souci du respect des intérêts en jeu.

Notre canton pourra ainsi occuper, dans la construction HES intercantonale, la place qui lui revient de par le nombre de ses étudiants, la diversité des formations dispensées et l'engagement dont il a toujours fait preuve au service de la revalorisation de la formation professionnelle de niveau supérieur.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le président :  
Charles Beer



## TABLE DES MATIÈRES

### Préambule

### I. Structures et contexte de la Haute école de Genève

- I.1 Règlement cantonal sur les HES*
- I.2 Ordonnances d'application de la Loi fédérale*
- I.3 Organes de la Haute école de Genève*
- I.4 Intégration de la musique dans le dispositif genevois*
- I.5 Statut du corps enseignant*

### II. Activités et faits marquants des écoles HES genevoises

- II.1 Formation de base*
- II.2 Recherche appliquée et développement*
- II.3 Formation continue*
- II.4 Collaborations et synergies*

### III. Perspectives

- III.1 Axes prioritaires de développement de la Haute école de Genève*
- III.2 Introduction des masters*

### IV. Comptes 2005

- IV.1 Compte général d'exploitation HES-SO (avec ESBA) au 31.12.2005*
- IV.2 Compte général d'exploitation HES-S2 au 31.12.2005*

### Conclusion

#### Annexes :

- 1. Rapport annuel HES-SO « Activité 2005 »*
- 2. Rapport 2005 des comités stratégiques à la Commission interparlementaire*
- 3. Comptes Haute école de Genève 2005*
- 4. Liste des membres du Conseil HES*
- 5. Liste des abréviations et terminologie HES*
- 6. Communiqué de presse sur le master HES-SO-HB en architecture*

## ANNEXE 1

A decorative horizontal band consisting of a grid of small, light-colored dots spans the width of the page, positioned above the university logo and the main title.

**Hes-so**

Haute Ecole Spécialisée  
de Suisse occidentale  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences  
Western Switzerland

**ACTIVITÉ 2005**

## >>> 2005, UNE ANNÉE INTENSE POUR LA HES-SO

La HES-SO se réjouit d'enregistrer à nouveau une forte augmentation de sa population estudiantine. Elle accueille près de 12'000 étudiant-e-s dans ses diverses filières de formation et conforte ainsi son statut de plus grande HES de Suisse.

Des projets marquants ont été menés à bien ou sont en voie de l'être, notamment la convergence entre la HES-SO et la HES-S2 et l'arrivée des nouveaux domaines de la Musique et des Arts.

D'autres projets ont contribué à la mise en conformité de la HES-SO à l'autorisation du Conseil fédéral de décembre 2003 :

- La simplification des structures de conduite et l'unification des domaines sous une direction unique.
- La réalisation du plan financier et de développement 2008-2011 détaillant nos intentions de développement et nos besoins de financement.
- La mise sur pied d'une commission du statut du personnel réfléchissant à l'unification des statuts des collaboratrices et collaborateurs de la HES-SO.
- L'organisation en réseaux des activités de recherche caractérisée par la diminution du nombre de structures de coordination et un financement basé sur des programmes à moyen terme.
- La mise en œuvre effective du dispositif de formation pratique santé-social : signature de plus de mille conventions de collaboration avec les institutions partenaires, formation ou reconnaissance d'un millier de praticiens formateurs.
- La réorganisation du domaine Design; les activités de Lausanne et Genève sont clairement réparties conformément à nos intentions de développement.
- Le passage au modèle de Bologne avec le dépôt de 32 concepts de filières de bachelor, l'ouverture des premières filières de ce type dans le domaine Economie et services et le lancement d'un master conjoint en architecture avec la Haute école bernoise.
- Les audits de reconnaissance des filières de la santé et du travail social réalisés sur l'ensemble des sites de formation concernés.

A l'issue de cette année, je remercie vivement les membres de la Commission inter-parlementaire de contrôle, les membres du Conseil consultatif, mes collègues des Comités stratégiques, la présidence ainsi que les membres des Comités directeurs, les membres des structures de conduite et les collaboratrices et collaborateurs de la HES-SO.

Notre école se développe ; elle s'insère ainsi de mieux en mieux dans le paysage suisse des Hautes écoles où elle joue un rôle de premier plan.

Anne Catherine Lyon  
Présidente des Comités stratégiques

## >>> FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2005

### > LE LANCEMENT DE LA RÉFORME DE BOLOGNE

Quatre filières des domaines Economie & services et Musique ont passé au système de Bologne à la rentrée académique 2005. Elles sont les premières à proposer des études de bachelors à la HES-SO.

Les dossiers d'évaluation des concepts de bachelors des autres filières ont été déposés à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie le 15 novembre 2005.

Une filière de master en architecture a été ouverte à la rentrée 2005, en collaboration avec la HES bernoise. La collaboration de la HES-SO au projet de master « Réseau cinéma CH/Netzwerk CH » a été poursuivie.

Un nouveau Master of Advanced Studies (MAS) en nano- et micro technologie a été lancé au printemps 2005 en collaboration avec les six autres HES de Suisse.

Les Comités directeurs ont adopté de nombreuses mesures pour accompagner la mise en place de la réforme de Bologne, notamment :

- Un financement spécifique a été attribué aux écoles pour aider à la mise en place des bachelors.
- Le processus d'harmonisation des calendriers académiques a été initié.
- Les conditions d'admission dans les domaines de la santé et du travail social ont été adaptées.
- Un concept d'orientation a été adopté pour l'ensemble des filières.
- La durée de la formation bachelors a été harmonisée (3 ans pour toutes les filières).
- Des directives cadres ont été élaborées pour les formations de niveau bachelors (« Organisation des études » et « Statut des étudiants ») et pour les formations de niveau MAS.

Des journées d'information ont été organisées pour les directions d'écoles et les enseignant-e-s afin d'accompagner le changement.

### > LA RECONNAISSANCE DES FILIÈRES DE LA SANTÉ ET DU TRAVAIL SOCIAL

En 2005, la Commission de reconnaissance des diplômes HES cantonaux a procédé à l'évaluation des filières de formation des domaines de la santé et du travail social. Composée d'expertes et d'experts fédéraux et internationaux, la commission a visité l'ensemble des sites de formation concernés, à raison de 2 jours par filière et par site.

La commission a interviewé de nombreux acteurs et actrices du réseau, notamment les directrices et directeurs de site, les responsables de secteur et de filières, les coordinateurs-trices des réseaux de compétences, des membres du corps professoral, des étudiant-e-s et des praticiens et praticiennes formateurs.

A l'occasion de ces visites, la commission a prêté une attention particulière à la concordance entre les informations fournies dans le rapport définitif de candidature - déposé par la

HES-SO en 2004 en vue de la reconnaissance de ces filières comme formations HES - et leur application dans les différentes écoles.

Le rapport final élaboré par la commission de reconnaissance a été envoyé pour première lecture à la présidente du Comité stratégique en novembre 2005, avec invitation à prendre position sur les conditions et recommandations émises.

La plupart des conditions (au nombre de onze) préalables à la reconnaissance des filières doivent être remplies au 31 mars 2006, la décision finale intervenant dans le courant du premier semestre 2006.

L'ensemble des filières et des sites s'est donc fortement investi durant l'année 2005 pour préparer la visite de la commission d'une part, pour répondre aux conditions posées dans les délais impartis d'autre part.

## > LA RECHERCHE APPLIQUÉE & DÉVELOPPEMENT (RA&D)

Dans le domaine de la recherche, le fait marquant de l'année 2005 aura été la mise en place de *conventions d'objectifs* en collaboration avec les acteurs du réseau. La HES-SO a ainsi signé une convention d'objectifs avec chacun des établissements cantonaux et régionaux (5 conventions) et avec les 9 réseaux de compétences (RCSO) des domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et services et Design.

La mise en œuvre de ces conventions, qui se poursuivra durant ces prochaines années, permettra de positionner clairement les deux dimensions organisationnelles de la HES-SO, à savoir les instituts de recherche pilotés localement et les réseaux de compétences chargés de rassembler les compétences des instituts au profit de projets d'envergure.

Les stratégies Ra&D, les programmes de recherche et la liste des instituts mentionnant

les compétences clés à disposition font partie intégrante de ces conventions. Outre les objectifs quantitatifs et qualitatifs, des indicateurs de mesures ont été convenus entre les parties afin de permettre un suivi rigoureux des objectifs.

La gestion par objectifs et la mise en œuvre de tableaux de bord va favoriser à terme une meilleure information pour les responsables. Les indicateurs serviront quant à eux à chiffrer les données nécessaires à la prise de décision, notamment dans une perspective de changement des orientations de la Ra&D.

Grâce à la définition d'objectifs concrets avec les différents partenaires (établissements et réseaux) et des indicateurs permettant de suivre l'évolution des résultats, la HES-SO entend favoriser l'autonomie et la responsabilisation des différentes unités opérationnelles et des collaboratrices et collaborateurs actifs dans les activités de recherche.

## > L'INTÉGRATION DE LA MUSIQUE

Les travaux visant à l'intégration de la musique au sein de la HES-SO se sont poursuivis tout au long de l'année 2005.

La HES-SO a transmis à l'instance fédérale d'évaluation son concept de Bachelor of Arts HES-SO en musique au mois de mars. Les premiers cursus de bachelors ont démarré à Genève et Lausanne en octobre. Le domaine s'est par ailleurs concentré sur l'élaboration d'un plan d'études cadre qui constituera à terme un profil de bachelors commun à tout le domaine.

Le nouveau domaine Musique répond aux exigences légales en présentant une offre d'enseignement au travers de trois filières transversales et d'exécution du mandat de prestations élargi (formation de base, Ra&D, formation continue, prestations de service). Ces trois filières sont la pédagogie, l'interprétation et la théorie. Elles reposent sur un tronc commun et constituent une offre de type généraliste.

Le domaine est organisé sous la forme d'un réseau mettant en synergie les différentes écoles de musique de Suisse occidentale. Au 31 décembre 2005, le Conservatoire de musique de Genève et le Conservatoire de Lausanne étaient reconnus comme Hautes écoles de musique. Le processus de reconnaissance était en cours pour les Conservatoires neuchâtelois et de Fribourg, le Conservatoire et académie de musique Tibor Varga, la Haute école de jazz vaudoise et l'Institut Jaques-Dalcroze de Genève.

Cette organisation en réseau suppose la mise en place progressive d'activités artistiques communes telles que la mise en œuvre de collaborations avec des orchestres professionnels ou la création d'un orchestre de la HES-SO. Celui-ci se constituera pour une session annuelle sous la baguette d'un chef de réputation internationale et fera une tournée de concerts dans les cantons contributeurs.

## > L'ARRIVÉE DES ARTS VISUELS ET DU THÉÂTRE

En 2005, les trois cantons concernés ont demandé l'intégration au sein de la HES-SO des filières Arts visuels de l'École supérieure des Beaux-Arts de Genève (ESBA), de l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) et de l'École cantonale d'art du Valais (ECAV).

Le Comité stratégique a accepté cette requête. Il a chargé un groupe de projet composé des directeurs des écoles concernées et de représentants du siège de la HES-SO de mettre en œuvre les différentes étapes de cette intégration dès 2006.

Par ailleurs, la HES-SO a également lancé le processus d'intégration de la filière Arts de la scène de la Haute école de théâtre de Suisse romande (la Manufacture).

L'intégration de ces nouvelles filières découle de la loi fédérale sur les Hautes écoles spécialisées (LHES, modifiée en 2004), qui précise que la Confédération encourage la création et

le développement de Hautes écoles spécialisées dans le domaine d'études « musique, arts de la scène et autres arts ».

Le passage au statut HES et la mise en œuvre du processus de Bologne sont les grands défis qui attendent les nouvelles filières des arts visuels et des arts de la scène de la HES-SO. Ces changements peuvent en effet être de nature à affecter l'identité singulière, et toujours fragile, d'une école d'art ou de théâtre.

La question cruciale est celle de la durée des études. Le temps nécessaire à la maîtrise des professions artistiques et à la maturation d'un projet de recherche et de création est en effet incompressible. C'est en ce sens que le cursus sera restructuré en un cycle d'études principales de 3 ans, le bachelor, suivi, pour une partie des étudiant-e-s, d'un cycle de recherche et de projets appelé à se prolonger en un master dès 2009.

## > LA FORMATION PRATIQUE SANTÉ-TRAVAIL SOCIAL

En 2005, la HES-SO a poursuivi la mise en place du dispositif de formation pratique. Elle a suivi de près le processus de signature et la mise en œuvre de la convention qui la lie aux institutions partenaires. Durant l'année 2005, 78 nouvelles institutions ont signé ce contrat offrant ainsi, à la fin de l'année, plus de 129'858 jours de formation pratique.

La convention précise les conditions de partenariat avec les institutions accueillant des étudiant-e-s pour leur formation sur le terrain. Elle permet à la HES-SO d'organiser des cours post-grade de praticien formateur, de formuler des critères en rapport avec l'encadrement des étudiant-e-s et d'apporter un appui aux institutions. La convention prévoit notamment que le personnel d'encadrement accède gratuitement aux cours postgrade de praticien formateur organisés par la HES-SO.

En parallèle, la HES-SO a intensifié ses efforts d'information auprès des acteurs et actrices

du dispositif. Quatre séances d'information importantes ont ainsi été organisées. Elles ont réuni près de 800 dirigeant-e-s et praticiens formateurs/praticiennes formatrices des institutions socio-sanitaires. Les questions liées à la mise en œuvre de la mission de formation dans les institutions, la gestion des places de stage ou encore l'indemnisation des charges d'encadrement ont été débattues.

Au 31 décembre 2005, 1'127 personnes étaient habilitées à porter le titre de praticien formateur HES. Parmi elles, 259 avaient suivi le cours postgrade de praticien formateur ; 136 la procédure de reconnaissance d'acquis; et une équivalence de titre avait été accordée à 732 personnes.

L'aspect novateur de ce dispositif a été relevé par la commission fédérale de reconnaissance qui a évalué les filières des domaines de la santé et du travail social dans le courant de l'année 2005.

## > LA RÉORGANISATION DES COMITÉS DIRECTEURS ET DES COMMISSIONS

Fondées sur deux bases légales distinctes, la HES-SO et la HES-S2 se sont initialement développées en parallèle. Les travaux de construction des deux entités ont été menés par seize commissions spécialisées placées sous la responsabilité de deux comités directeurs et deux comités stratégiques.

L'extension des domaines HES à la musique et aux arts et les conditions posées par le Conseil fédéral dans son autorisation de gérer la HES-SO ont conduit à une réorganisation fondamentale de ces structures. A l'avenir, les deux HES préexistantes et les nouveaux domaines seront réunis en une institution unique qui assurera un pilotage global libéré de la logique de sites.

Dans ce contexte, la HES-SO a préparé la réorganisation de ses organes de direction durant l'année 2005. Les nouvelles structures seront pleinement opérationnelles dès 2006.

Un comité directeur unique et réduit à 13 membres a été constitué. Il réunit un président, deux vice-présidents à plein temps,

5 responsables de domaines et 5 directrices et directeurs généraux d'établissement « régionaux ». Le domaine de la musique est associé aux travaux.

Deux conseils (enseignement et recherche) et quatre commissions (développement, statut du personnel et deux commissions spécialisées en santé et travail social) appuient le comité directeur.

La nouvelle structure de direction vise à passer d'une conduite de projet à une conduite durable et intégrée permettant à la HES-SO d'évoluer dans le futur paysage des hautes écoles suisses. Elle doit permettre à des cultures différentes de cohabiter sans perdre leurs spécificités.

Les deux dimensions organisationnelles de la HES-SO seront préservées: l'une, régionale, portée sur les besoins spécifiques de la proximité géographique ; l'autre, globale, orientée vers la relation entre la HES-SO et son environnement national et international.

## >>> PERSPECTIVES 2006-2011

Le schéma directeur de la HES-SO propose des politiques de développement dans les domaines clés du personnel, des missions, de la qualité, de l'organisation, des finances, de l'égalité, du développement durable, de l'innovation et du soutien du tissu économique, social, sanitaire et culturel. Il repose sur des prémisses fortes :

*« La HES-SO est une Haute école spécialisée dont les activités fortement coordonnées sont réparties près des structures économiques, socio-sanitaires et culturelles de Suisse occidentale. Elle est l'un des moteurs du développement économique et de promotion de la qualité de vie et dispose de compétences scientifiques et intellectuelles orientées vers l'innovation et la créativité.*

*Comme ses consœurs, elle se situe au carrefour de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation.*

*Ouverte sur son environnement, pluridisciplinaire, la HES-SO s'inscrit dans la philosophie du développement durable et soutient la vitalité des régions qui assurent l'essentiel de son financement.»*

Soumise aux évolutions des conventions de l'espace européen de l'enseignement supérieur, la HES-SO applique les décisions des différentes conférences, notamment celle de Bergen en matière d'accès à l'enseignement :

*La HES-SO « s'engage à rendre l'enseignement supérieur de qualité également accessible à toutes et à tous, et insiste sur la nécessité d'offrir des conditions appropriées aux étudiantes et étudiants afin qu'elles et ils achèvent leurs études sans obstacles liés à leurs origines sociales et économiques. »*

La période 2006-2011 verra la HES-SO se concentrer sur de nombreux chantiers, notamment :

- La mise en œuvre d'une nouvelle convention intercantonale concernant l'ensemble des domaines placés sous le régime de la LHES modifiée.
- La concrétisation d'un statut harmonisé, voire commun, pour le personnel de la HES-SO.
- L'organisation de l'enseignement selon le modèle de Bologne.
- Le renforcement du système financier et du dispositif budgétaire tenant compte des contraintes liées aux finances publiques et de la mise en œuvre de financements orientés vers les résultats.
- La conception et le lancement progressif de filières de master dans les différents domaines.
- Le passage à une gestion orientée vers les prestations au moyen de conventions d'objectifs pluriannuelles entre les différentes unités d'organisation, assurant l'atteinte des objectifs financiers et qualitatifs.

La HES-SO continuera à croître, connaissant une stabilisation progressive de ses effectifs à partir de 2010. Elle devrait compter près de 14' 000 étudiant-e-s en 2011. 20% de ses diplômé-e-s en moyenne devraient accéder à des filières de master (hors domaines artistiques) dans l'une des Hautes écoles suisses.

La HES-SO consacra 20% de son budget à des activités de recherche et réalisera pour un montant annuel de 80 millions de francs de projets financés à 30% par des tiers, 30% par les instances spécialisées nationales et internationales et 30% par ses propres moyens.

D'ici 2011, la HES-SO aura adapté l'ensemble de ses filières au modèle de Bologne et délivré des

bachelors dans chacune de ces filières. Elle disposera d'une nouvelle convention unique lui conférant les bases légales et organisationnelles nécessaires à son évolution au sein du paysage suisse unifié des hautes écoles.

Multiculturelle, interdisciplinaire, largement et solidement implantée sur le territoire de la Suisse occidentale, la HES-SO constitue un projet politique ambitieux fonctionnant comme un modèle de collaboration intercantonale.

Placée comme ses consœurs universitaires et HEP sous le pilotage d'une instance unique, le conseil des Hautes écoles, elle pourra faire face aux réalités de la seconde décennie du XXI<sup>ème</sup> siècle.



## >>> FORMATION

### > LE DESIGN



En octroyant l'autorisation de gérer la HES-SO, le Conseil fédéral avait demandé que les filières Design industriel et de produits et Communication visuelle soient concentrées sur un seul et même site.

La HES-SO a proposé une alternative : l'organisation sur deux sites de filières d'études organisées par pôles interdisciplinaires « spécialisés ». Le Conseil fédéral a accepté cette solution en décembre 2005 et a demandé à la HES-SO de constituer un domaine Design doté d'une direction académique indépendante.

Les deux sites de Genève et Lausanne se sont organisés en deux pôles d'activités distincts et fortement coordonnés. La Haute école d'Arts appliqués de Genève développera de manière privilégiée un pôle « Design et arts » à forte orientation artistique, en synergie avec l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA), la Haute école de musique et la

Haute école de théâtre. Elle mettra ainsi en valeur ses compétences spécifiques, notamment dans l'architecture, les nouveaux médias, le design graphique, la communication événementielle, la montre et le bijou.

La Haute école d'arts appliqués du canton de Vaud constituera un pôle « Design et Produit » à forte orientation industrielle. Elle renforcera ses compétences spécifiques dans des disciplines telles que le cinéma, la photographie, le design éditorial et typographique ou le meuble et l'objet.

La filière Design industriel et de produits de la Haute école d'arts appliqués ARC sera fermée progressivement dès la fin 2005. Cette école continuera à proposer une filière Conservation-restauration comprenant deux orientations uniques en Suisse : l'une traitant des objets archéologiques et ethnographiques, l'autre des objets scientifiques, techniques et horlogers.

### > L'ÉCONOMIE ET LES SERVICES



A la rentrée académique 2005-2006, le domaine Economie et services a proposé ses premiers programmes de formation conformes au modèle de Bologne dans trois filières : économie d'entreprise à plein temps ou en emploi, informatique de gestion à plein temps ou à temps partiel et information documentaire.

Les étudiant-e-s devront cumuler au total 180 crédits (travail de diplôme compris) pour terminer leur cursus. Les premiers bachelors du domaine seront ainsi délivrés en 2008. Ainsi que le prévoit la loi fédérale révisée en 2004, les premiers cycles de formation de niveau master pourraient quant à eux démarrer dès 2008.

Comme chaque année, les cinq hautes écoles de gestion et l'Ecole hôtelière de Lausanne ont

déployé une intense activité en organisant des forums, des symposiums et des workshops. On peut citer, entre autres, le traditionnel symposium de la HEG Fribourg sur le thème des « Défis actuels des dirigeants-e-s », suivi par plus de 200 entrepreneur-e-s, cadres de PME et responsables du secteur public. Cette 8<sup>ème</sup> édition était destinée à promouvoir les carrières féminines et a pu compter sur la participation de Mme Martine Brunschwigg Graf, Conseillère d'Etat et Conseillère nationale.

De son côté, l'Ecole hôtelière a reconduit la convention qui la lie à la HES-SO. Celle-ci fixe les modalités financières du mandat de prestations et les objectifs en matière de formation de base, de Ra&D et de prestations à des tiers, de formation continue et de collaboration avec d'autres hautes écoles.

## › LA SANTÉ ET LE TRAVAIL SOCIAL



Le processus de reconnaissance des filières de la santé et du travail social par la Confédération a été engagé. L'ensemble des filières a été soumis à l'évaluation de la commission de reconnaissance fédérale.

Les premiers cycles de bachelor seront offerts à la rentrée 2006. Dans cette perspective, les travaux de préparation ont continué en vue de conceptualiser et adapter les programmes de formation et les calendriers académiques au modèle de Bologne.

Dans le domaine de la santé, le passage au nouveau modèle implique le raccourcissement de la durée de la formation initiale de 4 à 3 ans et l'introduction d'une année préparatoire (modules complémentaires), sauf pour la filière de thérapeute en psychomotricité qui n'est pas précédée d'un tel dispositif. La première rentrée en année préparatoire (modules complémentaires) a eu lieu en octobre 2005.

Quelque 2'400 étudiantes et étudiants étaient inscrit-e-s dans les 6 filières de formation concernées.

Les concepts des filières de bachelor des domaines de la santé et du travail social ont été déposés en novembre 2005 pour évaluation par les expert-e-s commis par la Commission fédérale des Hautes écoles spécialisées.

De nouvelles directives d'admission adaptées aux prescriptions de Bologne ont été élaborées et adoptées dans le courant de l'année 2005.

Une filière en travail social avec orientations (service social, animation socioculturelle ou éducation sociale) a été créée. Son programme sera mis en œuvre à la rentrée 2006.

A la rentrée d'octobre, la Haute école fribourgeoise de travail social a ouvert une nouvelle filière de formation en service social.

## › LES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR



Dans un souci de simplification du dispositif de gouvernance de la HES-SO, l'ensemble des filières de l'ingénierie a été réuni en un seul grand domaine nommé « Sciences de l'ingénieur ».

Pour tenir compte de la diversité des activités conduites dans les 17 filières de formation concernées, le domaine Sciences de l'ingénieur a été subdivisé en quatre pôles disciplinaires : Construction et environnement, Chimie et sciences de la vie, Technologies de l'information et de la communication, et Technologies industrielles. Les activités scientifiques, technologiques, pédagogiques et « métier » de ces pôles peuvent ainsi être traitées de manière différenciée, voire spécialisée.

Pour le pôle Construction et environnement, l'année a été marquée par le lancement, en octobre, de la première session du master en architecture mis sur pied conjointement avec la Bernerfachhochschule sur les sites de Genève, Fribourg et Berthoud.

Pour l'ensemble des filières du domaine, l'année 2005 aura été marquée par l'élaboration des plans d'études et des conditions-cadres des futurs cursus de bachelor. Ces formations doivent répondre à de nouvelles exigences résultant, d'une part, de la réforme liée aux accords de Bologne et, d'autre part, de l'évolution du métier d'ingénieur-e.

Le profil de compétences des futur-e-s diplômé-e-s sera ainsi axé sur :

- des connaissances fondamentales solides, garantes d'une bonne aptitude à s'adapter aux nouvelles techniques,
- l'aptitude à intégrer à la pratique les connaissances théoriques acquises,
- l'aptitude à gérer un projet dans son intégralité,
- l'aptitude à travailler en équipe et l'autonomie.

## >>> FORMATION CONTINUE

Durant l'année 2005, le processus d'harmonisation entamé en 2004 relativement aux critères et procédures en matière de reconnaissance et de financement des formations continues s'est poursuivi.

Une formation continue se définit comme une action certifiante de perfectionnement professionnel intervenant dans le prolongement d'une formation initiale reconnue de niveau tertiaire.

L'offre de formation continue se compose actuellement de cours postgrade (CPG) et d'études postgrade (EPG). A l'avenir, les EPG feront place aux Masters in advanced studies (MAS) reconnus par le Comité stratégique. L'élaboration des directives-cadres pour les MAS a été initiée durant l'automne; elles seront finalisées au printemps 2006.

La stratégie en matière de formation continue est proposée par les domaines de formation. Pour les domaines Santé et Travail social, un processus de réflexion stratégique est en cours, qui vise à proposer une offre qui favorise l'approche interdisciplinaire et réponde aux besoins des entreprises, des institutions et des administrations.

En 2005, la HES-SO a reconnu et financé un total de **46 formations (19 EPG et 27 CPG)**, tous domaines confondus. A cette liste s'ajoutent de nombreuses autres formations en cours de réalisation dans les écoles.

### CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT

- Etude postgrade (min. 60 ECTS) :
- > Energie et développement durable dans le bâtiment

### TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES

- Etude postgrade (min. 60 ECTS) :
- > Contrôle et production industriels

- Cours postgrade (min. 10 ECTS) :
- > Bio-Ingénierie I
  - > Gestion du cycle de vie du produit

### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- Etudes postgrade (min. 60 ECTS) :
- > Technologies de l'information et de la communication
  - > Génie logiciel (Informatique appliquée)

### ECONOMIE ET SERVICES

- Etudes postgrade (min. 60 ECTS) :
- > Management de l'hôtellerie et des professions de l'accueil
  - > Intelligence économique et veille stratégique
  - > Integrated Management (2 volées)
  - > Management de la sécurité des systèmes d'information
  - > Human Systems Engineering
  - > Economie publique

- Cours postgrade (min. 10 ECTS) :
- > Environnement
  - > Politiques économiques
  - > Management de projet appliqué
  - > Bibliothèques de lecture publique et bibliothèques scolaires

### CHIMIE ET SCIENCES DE LA VIE

- > Vintage, module onologie intégrée

### DESIGN

aucune formation n'a été enregistrée en 2005

### SANTÉ ET TRAVAIL SOCIAL

Afin de renforcer la cohérence thématique et les collaborations intersites, le financement a été attribué à un nombre de formations réduit et ciblé. Le portefeuille de ces deux domaines se compose de 28 formations (7 EPG et 21 CPG). Dix de ces formations sont nouvelles.

#### Principaux thèmes concernés

- > Enfant et famille : 2 formations
- > Personne âgée : 3 formations
- > Soins aigus / soins d'urgence / soins palliatifs : 4 formations
- > Santé mentale / psychiatrie : 3 formations
- > Santé / intervention communautaire : 2 formations
- > Méthodologies d'intervention : 5 formations
- > Supervision / gestion : 4 formations

#### Autres thèmes

- Approfondissement en ergothérapie
- Formation des professionnel-le-s de la santé sexuelle et reproductive
- Prise en charge interdisciplinaire des plaies et cicatrisation
- Migrations : relations interculturelles et pratiques professionnelles
- Assurances sociales.

## &gt;&gt;&gt; RA&amp;D

> LA RECHERCHE APPLIQUÉE & DÉVELOPPEMENT (RA&D)  
EN BREF

Le dispositif de Recherche appliquée & développement (Ra&D) de la HES-SO se compose de 13 réseaux de compétences (RCSO) qui fédèrent les compétences de plusieurs écoles ou instituts :

- **GO-ACT** Géomatique, Architecture, Construction, Territoire
- **ISYS** Intégration et Systèmes
- **MaChOP** Matériaux, Conception, Horlogerie, Productive
- **Real Tech** Ressources alimentaires, Technologies environnementales et chimiques
- **TE** Techniques énergétiques
- **TIC** Technologies de l'information et de la communication
- **Design**
- **Economie et management**
- **Isnet** Information Services Network
- **CEDIC** Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social
- **REA** Réseau d'études appliquées en politiques sociale, familiale et de la santé
- **RECSS** Réseau d'études des confins entre la santé et le social
- **Ré-Sa-R** Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/réinsertion

Mis en place en 2004, les RCSO se sont organisés et structurés en 2005. Ils travaillent étroitement avec les Réseaux de compétences nationaux. Ils favorisent ainsi la promotion des compétences de la HES-SO au plan national et international et bénéficient plus largement des expériences acquises dans les autres Hautes écoles.

Grâce à la diversité de ses réseaux de compétences, la HES-SO bénéficie d'une plate-forme de compétences scientifiques importante se caractérisant par une forte interdisciplinarité. Elle peut ainsi tirer parti de toute la richesse des différentes cultures et pratiques existant en son sein.

## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### GO-ACT –

GÉOMATIQUE, ARCHITECTURE,  
CONSTRUCTION, TERRITOIRE

#### Surveillance topométrique tridimensionnelle d'ouvrages d'art

- > Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion  
du Canton de Vaud ;
- > Ecole d'Ingénierie et d'architectes  
de Fribourg

##### Partenaire :

Service des routes du canton de Vaud

Les solutions modernes de surveillance des grands ouvrages (ponts, barrages...) doivent proposer des moyens de détection tridimensionnelle des mouvements absolus et relatifs.

Pour les mouvements absolus, la technologie GPS (Global Positioning System) permet de se rattacher à des points stables éloignés de l'ouvrage (plusieurs kilomètres). Afin d'obtenir des précisions millimétriques, il faut effectuer des mesures GPS de longue durée, de préférence la nuit pour minimiser les perturbations atmosphériques sur les signaux GPS. La combinaison des mesures GPS et des mesures terrestres offre des conditions idéales pour mettre en évidence les mouvements relatifs de l'ouvrage.



L'ingénieur-e en génie civil dispose ainsi d'informations plus complètes pour comprendre ces mouvements.

Pour être exploitées au mieux, les observations satellitaires et terrestres doivent être traitées avec des modèles de calcul tridimensionnels, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Les résultats d'un tel calcul permettront une analyse plus rigoureuse du réseau d'auscultation et conduiront à un gain substantiel dans le dispositif de surveillance à mettre en place.

##### Valorisation

Le projet consiste à développer des solutions combinées de mesures GPS et terrestres, à les tester sur des ouvrages existants et à développer un logiciel de compensation tridimensionnel. Les compétences acquises seront diffusées sous forme de recommandations à l'usage des praticiens, de cours de formation continue et de commercialisation du logiciel de compensation 3D.

### ISYS –

INTÉGRATION ET SYSTÈMES



#### Identification par ondes radio en UHF (Ultra High Frequencies)

- > Haute école valaisanne

##### Partenaires :

EM microelectronic Marin S.A  
Montena EMC S.A.

Le projet vise à l'acquisition de know-how dans le domaine des circuits HF (mesure, simulation et caractérisation des composants) entrant dans la conception de systèmes RFID UHF (Radio Frequency Identification).

Lors de la conception d'un système d'identification, la caractérisation des circuits électroniques actuellement disponibles sur le marché apporte des éléments essentiels au dimensionnement des antennes.

Des simulations et mesures de différentes structures d'antenne sont réalisées. Ces travaux autorisent la conception d'antennes capables d'évoluer dans des environnements défavorables aux ondes radios UHF, tels les supports métalliques, par exemple.

Ces processus conduisent au développement d'un tag UHF constitué d'un circuit microélectronique et d'une antenne radio et à l'acquisition d'expertise dans le domaine d'identification par ondes radio en UHF.

##### Valorisation

Deux projets sont en cours avec Elsa- Mifroma S.A., la filiale produit laitier de la Migros : identification par anticollision des palettes métalliques (14 claies supportant des fromages) à plus de 3 mètres et identification des fromages avec des tags incorporés dans la croûte du fromage.

Par ailleurs, des conférences AutoID ont été données dans le cadre du consortium du même nom et du réseau national de compétences IPLNET. Divers travaux de diplômes ont également été réalisés dans le cadre d'échanges ERASMUS.

## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### MACHOP –

MATÉRIAUX, CONCEPTION,  
HORLOGERIE, PRODUCTIQUE

#### Comportement à la fatigue d'une pièce en alliage d'aluminium assemblée par soudage

- > Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud ;
- > Ecole d'Ingénieurs de Genève

##### Partenaires :

Alcan Aluminium Valais Ltd, Sierre,  
Derlikon-Soudure SA, Ecublens

Dans le domaine de la conception du matériel de transport, les recherches actuelles visent à développer des solutions permettant d'inclure dans les logiciels de simulation l'étude du comportement des éléments à la fatigue.

Le projet s'inscrit dans cette démarche et tente de créer un lien entre les valeurs déterminées par FEM (Finite Element Method) et les valeurs expérimentales. Pour l'étude des structures soudées en alliage d'aluminium, la grande difficulté repose sur l'impossibilité de prédire la géométrie exacte d'une soudure avant sa réalisation, donc de la modéliser très précisément.

Pour contourner cette difficulté, le projet a suivi, les deux pistes actuellement retenues par les scientifiques œuvrant dans ce domaine, à savoir l'étude de la contrainte géométrique (Hot Spot) et l'étude de la contrainte locale équivalente.

Le projet se concentre sur l'importance du procédé de soudage (manuel ou automatique) et sur les paramètres de modélisation qu'il faut respecter au niveau des pieds de cordon des soudures d'angle.

##### Valorisation

Pouvoir prédire le comportement à la fatigue d'une pièce lors de sa conception permet évidemment d'optimiser sa géométrie sans avoir recouru à la fabrication de prototypes et à des essais coûteux. Les connaissances acquises peuvent permettre un développement futur de logiciels de simulation dynamique des constructions soudées.

### REALTECH –

RESSOURCES ALIMENTAIRES,  
TECHNOLOGIES  
ENVIRONNEMENTALES  
ET CHIMIQUES

#### Grands Crus suisses: élevage des vins du terroir en fûts de chêne indigène

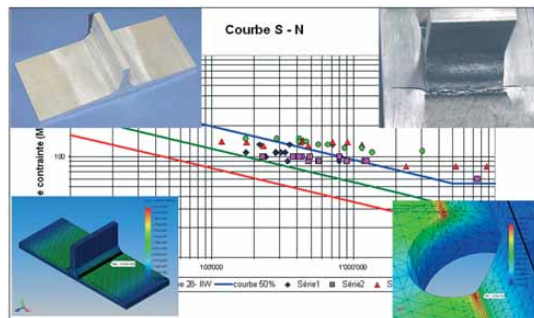
- > Ecole d'ingénieurs de Changins

##### Partenaires :

HES-SO,  
Commission pour la technologie et l'innovation (CTI),  
Fondation de l'Ecole d'Ingénieurs de Changins,  
Service des forêts, faune & nature de l'Etat de Vaud,  
Fondation Audemars-Piguet,  
Tonnellerie Kennel & Suppiger à Küssnacht/Rigi,  
Société Cybox à Grimisuat,  
dix caves de Suisse romande et du Tessin

Au cours de quatre années de recherche, une filière « chêne de tonnellerie suisse » a été organisée. Elle a pour mission d'assurer la qualité et la traçabilité du bois au cours des opérations de fabrication de fûts en chêne, dès la sélection des arbres. Les fûts répondant au cahier des charges de la marque de garantie « Terroir Chêne » sont estampillés du logo de la marque et porteurs d'un code permettant une identification complète (traçabilité).

Les études scientifiques se sont focalisées sur trois volets de recherche. Les deux premiers ont été consacrés à l'étude de l'influence des durées de séchage des merrains et de chauffe des fûts sur les apports en composés aromatiques et polyphénoliques du bois au vin. Le troisième a porté sur l'étude de l'influence du terroir chêne sur le boisé du vin. Des analyses chimiques de composés volatils et non volatils ont été faites sur des sciures de merrains séchés et chauffés et sur des vins en cours d'élevage et après mise sous verre. Des analyses sensorielles ont permis de caractériser les vins élevés en fûts issus de ces expérimentations.



## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### TE –

#### TECHNIQUES ÉNERGÉTIQUES

Les conclusions de ces recherches conduisent à une maîtrise technique des opérations de tonnellerie. Elles permettent la définition de différents terroirs de chênes suisses, caractérisés par des profils aromatiques propres. Cette connaissance permettra d'orienter les vificateurs lors de l'achat des fûts et d'optimiser le couple bois - vin.

#### Valorisation

- Dépôt d'une marque de garantie « Terroir Chêne ».
- Elaboration d'un cahier des charges pour la production de fûts en chêne suisse.
- Mise en place d'une filière de production de fûts en chêne suisse pouvant générer un CA d'environ 4 millions de francs/an.
- Valorisation du bois de chêne pouvant créer une valeur ajoutée de 14'000.- par m<sup>3</sup> de bois.



#### > Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud

##### Partenaires :

OFEN,

Gebert Rûf Stiftung,

HES-SO,

Conférence internationale « Thermag » 2005,

Projet HomVent 2006

Les problèmes posés par les fluides frigorigènes sur l'environnement poussent l'industrie du froid à s'engager sur de nouvelles voies permettant de supprimer certains réfrigérants synthétiques ou d'en diminuer les quantités utilisées.

Les exigences se sont accrues et la tendance est à l'élimination de la charge de réfrigérant dans les installations frigorifiques. Le refroidissement par effet magnétique constitue une alternative très intéressante.

Le concept de refroidissement basé sur l'effet magnéto-calorique a été développé à l'origine pour la technologie des très basses températures. Le domaine d'application proche de la température ambiante reste encore embryonnaire.

Le principe de refroidissement magnétique repose sur les propriétés magnéto-caloriques de certains matériaux, qui ont la propriété de se chauffer quand ils sont soumis à un champ magnétique; ils se refroidissent lorsque ce champ est éliminé.



Dans le système traditionnel, c'est le fluide réfrigérant qui est soumis à des changements d'état (évaporation, compression condensation et détente). Dans le système magnétique, l'élément subissant des changements est le matériau magnéto-calorique. Le fluide ne sert qu'au transport de l'énergie chaleur.

Les études montrent que les systèmes à réfrigération magnétique permettent d'atteindre des coefficients de performances élevés. Ces systèmes sont réversibles (ils permettent donc aussi bien la climatisation que le chauffage).

#### Valorisation

Le projet peut déboucher sur des travaux de diplômes, la réalisation d'un prototype industriel, la proposition et signature d'un contrat de partenariat et d'industrialisation, la création d'une start-up.

Le projet a par ailleurs reçu le premier prix du Swiss Technology Award en janvier 2006.



## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### TIC –

#### TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

#### Migration du réseau de communication du service de l'eau (Services industriels de Genève SIG)

##### > Ecole d'ingénieurs de Genève

Partenaires :  
Services industriels de Genève,  
Ellisys,  
Swisscom

Le service de l'eau contrôle à distance toutes les installations d'eau potable et une partie des installations d'eaux usées. Ces installations représentent une centaine de stations reliées au centre de conduite par des lignes cuivre spécialisées équipées de modem.

Le projet a consisté à proposer une solution technique solide, évolutive (données, signaux vidéo, voix, bureautique...), indépendante d'un fournisseur de matériel et financièrement acceptable pour remplacer les anciennes lignes cuivre multipoints équipées de translateurs.

Le mandat demandait d'analyser les possibilités de transmission sur support cuivre et fibre optique susceptibles d'offrir des moyens de communication sans pour autant devoir moderniser les installations existantes.

L'étude s'est orientée vers une solution impliquant le développement d'une interface capable de coder les protocoles existants au format IP et maîtriser le volume de données à échanger. L'objectif était de permettre aux SIG de devenir autonomes dans la construction et l'exploitation de ce réseau de communication.

La phase-pilote a permis de confirmer la qualité du prototype avant le lancement d'une fabrication en série et valider en exploitation industrielle la solution choisie. La migration des anciennes lignes vers cette nouvelle technologie peut être réalisée. Elle est planifiée pour fin 2006.

##### Valorisation

La solution développée apporte une réponse techniquement fiable et économiquement viable. Aucun produit du marché n'existait pour faire des communications multipoints sous IP. La Ville de Lausanne a fait part de son intérêt pour le projet. Une valorisation du développement de cette interface est donc envisagée.

### ECONOMIE ET MANAGEMENT

#### Développement et mise en place d'un modèle pour intégrer les motivations des collaborateurs dans la gestion des compétences

##### > Haute école de gestion de Fribourg

L'étude s'est intéressée au processus motivationnel et à la recherche de nouvelles voies pour mobiliser les ressources humaines de l'entreprise. La synthèse met en relief les aspects suivants :

- Toute approche de la motivation au travail devrait prendre davantage en compte la totalité de la personne du cadre ou du collaborateur/de la collaboratrice.
- Les entreprises se sont occupées jusqu'à présent essentiellement de la motivation extrinsèque, c'est-à-dire de la motivation qui relève des incitations extérieures (niveaux de salaire, primes, prestations sociales et toutes mesures incitatives).
- Lorsque les entreprises traitent des motivations extrinsèques, elles tendent à avoir des présupposés et faire des généralisations sur la motivation des collaborateurs et collaboratrices. Or les motivations, quelles soient extrinsèques ou intrinsèques, sont différentes pour chaque personne.
- Les entreprises devraient s'assurer que les moyens mis en place pour répondre aux motivations extrinsèques correspondent aux véritables besoins des collaborateurs-trices.
- Les entreprises prêtent peu d'attention à la motivation intrinsèque, c'est-à-dire celle qui provient de l'intérieur de la personne (plaisir de réaliser une activité par exemple).
- La motivation est démultipliée lorsque les motivations intrinsèques des personnes sont en harmonie avec les finalités de l'entreprise et les activités confiées.

##### Valorisation

L'intégration des motivations intrinsèques dans le champ du travail représente un défi incontournable. Ces apports ouvrent la porte à de nouvelles voies en matière de leadership, de gestion des ressources humaines et d'organisation du travail.





## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### ISNET –

#### INFORMATION SERVICES NETWORK

### Développement d'un système ouvert, intégré et adaptable de gestion et de location des objets immobiliers pour la para-hôtellerie intégrant la gestion de l'overbooking

- > Haute école valaisanne
- > Ecole hôtelière de Lausanne

Partenaires :  
CITI [Coopérative Informatique du Tourisme et de l'Immobilier],  
BeMore,  
Touristika,  
diverses agences immobilières

Le projet consiste en la construction d'un système d'information moderne et souple pour la gestion des objets immobiliers et des réservations. Le système doit être accessible soit par les tours-opérateurs ou directement en ligne dans le domaine de la para-hôtellerie.

Actuellement, les tour-opérateurs réservent en début de saison un quota fixe d'appartements auprès des agences immobilières, ce qui entraîne une faible flexibilité des systèmes de réservation et surtout une impossibilité de « lisser » l'occupation des appartements durant la saison (incapacité à gérer les pics et les creux de fréquentation).

Les objectifs principaux du projet sont:

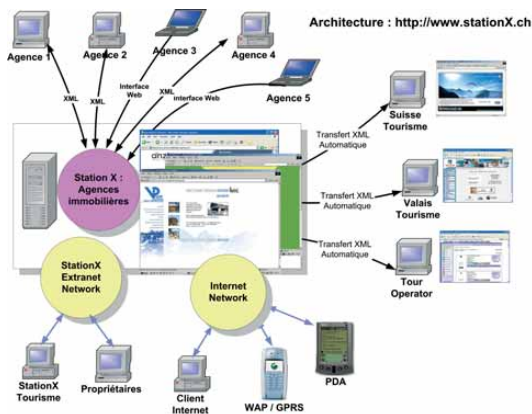
- Utiliser des applications de manière centralisée à travers le réseau Internet ou de manière locale
- Permettre l'échange de données entre les agences ou avec des bases de données externes
- Déployer rapidement des solutions proposées
- Permettre la diffusion des données sur de multiples plates-formes (nationales, cantonales, régionales, etc.)
- Mettre en place des interfaces entre les applications de gestion et des sites web.

Le projet est réalisé conjointement avec BeMore Technologies et la gamme de produits dans laquelle s'inscrit le projet est commercialisée par la CITI [Coopérative Informatique du Tourisme et de l'Immobilier].

#### Valorisation

Académique : création d'un outil informatique (baromètre du tourisme).

Economique : vente de tout ou partie de la plate-forme par la CITI aux acteurs touristiques en place.



## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### DESIGN

#### Les Formes de l'interactivité

##### > Haute école d'arts appliqués de Genève

###### Partenaires :

Université Paris 8, Laboratoire esthétique de l'interactivité et CIREN (Centre interdisciplinaire de recherche sur l'esthétique du numérique), Seian University of Art and Design, Kyoto, IAMAS (Institute of Advanced Media Arts and Sciences), Gigo (Japon), Doshisha Women's College of Liberal Arts, New Media Department, Kyoto, Kyoto City University of Arts, Conceptual and Media Arts Department, Centre pour l'image contemporaine, Genève

Les potentiels du couplage de la vidéo et de l'informatique ne se résument pas à une amélioration des possibilités offertes par les environnements vidéo et par les manipulations des images : ils donnent lieu à l'émergence d'un nouveau champ qui modifie en profondeur le rapport du spectateur aux images.

Le projet postule que l'interactivité numérique est un langage avec son vocabulaire et sa grammaire propres. Il a pour ambition d'être un premier lexique de ce langage et d'explorer les nouvelles pratiques et les nouvelles esthétiques de la vidéo interactive.

Le projet se décline en un LABORATOIRE où l'équipe réalise des travaux innovants impliquant la vidéo interactive ; un OBSERVATOIRE où sont documentés des travaux représentatifs des formes et des fonctions de la vidéo-interactivité ; un REPERTOIRE de notices sur les concepts et les thèmes autour desquels s'articule la recherche.

Avec ses trois piliers, le projet expérimente, explore et décrit de manière exhaustive les potentiels de la vidéo numérique interactive en tant que langage spécifique.

###### Valorisation

Les activités développées pour les *Formes de l'interactivité* ont notamment donné lieu à trois expositions internationales, un colloque international et une publication. Le projet a aussi été présenté lors de symposiums et de conférences internationales.

L'équipe de recherche conduit actuellement un deuxième projet avec le Mamco, Musée d'art moderne et contemporain de Genève, *IDI-Integrated Descriptive Interactivity*, financé par la CTI-Commission pour la technologie et l'innovation.

### CEDIC –

#### CENTRE D'ÉTUDES DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET DE LA CITOYENNETÉ DANS LES DOMAINES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

#### Les processus d'apprentissage des étudiants africains subsahariens dans la HES-S2

- > Haute école ARC – santé ;
- > Haute école cantonale vaudoise de la santé ;
- > Haute école de santé, Genève ;
- > Haute école de travail social, Genève ;
- > Haute école de santé La Source, Lausanne

###### Partenaires :

Divers lieux de formation pratique ;  
Université de Lausanne ;  
Haute école pédagogique, Bienne

Les processus d'apprentissage des étudiants africains subsahariens dans la HES-S2 est un projet répondant à une problématique concernant l'ensemble des HES santé et travail social. Ses objectifs sont de :

- Développer une nouvelle grille de lecture des difficultés d'apprentissage des étudiant-e-s africains-e-s subsaharien-ne-s en contexte pluriculturel grâce à l'articulation des théories de l'interculturalisation, de la communication interculturelle et de l'apprentissage.
- Proposer des moyens pédagogiques et d'encadrement alternatifs pendant la formation des étudiant-e-s et examiner s'il est possible de diminuer les échecs scolaires.
- Tenter de clarifier les concepts d'interculturalité et d'interculturalisation de la formation pour pouvoir les rendre plus opérationnels dans l'espace de la formation.



## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### REA –

#### RÉSEAU D'ÉTUDES APPLIQUÉES EN POLITIQUES SOCIALE, FAMILIALE ET DE LA SANTÉ

#### Unité de recherche « genre et travail socio-sanitaire »

##### > Haute école de travail social et de la santé, Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), Lausanne

*Partenaires :*  
*Laboratoire Interuniversitaire en Etudes  
Genre, Université de Lausanne,  
ensemble des Hautes Ecoles Spécialisées  
dans les domaines de la santé et du social*

L'Unité « genre et travail socio-sanitaire » est un projet transversal visant à répertorier, évaluer et soutenir les recherches et les enseignements intégrant la dimension des rapports sociaux de sexe.

Les premiers résultats ont permis :

- De mettre en évidence les défis liés à l'introduction de la perspective genre dans les HES, en particulier le travail de pionnier auquel doivent se livrer les enseignant-e-s et chercheuses/chercheurs, ainsi que le besoin de moyens intellectuels (formation, expertise) et pédagogiques supplémentaires.
- De constituer un réseau d'enseignant-e-s et de chercheuses/chercheurs HES impliqué-e-s dans les études genre, pleinement intégré dans le REA. Ce réseau est ouvert à toutes et à tous : unite-genre@eesp.ch

#### Valorisation :

Les résultats de la recherche seront diffusés dans les HES et dans les milieux de la pratique professionnelle ou d'autres institutions de formation.

Un des objectifs est de poursuivre la réflexion dans les différents lieux de formation. Le travail actuel consiste à :

- Reconduire les enquêtes auprès des étudiant-e-s, des enseignant-e-s et des praticiens formateurs ;
- Elaborer des pistes de réflexion et construire des outils utilisables dans le cursus de formation ;
- Intégrer les résultats obtenus dans la formation continue et notamment celle des praticiens formateurs ;
- Rendre visible le travail accompli en proposant des articles dans des revues professionnelles et scientifiques.

#### Valorisation

L'Unité « études genre et travail socio-sanitaire » a pour objectif d'assurer la continuité et la systématité du développement de recherches et d'enseignements incluant une réflexion sur les rapports sociaux de sexe.

Elle travaille actuellement à :

- Finaliser l'analyse des données obtenues grâce au questionnaire administré à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs des domaines de la santé et travail social ;
- Proposer une série de recommandations qui permettent d'assurer le développement des études genre dans les HES ;
- Analyser puis mettre en œuvre une collaboration formalisée entre le LIEGE (unil) et la HES-SO.

## > RÉSEAUX DE COMPÉTENCES : LES PROJETS DE L'ANNÉE

### RECSS –

#### RÉSEAU D'ÉTUDES AUX CONFINS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

#### À la recherche des hôpitaux disparus, Fribourg, Bulle, Romont. Histoire générale du « prendre soin »

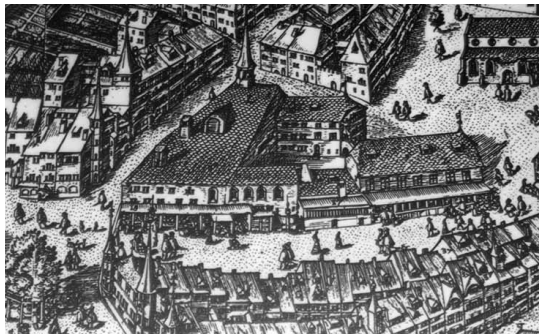
##### > Haute école de santé de Fribourg

*Partenaires :*  
Musée gruérien de Bulle,  
Secrétariat communal de Romont pour l'enrichissement du patrimoine culturel,  
Hautes écoles pour le transfert des résultats dans la pratique de la formation

À la tête d'une véritable entreprise, l'hospitalier secondé par son épouse, l'hospitalière, n'aura de cesse de trouver les ressources économiques et humaines nécessaires à l'accomplissement de la mission sociale et sanitaire qu'est le « prendre soin » des pauvres, des déshérités, des faibles et des malades. Une activité soignante est présente dès le Moyen-âge dans des villes comme Fribourg, Bulle ou Romont.

À une époque où l'hôpital et son personnel n'appartiennent pas encore au domaine de

*L'hôpital laïc de la ville de Fribourg en 1606 : une époque où les cultures religieuse ou médicale ne dominaient pas encore l'activité soignante. La complexité était cependant présente en vue de prendre soin de l'humain, prendre soin de la collectivité ou prendre soin du domaine.*



### Ré-Sa-R –

#### RÉSEAU D'ÉTUDES APPLIQUÉES DES PRATIQUES DE SANTÉ, DE RÉADAPTATION/RÉINSERTION

#### Perspectives familiales et soignantes dans le placement d'une personne âgée dément(e) en établissement médico-social (EMS)

##### > Haute école valaisanne - Santé-Social

*Partenaires :*  
Institut universitaire Âges et Générations (INAG), Sion  
8 EMS du Valais romand  
Association Alzheimer Suisse et Valais

Cette recherche met en exergue un moment-clé de la trajectoire d'une personne âgée, celui de la décision qui consacre la limite entre ce qu'il est « naturel » de faire pour un parent âgé et la médicalisation des soins par le placement en EMS.

Les aidants familiaux sont principalement des femmes de la famille, les hommes étant co-aidants. Ils vivent tous avec ou près du parent âgé dément. La famille se réorganise autour de la prise en charge qui révèle l'accroissement de l'aide dans la durée et l'absence de professionnel-le-s du domicile.

Un résultat significatif a été relevé: le rendez-vous manqué entre ces aidant-e-s et les professionnel-le-s lors du placement. Le personnel soignant des EMS attend de la part des aidant-e-s l'histoire de vie du parent, alors que ceux-ci estiment n'avoir rien à transmettre, la démence ayant déprécié l'image du parent.

##### Valorisation

Les résultats ont été présentés sous forme de recommandations aux EMS: réintégrer le parent dans sa configuration familiale; estimer que l'aidant-e a des ressources, connaît des stratégies, a éprouvé des difficultés; relever l'histoire familiale de l'aide; se centrer sur un projet de soins où l'aidant-e aurait une marge de décision; éviter le piège de la culpabilité ou des conflits intra-familiaux pour lire les difficultés qui se présentent; vérifier les attentes de l'aidant-e familial-e.

« la santé » ou « du social », mais aux deux à la fois, il fallait quand même prendre soin de la vie pour qu'elle puisse demeurer. *Domus, familia, hominem*, tels étaient en latin les fondements du « prendre soin ».

##### Valorisation :

Quelques congrès se sont déjà déroulés notamment en 2005 (Bruxelles, Berne, Lugano, Libramont) dans lesquels on a pu présenter les fondements du « prendre soin ». Une communication est déposée pour le 1<sup>er</sup> congrès international de la Faculté des sciences infirmières de l'Université St. Joseph à Beyrouth (4-6 mai 2006) et pour le 3<sup>e</sup> congrès mondial du Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone à Québec (14 au 18 mai 2006). Un ouvrage sur les hôpitaux fribourgeois au 18<sup>e</sup> siècle : Fribourg, Bulle, Romont est actuellement en chantier.

## ► LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LE PROJET ALLIANCE

En 2005, la HES-SO s'est jointe au consortium **Alliance** dans le but d'encourager et favoriser le transfert de technologie vers les entreprises.

Alliance fait partie d'un ensemble de cinq consortiums sélectionnés au plan national par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER), sous la direction de l'agence pour la promotion de l'innovation (CTI) dans le cadre des mesures d'encouragement pour valoriser le savoir.

Ces consortiums visent à renforcer les capacités des hautes écoles à transférer leurs connaissances et leurs technologies vers les entreprises et à inciter les entreprises à communiquer plus clairement aux hautes écoles leurs besoins en la matière.

Avec Alliance, les hautes écoles romandes et tessinoises, rejointes notamment par les hôpitaux universitaires cantonaux, mettent pour la première fois leurs forces en commun pour développer et soutenir le transfert de technologie. Cette plateforme commune est au service des entreprises désireuses de collaborer avec les 6'000 chercheur-e-s de ce réseau.

Selon le besoin exprimé par l'entreprise et la disponibilité des chercheur-e-s compétent-e-s, l'interaction peut être ponctuelle (consultance), de courte durée (mandat ciblé, travail d'étudiant-e encadré) ou d'une durée allant jusqu'à 2 ou 3 ans (projet de Ra&D). Il est également possible qu'un résultat (technologie, logiciel) déjà obtenu par la haute école intéresse l'entreprise qui se verra alors proposer une licence d'exploitation sous une forme à négocier.

## >>> ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Plusieurs sites de formation de la HES-SO entretiennent des relations régulières de collaboration avec des hautes écoles suisses et étrangères. Ces relations sont formalisées par des conventions ou des accords.

Les finalités des programmes d'échanges internationaux sont notamment l'encouragement à la flexibilité et à la mobilité des étudiant-e-s et professeur-e-s, le développement d'une image collective des écoles sur le plan international, le développement de synergies de domaines avec des établissements étrangers et le transfert de technologies par le développement de réseaux intersites.

Dans les domaines **Sciences de l'ingénieur, Economie et services et Design**, 12 sites de formation ont totalisé **166 échanges** dont 72% réalisés par les étudiant-e-s et 22% réalisés par des professeur-e-s.

Dans les domaines **Santé et Travail social**, 6 sites de formation ont réalisé un total de **43 échanges**. Les personnes concernées sont des étudiant-e-s (77%), des professeur-e-s (21%) ainsi que des membres de la direction et des collaboratrices ou collaborateurs du corps intermédiaire.

Les écoles obtiennent aussi des subventions de la part de programmes d'échanges européens comme ERASMUS ou LEONARDO. La Haute école valaisanne poursuit, sur mandat de la HES-SO, l'administration et le suivi des activités ERASMUS réalisées par l'ensemble des écoles.

En 2005, les échanges ERASMUS suivants ont été réalisés :

Domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et service, Design :

- 11 échanges de professeur-e-s
- 82 échanges d'étudiantes et étudiants
- 41 visites exploratoires

Domaines Santé et Travail social :

- 4 échanges de professeur-e-s
- 28 échanges d'étudiantes et étudiants
- 3 visites exploratoires

## >>> ÉGALITÉ DES CHANCES

L'année 2005 a été une année décisive pour la mise en place du programme fédéral « Egalité des chances entre femmes et hommes dans les hautes écoles spécialisées 2004-2007 ». L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a entrepris d'évaluer la situation actuelle dans les sept HES. En 2005, il a porté son attention sur l'ancrage et l'efficacité de l'égalité des chances du point de vue structurel et sur les formes de coopération existantes. En 2006, il procédera à l'évaluation des projets concrets mis en œuvre dans les différentes HES.

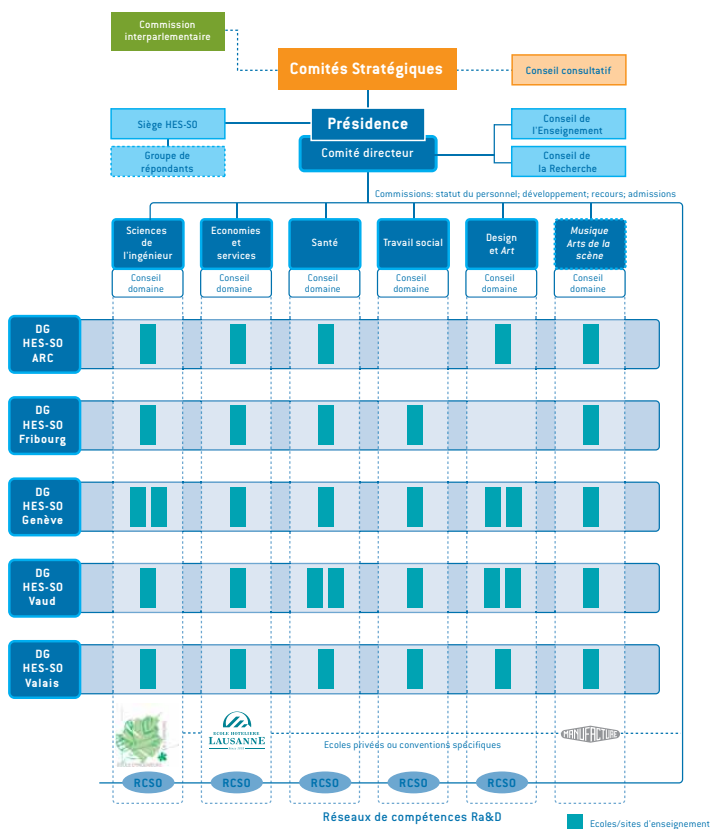
Le rapport qui découlera de ce processus d'évaluation servira de base de discussion pour préparer le nouveau message du Conseil fédéral au Parlement sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2008 à 2011 (Message FRT).

D'autres événements ont émaillé l'année 2005 à la HES-SO :

- Organisation d'un nouveau dispositif Egalité des chances et préparation de sa mise en œuvre pour le début 2006 ;
- Réalisation d'une revue de presse bilingue sur les thèmes égalité des chances et études genre ;
- Préavis sur un nouveau projet et sur la reconduction de six projets existants puis soumission des requêtes à l'organe consultatif de l'OFFT ;
- Préparation des nouveaux projets qui seront mis en œuvre en 2006 ;
- Organisation de deux journées de rencontre et d'échange pour les répondant-e-s égalité des écoles ;
- Participation aux travaux de la Commission spécialisée Egalité des chances de la Conférence suisse des HES (CSHES) et des Bureaux latins de l'Egalité dans les hautes écoles (BULA).

## >>> ORGANIGRAMME

Les changements apportés en 2005 à la structure et aux organes de directions de la HES-So se reflètent dans le nouvel organigramme entré en vigueur en 2006.



## >>> INSTANCES DE LA HES-SO EN 2005

### > LES COMITÉS STRATÉGIQUES HES-SO ET HES-S2 EN 2005

Anne-Catherine LYON	Présidente, Conseillère d'Etat, Département de la formation et de la jeunesse (VD)
Mario ANNONI	Conseiller d'Etat, Direction de l'instruction publique (BE)
Charles BEER	Conseiller d'Etat, Département de l'instruction publique (GE)
Thierry BÉGUIN	Conseiller d'Etat, Département de l'instruction publique et des affaires culturelles (NE) (jusqu'en avril 2005)
Isabelle CHASSOT	Conseillère d'Etat, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (FR – HES-S2)
Claude HÉCHE	Ministre, Département de la santé, des affaires sociales et de la police (JU – HES-S2)
Sylvie PERRINJAQUET	Conseillère d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et des sports (NE) (dès mai 2005)
Michel PITTET	Conseiller d'Etat, Direction de l'économie et de l'emploi (FR – HES-S0)
Claude RÖCH	Conseiller d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et du sport (VS)
Jean-François ROTH	Ministre, Département de l'économie et de la coopération (JU – HES-S0)

### > LES COMITÉS DIRECTEURS HES-SO ET HES-S2 EN 2005

Marc-André BERCLAZ	Président
Martin KASSER	Vice-président chargé de l'enseignement
Christian KUNZE	Vice-président chargé de la recherche

Dominik ALBRECHT, Brigitte BACHELARD, Jean-Etienne BERSET, Michel ROCHAT, Jacques THIÉBAUT, François ABBÉ-DECARROUX, Françoise BONVALLAT, François BURGAT, Béatrice CHISSALÉ, Mireille CLERC, Joseph COQUOZ, Philippe DINKEL\*, Dominique FASNACHT, Bernard GMÜR, Pierre KELLER, Anne-Marie MAILLEFER, Jacques-André MAIRE, Gaby MITTZA HAGER, Nicoler SEILER, Lionel SOCCHI, Barbara ZOSSO\*\*

\* participe en tant qu'invité

\*\* participe en tant qu'observatrice



## >>> CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif HES-SO/HES-S2 a poursuivi sa tâche d'organe consultatif du Comité stratégique en siégeant au rythme des séances de ce dernier et en se concentrant sur les sujets de nature stratégique.

L'année 2005 a été riche en événements portant sur le long terme. Les travaux préparatoires de la nouvelle convention intercantonale HES-SO se sont poursuivis. Cette convention a pour buts de regrouper les entités des actuelles HES-SO et HES-S2 et de fixer le statut, la structure et le mode de fonctionnement de la nouvelle HES-SO. La convention unique devrait entrer en vigueur en 2008. Sa mise en place est un acte fondamental puisqu'elle fera office de constitution interne pour la nouvelle HES-SO.

La réalisation d'une telle charte est une procédure délicate, coûteuse en termes de temps, d'énergie et d'argent. Le principe d'efficacité veut donc que la nouvelle convention apporte à l'institution une stabilité structurelle sur le long terme lui garantissant de pouvoir concentrer ses forces sur ses missions, au profit de notre jeunesse et de son avenir professionnel.

Il est clair que l'environnement va continuer à évoluer fortement. Ainsi, pour pouvoir s'adapter avec les meilleures chances de réussite, la HES-SO doit pouvoir bénéficier d'une telle stabilité jusqu'à l'horizon 2020-2025.

La nouvelle convention intercantonale doit de plus s'inscrire dans le contexte fédéral. A cet

égard, il est réjouissant de constater que la *Vision globale 2007 de la HES-SO* adoptée par le Comité stratégique le 30 novembre 2001 est parfaitement cohérente avec ce qui se met en place au niveau national.

En 2006, le Conseil consultatif continuera à examiner et apprécier les propositions reçues par le Comité stratégique sur ce sujet ou sur d'autres thèmes d'importance stratégique.

*Serge J.M. Chammartin*  
Président du Conseil consultatif HES-SO/S2

## > MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF EN 2005

Serge J.M. CHAMMARTIN	Président du Conseil consultatif
Chantal BALET EMERY	Responsable romande economiesuisse GE
Jeanne BARRAS ZWAHLEN	Economiste principale Crédit Suisse Private Banking GE
Bernard BEROU	Ingénieur HES, GE
Noëlle CHATAGNY	Tutrice générale, Service des tutelles et curatelles FR
Laurent CHRISTE	Directeur général Hôpital du Jura
René DAENDLIKER	Professeur – UNINE – Institut de Microtechnique
Pierre-André D'ANDRES	Professeur HEVS
Béatrice DESPLAND	Directrice-adjointe Institut du droit de la santé, UNINE
Marc DISERENS	Chef du Service de la santé publique VD
Jean-Frédéric GERBER	Directeur de la Chambre de Commerce et Industrie du Jura
Bernard GRUSON	Directeur général des HUG Genève
Pierre-Alain MATTHEY	Président Fédération romande des travailleurs-euses de l'Education sociale
Sylvie MEYER	Responsable de formation EESP
Stéphane MISCHLER	Directeur Lonza AG
Armin MURMANN	Responsable du Service informatique IES Genève
Chantal PROD'HOM	Directrice du Musée de design et d'arts appliqués Lausanne
Jacques ROGNON	Administrateur délégué retraité
Jane ROYSTON	Institut CREATE, EPFL
Michel WALTHER	Directeur général Clinique La Source Lausanne

## >>> COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

En novembre 2003, nous avons vécu la première séance de la commission interparlementaire de contrôle des HES. Nous savions que la tâche ne serait pas facile et que nous avions tout à construire.

C'est en effet la première commission de ce type qui se constituait en Suisse :

- une commission de 7 délégués pour chacun des cantons partenaires,
- une institution de 10'000 étudiant-e-s gérée par un Comité stratégique formé des conseillères et conseillers d'Etat concerné-e-s
- des flux financiers d'une complexité rare,
- des décisions qui restent de la compétence de chacun des Grands Conseils selon ses procédures propres.

Nous nous sommes plongés dans les rapports financiers et de gestion pour nous informer sur la marche de nos HES avec beaucoup d'intérêt et de persévérance.

L'expérience de ces deux années de travail nous montre que l'action des législatifs dans les collaborations intercantionales doit faire

l'objet de réflexion et de recherche. Si la convention des conventions permet aux législatifs concernés d'intervenir et de faire des propositions lors de l'élaboration des accords intercantonaux, au stade du contrôle la tâche est tout autre. Il faut se rappeler que les député-e-s ne sont pas des expert-e-s comptables et que leur mission est politique.

Nous avons pourtant compris que les HES sont un univers d'enseignement passionnant, formant des étudiantes et étudiants prêt-e-s à s'investir dans le monde du travail.

Nous sommes convaincus que la formation est une force pour l'avenir des personnes et du pays. C'est là qu'est une grande partie de notre richesse. Il est dès lors indispensable de ne pas diminuer les moyens destinés aux HES, comme à toutes les autres filières de formation.

*Anne-Marie Depoisier  
Députée du canton de Vaud  
Présidente de la commission interparlementaire  
de contrôle des HES-SO et HES-S2*

### > MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE EN 2005

Anne-Marie DEPOISIER	Vaud – Présidente
Benoît REY	Fribourg
Janine HAGMANN	Genève
Anne SEYDOUX	Jura
Marianne GUILLAUME-GENTIL-HENRY	Neuchâtel
Jean-Albert FERREZ	Valais
Olivier RAPIN	Secrétaire du bureau

## >>> ÉCOLES

### ARC (BERNE, JURA, NEUCHÂTEL)

- > Haute école Arc - Arts appliqués - HEAA Arc
- > Haute école Arc - Economie - HEG Arc
- > Haute école Arc - Ingénierie - EI Arc
- > Haute école Arc - Santé - HEdS Arc

*Conservatoire de Neuchâtel - en voie de reconnaissance*

### FRIBOURG

- > Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg - EIA-FR
- > Haute école de gestion de Fribourg - HEG-FR
- > Haute école de santé Fribourg - HEdS-FR
- > Haute école fribourgeoise de travail social - HEF-TS

*Conservatoire de Fribourg - COF - en voie de reconnaissance*

### GENÈVE

- > Ecole d'ingénieurs de Genève - EIG
- > Ecole d'ingénieurs de Lullier - EIL
- > Haute école d'arts appliqués de Genève - HEAA-GE
- > Ecole Supérieure des Beaux-Arts - ESBA
- > Haute école de gestion de Genève - HEG-GE
- > Haute école de santé Genève - HEdS-GE
- > Haute école de travail social Genève - HETS-GE
- > Haute école de musique de Genève - HEMGE

### VALAIS

- > Haute école valaisanne - Economie & Services - HEVs
- > Haute école valaisanne - Santé-Social - HEVs
- > Haute école valaisanne - Sciences de l'ingénieur - HEVs
- > Ecole cantonale d'art du Valais - ECAV

*Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga - HEMVs - en voie de reconnaissance*

### VAUD

- > Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud - HEIG-VD
- > Haute école d'arts appliqués du canton de Vaud - HEAA-VD
- > Haute école cantonale vaudoise de la santé - HECVSanté
- > Haute école de la santé La Source - HEdS La Source
- > Haute école de travail social et de la santé - EESP - HETSetS-VD
- > Haute école de musique vaudoise (classique et jazz) - CDLHEM

### Hautes écoles privées

- > Ecole d'ingénieurs de Changins - EIC
- > Ecole hôtelière de Lausanne - EHL

## >>> CHIFFRES ET STATISTIQUES

### > ETUDIANTES ET ETUDIANTS

### > EVOLUTION DES EFFECTIFS

	15/11/1998	15/11/1999	15/11/2000	15/11/2001	15/11/2002	15/11/2003	15/11/2004	15/11/2005
Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design et arts visuels	4'234	4'498	4'784	5'257	5'929	5'893	6'285	6'989
Santé et Travail social					3'376	3'572	3'730	3'923
Musique et arts de la scène								758
<b>Totaux</b>	<b>4'234</b>	<b>4'498</b>	<b>4'784</b>	<b>5'257</b>	<b>9'305</b>	<b>9'465</b>	<b>10'015</b>	<b>11'670</b>

La HES-SO est la plus grande Haute école spécialisée de Suisse. Tous domaines confondus, elle comptait 11'670 étudiant-e-s inscrit-e-s dans un cursus de niveau diplôme ou bachelor à la rentrée académique 2005-2006.

### > RÉPARTITION PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES

	15/11/2005	
	nb	%
<b>Sciences de l'ingénieur</b>	<b>3'218</b>	<b>27.6%</b>
> Pôle Construction et environnement	606	5.2%
> Pôle Chimie et sciences de la vie	438	3.8%
> Pôle Technologies de l'information et de la communication	998	8.6%
> Pôle Technologies industrielles	1'176	10.1%
<b>Economie et services</b>	<b>2'882</b>	<b>24.7%</b>
<b>Design et arts visuels</b>	<b>889</b>	<b>7.6%</b>
<b>Santé</b>	<b>2'475</b>	<b>21.2%</b>
<b>Travail social</b>	<b>1'448</b>	<b>12.4%</b>
<b>Musique et arts de la scène</b>	<b>758</b>	<b>6.5%</b>
<b>Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design et arts visuels</b>	<b>6'989</b>	<b>59.9%</b>
<b>Totaux des domaines Santé et Travail social</b>	<b>3'923</b>	<b>33.6%</b>
<b>Totaux du domaine Musique et arts de la scène</b>	<b>758</b>	<b>6.5%</b>
<b>Totaux HES-SO</b>	<b>11'670</b>	<b>100%</b>

## ► ETUDIANTES ET ETUDIANTS

### ► DÉTAIL DES EFFECTIFS PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES, PAR FILIÈRE D'ÉTUDES ET PAR GENRE

	15/11/2004			15/11/2005		
	H	F	Totaux	H	F	Totaux
<b>Construction et environnement</b>	<b>407</b>	<b>133</b>	<b>540</b>	<b>454</b>	<b>152</b>	<b>606</b>
Architecture	131	42	173	137	54	191
Architecture du paysage	102	73	175	134	79	213
Génie civil	83	11	94	84	10	94
Géomatique	91	7	98	99	9	108
<b>Chimie et sciences de la vie</b>	<b>282</b>	<b>146</b>	<b>428</b>	<b>281</b>	<b>157</b>	<b>438</b>
Agronomie	45	18	63	34	13	47
Chimie	34	9	43	49	8	57
Gestion de la nature	86	53	139	76	57	133
Enologie	40	16	56	41	13	54
Technologies du vivant	77	50	127	81	66	147
<b>Technologies de l'information et de la communication</b>	<b>853</b>	<b>71</b>	<b>924</b>	<b>903</b>	<b>95</b>	<b>998</b>
Informatique	465	31	496	549	43	592
Ingénieur des médias	156	27	183	145	33	178
Télécommunications	232	13	245	209	19	228
<b>Technologies industrielles</b>	<b>1'063</b>	<b>46</b>	<b>1'109</b>	<b>1'135</b>	<b>41</b>	<b>1'176</b>
Génie électrique	290	15	305	357	13	370
Génie mécanique	256	8	264	242	5	247
Microtechniques	247	16	263	243	15	258
Systèmes industriels	270	7	277	293	8	301
<b>Economie et services</b>	<b>1'652</b>	<b>1'180</b>	<b>2'832</b>	<b>1'681</b>	<b>1'201</b>	<b>2'882</b>
Economie d'entreprise	922	638	1'560	964	642	1'606
Informatique de gestion	276	47	323	253	29	282
Information documentaire	41	91	132	35	98	133
Hôtellerie et professions de l'accueil	413	404	817	429	432	861
<b>Design et arts visuels</b>	<b>167</b>	<b>285</b>	<b>452</b>	<b>348</b>	<b>541</b>	<b>889</b>
Architecture d'intérieur	11	46	57	15	55	70
Arts visuels				162	213	375
Communication visuelle	92	103	195	110	123	233
Conservation-restauration	8	17	25	7	21	28
Design industriel et de produits	56	119	175	54	129	183
<b>Santé</b>	<b>374</b>	<b>2'043</b>	<b>2'417</b>	<b>374</b>	<b>2'101</b>	<b>2'475</b>
Soins infirmiers	220	1'443	1'663	210	1'397	1'607
Sage-femme et homme sage-femme	2	128	130	1	120	121
Physiothérapie	81	206	287	85	223	308
Ergothérapie	4	102	106	5	139	144
Diététique	5	57	62	5	80	85
Psychomotricité	4	41	45	4	56	60
Radiologie médicale	58	66	124	64	86	150
<b>Travail social</b>	<b>353</b>	<b>960</b>	<b>1'313</b>	<b>375</b>	<b>1'073</b>	<b>1'448</b>
Service social	56	211	267	56	240	296
Education spécialisée	222	620	842	240	692	932
Animation socioculturelle	75	129	204	79	141	220
<b>Musique et arts de la scène</b>				<b>331</b>	<b>427</b>	<b>758</b>
Pédagogie musicale				92	116	208
Interprétation/Performance				148	227	375
Musique spirituelle et enseignement de la musique à l'école				30	37	67
Direction				15	6	21
Formations musicales spécialisées				20	11	31
Musique				26	30	56
<b>Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design et arts visuels</b>	<b>4'424</b>	<b>1'861</b>	<b>6'285</b>	<b>4'802</b>	<b>2'187</b>	<b>6'989</b>
<b>Totaux des domaines Santé et Travail social</b>	<b>727</b>	<b>3'003</b>	<b>3'730</b>	<b>749</b>	<b>3'174</b>	<b>3'923</b>
<b>Totaux du domaine Musique et arts de la scène</b>				<b>331</b>	<b>427</b>	<b>758</b>
<b>Totaux HES-SO</b>	<b>5'151</b>	<b>4'864</b>	<b>10'015</b>	<b>5'882</b>	<b>5'788</b>	<b>11'670</b>

## > ETUDIANTES ET ETUDIANTS

### > FORMATION À L'ENTRÉE SCIENCES DE L'INGÉNIEUR ECONOMIE ET SERVICES DESIGN ET ARTS VISUELS

Type de formation antérieure	15/11/2004	15/11/2005
Maturité professionnelle suisse	48%	49%
Autre formation professionnelle	8%	8%
Maturité gymnasiale suisse	18%	18%
Autre formation gymnasiale et universitaire	11%	11%
Autre formation	15%	14%
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### > FORMATION À L'ENTRÉE SANTÉ TRAVAIL SOCIAL

Type de formation antérieure	15/11/2004	15/11/2005
Maturité professionnelle suisse	6%	7%
Autre formation professionnelle	5%	7%
Maturité gymnasiale suisse	29%	30%
Autre formation gymnasiale et universitaire	10%	10%
Autre formation	50%	46%
<b>Totaux</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La maturité professionnelle suisse constitue la principale formation antérieure à l'entrée dans les domaines techniques. Dans les domaines Santé et Travail social, la maturité gymnasiale suisse représente le tiers des certificats d'admission. Le domaine Musique et arts de la scène ainsi que la filière Arts visuels ne sont pas pris en considération dans les tableaux ci-dessus.

### > DIPLÔMES HES PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES

Domaine/pôle d'études	2004	2005
Sciences de l'ingénieur	641	672
> Pôle Construction et environnement	95	94
> Pôle Chimie et sciences de la vie	88	105
> Pôle Technologies de l'information et de la communication	196	201
> Pôle Technologies industrielles	262	272
Economie et services	429	677
Design et arts visuels	112	196
Travail social		42
Musique et arts de la scène		182
<b>Totaux</b>	<b>1'182</b>	<b>1'769</b>

Les premiers diplômes HES du domaine Travail social ont été décernés en 2005. Le nombre est encore faible, mais la plupart des candidat-e-s subissent les évaluations durant le premier semestre 2006.

### > DIPLÔMES POSTGRADE HES PAR DOMAINE D'ÉTUDES PLURISDISCIPLINAIRE

Domaine d'études	2004	2005
Technique et IT	52	49
Economie et services	67	104
Design et arts visuels	15	22
Musique et arts de la scène		8
<b>Totaux</b>	<b>134</b>	<b>183</b>

## > PERSONNEL

### > RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA HES-SO PAR CATÉGORIE (EN EPT)

	2002	2003	2004
Corps professoral	571	700	656
Autres enseignants	84	118	169
Assistants et collaborateurs scientifiques	351	300	344
Personnel administratif et technique	440	434	418
<b>Totaux</b>	<b>1'446</b>	<b>1'552</b>	<b>1'586</b>

### > RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA HES-S2 PAR CATÉGORIE (EN EPT)

	2003	2004
Corps professoral	371	385
Autres enseignants	79	60
Assistants et collaborateurs scientifiques	12	12
Personnel administratif et technique	201	205
<b>Totaux</b>	<b>663</b>	<b>661</b>

## > FINANCES

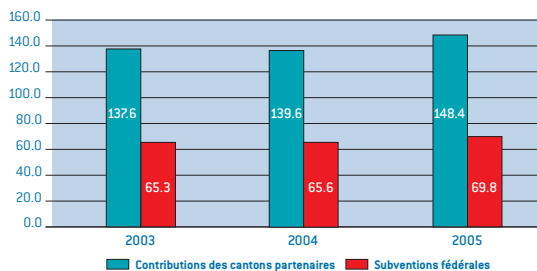
### > COÛT PAR ÉTUDIANT-E : CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT DES FORMATIONS À PLEIN TEMPS, PAR DOMAINE (en CHF)

	2002	2003	2004
Sciences de l'ingénieur			
> Pôle Construction et environnement	38'878	38'642	35'294
> Pôle Technologies industrielles	47'488	47'551	47'634
> Pôle Technologies de l'information et de la communication	35'360	35'269	34'056
> Pôle Chimie et sciences de la vie	41'143	41'416	43'396
Economies et services	26'688	26'643	27'480
Design	43'979	42'486	41'539
Santé*		28'584	29'102
Travail social*		18'953	21'815

\* y compris formation pratique

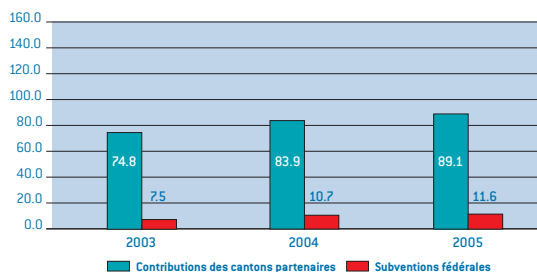
## > FINANCES

### > PRINCIPALES SOURCES DE FONDS 2005 DE LA HES-SO (en millions de CHF)



Remarque: Intégration de l'école d'ingénieurs de St-Imier dès 2005

### > PRINCIPALES SOURCES DE FONDS 2005 DE LA HES-S2 (en millions de CHF)

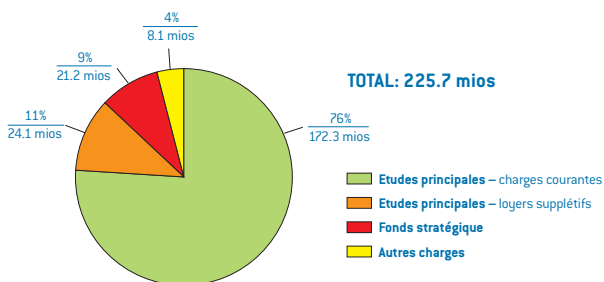


Mise en place progressive du fonds de formation pratique dès 2004

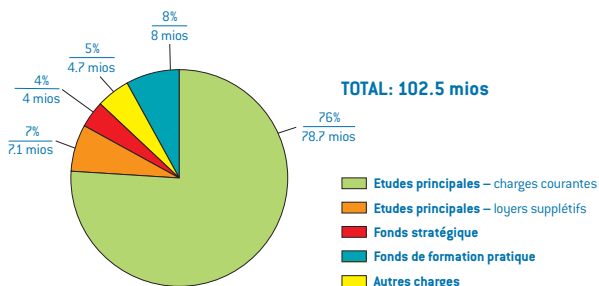


## > FINANCES

### > EMPLOIS DE FONDS 2005 DE LA HES-SO (en mios de CHF)



### > EMPLOIS DE FONDS 2005 DE LA HES-S2 (en mios de CHF)



# >>> TABLE DES MATIÈRES

>>> MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE .....	3	
>>> FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2005 .....	4	
Le lancement de la réforme de Bologne .....	4	
La reconnaissance des filières de la santé et du travail social .....	4	
La Recherche appliquée & développement (Ra&D) .....	5	
L'intégration de la musique .....	5	
L'arrivée des arts visuels et du théâtre .....	6	
La formation pratique santé-travail social .....	6	
La réorganisation des Comités directeurs et des commissions .....	7	
>>> PERSPECTIVES 2006-2011 .....	8	
>>> FORMATION .....	9	
Le design .....	9	
L'économie et les services .....	9	
La santé et le travail social .....	10	
Les sciences de l'ingénieur .....	10	
>>> FORMATION CONTINUE .....	11	
>>> RA&D .....	12	
La Recherche appliquée & développement (Ra&D) en bref .....	12	
Réseaux de compétences: les projets de l'année .....	13	
Le transfert de technologie et le projet Alliance .....	21	
>>> ÉCHANGES INTERNATIONAUX .....	22	
>>> ÉGALITÉ DES CHANCES .....	22	
>>> ORGANIGRAMME .....	23	
>>> INSTANCES DE LA HES-SO EN 2005 .....	24	
Les Comités stratégiques HES-S0 et HES-S2 en 2005 .....	24	
Les Comités directeurs HES-S0 et HES-S2 en 2005 .....	24	
>>> CONSEIL CONSULTATIF .....	25	
Membres du Conseil consultatif en 2005 .....	25	
>>> COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE .....	26	
Membres du bureau de la Commission interparlementaire en 2005 .....	26	
>>> ÉCOLES .....	27	
>>> CHIFFRES ET STATISTIQUES .....	28	
Étudiantes et étudiants	Évolution des effectifs .....	28
	Répartition par domaine/pôle d'études .....	28
	Détail des effectifs par domaine/pôle d'études, par filière d'études et par genre .....	29
	Formation à l'entrée .....	30
	Diplômes HES par domaine/pôle d'études .....	30
	Diplômes postgrade HES par domaine d'études pluridisciplinaire .....	30
Personnel	Répartition du personnel par catégorie .....	31
Finances	Coût par étudiant-e .....	31
	Sources de fonds HES-S0 et HES-S2 .....	32
	Emplois de fonds HES-S0 et HES-S2 .....	33

\*\*\* Editions HES-S0, Delémont – Mai 2006

\*\*\* Conception et rédaction : Véronique Beetschen

\*\*\* Conception graphique et réalisation : Anne Hogge Duc

\*\*\* Crédits photographiques : p. 9 © kear / p. 10 © cemcar – Sandra Pointet / p.18 © Masaki

\*\*\* Impression : Imprimerie Baillod, Baudry



>>> **HES-SO**  
rue de la Jeunesse 1  
case postale 452  
2800 Delémont 1  
T +41 32 424 49 00  
F +41 32 424 49 01  
info@hes-so.ch  
[www.hes-so.ch](http://www.hes-so.ch)

# Rapport d'information 2005 du comité stratégique aux membres de la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO

Objectifs stratégiques 2005 et évaluation des résultats obtenus



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)</b>	<b>18</b>
1.1	Chantier commun à l'ensemble des domaines	3	3.1	Buts de la politique des ressources humaines	18
1.2	Chantiers spécifiques aux domaines « SO »	7	3.2	Statut cadre unique	18
1.3	Chantiers spécifiques aux domaines « S2 »	9	3.3	Corps intermédiaire	19
			3.4	Pilotage et mise en œuvre	19
<b>2</b>	<b>Plan directeur de la Haute école spécialisée</b>	<b>13</b>	3.5	Objectifs en matière de financement	20
2.1	Contribution de la HES-SO au développement économique, industriel et culturel	13	3.6	Objectifs relatifs à la création et à l'aménagement de sources de financement	24
2.2	Orientation des efforts de la HES-SO pour satisfaire les besoins des marchés et de ses clients	13	3.7	Objectifs stratégiques de l'Égalité	24
2.3	Gestion de la qualité	14			
2.4	Priorité à la formation conduisant au diplôme	14			
2.5	Masters	15			
2.6	Offre de perfectionnement	15			
2.7	Recherche appliquée et développement (Ra&D)	15			
2.8	Collaborations	16			
2.9	Mobilité	16			
2.10	Structure et conduite	16			
2.11	Communication	17			
2.12	Infrastructures	17			
2.13	Gestion financière	17			

## Stratégie et objectifs de développement 2004-2007

La HES-SO est une Haute école spécialisée dont les activités fortement coordonnées sont réparties près des marchés économiques de Suisse occidentale.

Elle est un des moteurs du développement économique et dispose de compétences scientifiques et intellectuelles orientées vers l'innovation et la créativité.

**Ouverte sur son environnement, pluridisciplinaire**, la HES-SO s'inscrit dans la philosophie du développement durable et soutient la vitalité des régions qui assurent l'essentiel de son financement.

La nécessité de **concentrer des masses critiques** tant financières qu'intellectuelles demeure cependant une préoccupation prioritaire.

La HES-SO optimise progressivement son portefeuille de produits en mettant en œuvre :

- l'organisation modulaire de l'enseignement;
- la spécialisation progressive de ses sites de formation dans un souci d'excellence scientifique et d'efficacité (orientations de troisième année d'étude) ;
- la réduction du nombre de filières d'enseignement redondantes en fonction des besoins économiques.

La répartition géographique des sites de la HES-SO constitue une opportunité unique de développement et d'émulation. Elle nécessite une intégration des activités communes (Back Office), un système de gouvernance original adapté à sa taille importante ainsi que des structures efficaces d'inclination et de coordination.

A ce titre, la réserve stratégique occupe une position centrale en finançant par le biais des centres de compétences en priorité des activités communes dans les domaines de la Ra&D, des formations postgrade, des échanges internationaux ou d'autres impulsions (notamment la mobilité et le bilinguisme).

Sur le plan organisationnel, le projet de convergence HES-SO/HES-SZ est terminé. Les comités directeurs ont été fusionnés dès le 1er janvier 2006 et réduits à 13 membres conformément au modèle de gouvernance déposé lors de la demande d'autorisation de 2003.

De même, les structures de coordination de la Ra&D ont-elles été réduites de 16 à 9 pour le cas de la HES-SO. Les 9 réseaux de compétences des domaines des Sciences de l'ingénieur, de l'Economie et des Services ainsi que du Design sont désormais dotés de conventions d'objectifs favorisant leur autonomie de fonctionnement.

## Commentaires

### Réalisations 2005

En 2005, la HES-SO se réjouit d'enregistrer à nouveau une forte augmentation de sa population étudiante ainsi que de ses activités de Recherche appliquée & développement et prestations de service.

Avec près de 12000 étudiant·es immatriculé·e·s, la HES-SO confirme sa place à la tête des HES suisses.

Elle réalise pour plus de 60 millions de francs de prestations en faveur des entreprises et institutions socio-sanitaires et culturelles de Suisse occidentale et de Berne francophone

La poursuite des objectifs définis dans les lignes directrices de la stratégie de la HES-SO, le plan directeur de la HES-SO et son plan de développement, se déroule selon le plan prévu autour des chantiers principaux énumérés dans notre rapport 2004.

Nous présentons ci-après de manière synthétique l'état d'avancement de ces différents chantiers.

## 1 Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO :

- Réponse aux exigences du Conseil fédéral

- Convergence SO/S2

- Élargissement du concordat au canton de Berne

- Accueil de nouveaux domaines de formation (Musique)

- Simplification de l'organisation et du pilotage de la HES-SO

Toutes les exigences sont désormais complétées, notamment avec la structuration du domaine du Design sur deux pôles à Lausanne et Genève.

Le projet convergence est terminé, il a permis la simplification des structures, la diminution du nombre de domaines de 9 à 5 grâce au regroupement des 4 domaines des Sciences de l'ingénieur en un et des deux secteurs de la Santé. De même, la Musique est associée aux travaux de la HES-SO selon le même mode organisationnel.

Le concordat fonctionne en plein sur le plan financier et organisationnel. Reste à régler la participation de la délégation bernoise à la commission interparlementaire.

Géré jusqu'à fin 2004 par la CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin), le dossier de la Musique a été repris par la HES-SO début 2005. Constitués en domaine, les différents sites sont associés à l'ensemble des travaux de la HES-SO en vue d'une intégration en 2008 conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les HES. D'ici là, les travaux relatifs à l'accréditation des différents sites non reconnus se poursuivent.

L'organisation de la HES-SO a évolué d'une conduite de style projet à une véritable gouvernance de haute école avec la professionnalisation du pilotage : nomination de deux vice-présidents en charge de l'enseignement et de la recherche, passage progressif à des responsables de domaine à plein temps. Dans la foulée, deux conseils de l'enseignement et de la recherche prennent la relève des commissions qui ont œuvré jusqu'ici à la mise en place de la HES-SO et de la HES-S2. Enfin, les unités d'organisation ont été concentrées et simplifiées comme mentionné plus haut. Désormais, la HES-SO est compatible aux exigences de la Confédération sur le plan organisationnel. Une nouvelle convention unique permettra de renforcer juridiquement le dispositif mis en place.

La HES-SO se trouve en conformité avec l'autorisation du Conseil fédéral de décembre 2003 sous réserve des bases légales conventionnelles. La Confédération procédera à un contrôle formel de l'application de la décision entre fin 2006 et début 2007.

Le canton de Berne doit procéder à la nomination de sa délégation à la commission interparlementaire courant 2006.

La question de l'accréditation des sites non reconnus demeure ouverte. La position de la Confédération n'est pas encore claire à ce sujet. Il faut également observer avec prudence la question du financement des étudiants étrangers présents en masse dans les conservatoires. Le modèle financier actuel de la HES-SO n'est pas prévu pour absorber une situation de ce type.

L'absence de budget destiné au financement des changements opérés provoque des difficultés en termes de charge de travail. Ceci est vrai dans les écoles, qui doivent engager des ressources sans budget pour les financer, comme au siège de la HES-SO soumis à un blocage du personnel.

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

• Mise en œuvre du Masterplan de la Confédération

La HES-SO suit les recommandations du Masterplan sauf dans le domaine de la formation continue qui demeure au bénéfice de subventions sans lesquelles les prestations ne pourraient plus être offertes, particulièrement dans les domaines de la Santé et du Travail social.

La question de l'auto-financement de la formation continue pèse sur l'avvenir de cette activité. En dehors du domaine Economie et Services, peu d'entreprises ou d'institutions pourront financer les charges effectives de la formation continue.

• Evolution du statut du personnel HES-SO

Une commission du statut du personnel réunissant tous les types de personnel de la HES-SO a débuté ses activités en vue de proposer un statut commun. L'ampleur du projet (près de 6000 personnes touchées) et la complexité de l'existant (une douzaine de statuts différents) rendent ce projet particulièrement difficile.

• Modèle financier

Les travaux sur le modèle financier de la HES-SO seront réalisés essentiellement durant l'année 2006.

Il est très difficile de trouver un modèle différent qui ne mettrait pas en cause fondamentalement l'équilibre actuel du financement par les cantons. La solution passera vraisemblablement par une amélioration des faiblesses du modèle actuel (notamment le financement des étudiants étrangers).

• Démarrage du modèle de gestion par les conventions d'objectifs

Le concept de gestion par convention a été testé avec l'Ecole hôtelière de Lausanne avant d'être généralisé pour tout ce qui concerne le financement de la Ra&D. Les 5 écoles cantonales ainsi que 9 réseaux de compétences disposent désormais d'enveloppes financières permettant la réalisation de programmes concertés et coordonnés, mesurés par des indicateurs.

Le montant géré de cette manière représente un peu plus de 35 millions de francs.

• Projet efficience

Le projet efficience se heurte à de nombreux obstacles pratiques liés notamment aux différents statuts des écoles qui composent la HES-SO. Il sous-tend cependant les réflexions relatives à l'organisation de l'enseignement et fait l'objet d'un suivi permanent même si son rythme ne répond pas aujourd'hui à nos attentes.

Le manque de normes rend très difficiles les comparaisons et par là même, la mise en œuvre de propositions de simplifications ou d'économies pertinentes.

• Egalité des chances

Le dispositif relatif à l'égalité des chances a fait l'objet d'une auto-évaluation visant à mesurer les résultats obtenus bien sûr, mais les insuffisances éventuelles en terme de moyens. Une comparaison nationale avec les 6 autres HES a conduit à la nécessité d'un renforcement de la plate-forme égalité HES-SO et à une réorganisation du dispositif dans les écoles.

Cette réorganisation a pris effet au printemps 2006.



### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- Formation didactique des professeur-e-s

La formation des professeur-e-s constitue un élément essentiel de la qualité dans les hautes écoles. La HES-SO se démarque de ses coneurs en disposant de son propre « outil » de formation. Jusqu'en 2005, une collaboration avec l'EPFL permettait l'organisation d'un conseil pédagogique pour les professeur-e-s intéressé-e-s. Dès 2005, la HES-SO a engagé le responsable concerné à l'EPFL pour renforcer sa capacité d'action et répondre d'une manière plus rapide aux demandes.

La formation didactique repose sur deux piliers : un programme de formation spécifique aux nouveaux professeurs qui porte sur une durée de deux ans et débouche sur un certificat de formation HES-SO (obligatoire). Ce programme repose essentiellement sur l'expérience acquise en enseignement durant les deux années et ne dépasse pas 10% de la charge de travail des professeurs. Le deuxième pilier est un conseil pédagogique personnel, « à la demande », qui permet de compléter, prolonger les effets du programme de formation didactique.

La HES-SO remet près de 200 certificats par année dans ce domaine.

- Bologne et préparation des concepts bachelor

Durant l'année 2005, la HES-SO a fait évaluer ses 32 filières de formation concernées par la mise en œuvre d'un bachelor. Cette opération couronnée de succès a démontré l'excellente qualité des concepts présentés. Désormais, la HES-SO dispose des éléments lui permettant de mettre en place des filières de formation harmonisées sur l'ensemble des sites concernés et compatibles aux critères d'accréditation futurs.

Les résultats comparatifs des évaluations ont été présentés en séance ordinaire de la commission interparlementaire début 2006.

- Positionnement des filières de formation au niveau HES/ES

La question du positionnement des filières fait l'objet des accords européens de Copenhague visant à déterminer des cadres nationaux de compétences. Elle touche plus particulièrement les filières de la Santé en raison des divergences de vue entre la Suisse allemande et la Suisse romande. Les évolutions récentes semblent cependant montrer que la Suisse allemande va également développer ses activités au niveau HES dans ce domaine. Les travaux de positionnement et de différenciation se poursuivent au plan national.

Une filière de la HES-SO se trouve dans un vide juridique à la suite de décisions prises indépendamment par la CDS et la CDIP : la filière de technicien-ne en radiologie médicale (TRM). Elle fera certainement l'objet d'une demande de création d'une nouvelle filière pour combler le vide constaté. Les étudiant-e-s en cours de formation bénéficient des droits acquis.

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- Développement des échanges internationaux
- Financement et organisation de la Ra&D S2

La HES-SO poursuit des activités internationales en s'appuyant sur plusieurs de ses sites de formation particulièrement dynamiques. Une dizaine de nouveaux contrats institutionnels ont été signés avec des universités situées en Europe, en Asie et sur le continent américain.

Les 4 réseaux de compétences créés pour les domaines Santé et Travail social sont financés sur la base d'enveloppes dont l'utilisation est orientée essentiellement sur l'acquisition de fonds auprès du projet DORE (Do Research) du Fonds National. Les résultats des deux premières années d'activités seront analysés en été 2006 par des experts externes afin d'évaluer divers paramètres scientifiques et organisationnels. Les besoins effectifs en terme de financement et d'organisation seront étudiés dans le cadre de cette évaluation.

Si la pertinence de la recherche dans les deux domaines est démontrée, son organisation et l'ampleur de son financement doivent faire l'objet d'analyses externes neutres et objectives.

- Renouvellement de la convention EHL et convention d'objectifs

La convention liant l'EHL à la HES-SO a été revue début 2005. Elle est basée désormais sur des critères de performance ainsi qu'un modèle de financement particulier (abandon du financement par étudiant au profit d'un système de socle additionné de financements marginaux par palier de 30 étudiants). Ce système est « testé » à l'EHL en vue d'une généralisation éventuelle dans toute la HES-SO.

L'EHL est la seule structure réellement privée de la HES-SO. La convention ne règle pas tous les problèmes, notamment ceux liés à la gestion du personnel qui reste dans la sphère de compétence quasi exclusive de l'école.

- Certification qualité de sites

La HES-SO a affiné sa stratégie qualité en 2005, dans l'attente du modèle d'accréditation définitif choisi par la Confédération. Les sites de formation doivent progressivement se certifier selon la norme ISO 9001 avant d'évoluer vers le modèle européen défini par l'Enqua (European Association for Quality Assurance in Higher Education). Durant l'année 2005, trois établissements cantonaux ont uni leurs efforts pour débiter ou élargir une certification ISO : Arc, Fribourg et Valais.

La certification qualité des sites de formation contribue à l'harmonisation des procédures ainsi qu'à leur sécurité. Elle ne garantit pas pour autant une « production » de qualité. Sur le plan opérationnel, la question du financement des travaux de certification dans les écoles doit encore être améliorée (financement par la HES-SO hors forfait de formation de base ?).

- Plan financier et développement 2008-2011

Conformément à la planification fédérale en vue de la préparation du message FRI (Formation Recherche Innovation), la HES-SO a établi durant 2005 son plan financier

## Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

et de développement pour la même période. Ce plan propose les intentions de développement de la HES-SO et constituera la base de référence principale pour les rapports d'activités à la commission interparlementaire dès 2008. Il revêt donc une importance toute particulière.

### 1.2 Chantiers spécifiques aux domaines « SO » :

- Mise en place des domaines

En termes de réorganisation, l'année 2005 fut intense pour la HES-SO. Les structures de conduite des domaines ont été complètement remaniées et adaptées à la gouvernance attendue par la Confédération. Le nombre de domaines a été réduit de 9 à 5 (dans l'attente de l'intégration de la musique). Des responsables de domaines ont été nommés (à temps complet ou à pourcentage) pour les domaines : Santé, Travail social et Sciences de l'ingénieur.

- Master en architecture

Conformément aux décisions prises et à l'autorisation du DFE, la filière de Master en architecture offerte conjointement par les HE bernoise et SO a débuté ses activités sur les sites de Berthoud, Fribourg et Genève. Elle accueille un peu plus de 20 étudiants fin 2005 mais devrait rapidement dépasser le cap des 30 étudiants en formation. Elle fera l'objet d'une accréditation internationale entre fin 2006 et 2007.

- Master conjoint en Cinéma

A la demande du secrétariat d'Etat à l'Education et à la Recherche, l'ECAL, pilote pour la HES-SO la mise en place d'un Master conjoint avec les universités suisses dans le domaine du cinéma. Ce master réunira, pour la HES-SO, l'ECAL à Lausanne et l'ESBA à Genève. La première volée de formation débutera en septembre 2006.

Le domaine Economie et services suivra durant l'année 2006 en fonction des budgets disponibles alors que l'organisation définitive des domaines Design, Arts visuels (nouveau), Musique (nouveau) et Arts de la scène (nouveau) doit faire l'objet d'une réflexion plus large.

La filière sera accréditée, avec l'accord de la Confédération, par une association allemande spécialisée dans le domaine de la construction : l'ACQUIN.

Un seul Master pour toute la Suisse avec une orientation « réalisation » dévolue aux HES. Pour la HES-SO, la collaboration avec l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Genève (domaine des Arts visuels non encore membre) a posé quelques difficultés administratives aujourd'hui résolues.

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- Nouvelle filière Ingénieur-e Designer

Conformément aux mesures de réorganisation prises dans le domaine du Design à la demande de la Confédération, la filière Design industriel de la Chaux-de-Fonds ne sera plus offerte au-delà de la rentrée 2005.

La Haute école Arc a développé un concept novateur de filière mêlant les techniques de l'ingénieur aux compétences dans le domaine de l'ergonomie et de la conception.

Provisoirement nommée ingénieur-e Designer, cette filière a fait l'objet d'une demande d'autorisation au Conseil fédéral pour la rentrée académique 2006.

- Le consortium Alliance

La HES-SO s'est alliée à l'EPFL ainsi qu'aux universités de Lausanne, Genève et Neuchâtel, au CHUV et aux HUG, pour organiser conjointement une structure de transfert de technologies permettant aux entreprises d'accéder plus facilement aux compétences disponibles. Le projet Alliance permettra également de tester notre capacité de collaboration entre hautes écoles romandes.

Il est à noter que l'université de Fribourg fait partie d'un consortium de Suisse centrale avec Berne.

- Nouveaux moyens d'enseignement (Centre de compétences Cyberlearn)

Le centre Cyberlearn, chargé de soutenir le développement d'activités d'enseignement utilisant des moyens informatiques, a démarré début 2005. Disposant d'un budget modeste, il se concentre sur le soutien à des projets d'incubation. Il s'agit dans un premier temps d'amener un maximum de personnes à développer des contenus mais surtout à les mettre à disposition de toute la communauté HES-SO. Les premiers résultats seront obtenus dans le premier semestre 2006.

La HES-SO demeure peu active dans le domaine du e-Learning comparativement à ses consœurs.

- Venturelab (entrepreneuriat)

Engagée dans le projet Venturelab (développement de l'esprit d'entreprise) soutenu par l'OFFT, la HES-SO en constitue un des partenaires essentiels. Nos écoles ont démultiplié les cours de formation, journées d'échanges et événements visant à mettre en évidence l'esprit d'entreprise en faveur des étudiant-e-s.

## Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- Réorganisation de la Ra&D, politique Ra&D, programme de recherche (instituts réseaux d'instituts). Des centres aux réseaux de compétences

Désormais, les activités de recherche (hors domaines Santé et Travail social) sont articulées autour d'instituts de recherche (dans les écoles) organisés en réseaux de compétences HES-SO. Le financement est partagé entre les activités des instituts (conventions d'objectifs d'établissement) et les réseaux qui soutiennent les projets inter-instituts. Le financement s'oriente ainsi vers la notion de socle de fonctionnement (programme de recherche) et d'axes de recherche à moyen terme (stratégie des réseaux).

La répartition financière est établie sur la base des ressources Ra&D annoncées (professeurs réalisant au moins 20% équivalent plein temps de recherche et 20% ept d'enseignement) et des montants obtenus les années précédentes auprès de tiers. La clé est calculée par l'OFFT qui pondère les deux composants : personnel 60%, fonds de tiers 40%.

### 1.3 Chantiers spécifiques aux domaines « S2 » :

- Reconnaissance des filières S2

La commission fédérale de reconnaissance (Iten) a procédé à l'évaluation de chacune des filières et a visité l'ensemble des sites de formation des domaines Santé et Travail social durant l'année 2005. Les conclusions de la commission sont très favorables quant aux filières elles-mêmes. Toutes sont considérées conformes. Quelques conditions ainsi qu'une série de recommandations ont été émises. Les conditions seront remplies durant l'année 2006 alors que les recommandations relatives à l'organisation et à la collaboration entre sites de formation d'une même filière doivent faire l'objet d'analyses de détail dans les cantons concernés.

Parmi les points « critiques » figurent la relative faiblesse de la recherche dans le domaine de la Santé, le manque de coordination entre les sites de formation pour l'application des plans d'études, le système qualité ainsi que la dispersion de certains sites dans les cantons, sites sous-critiques dont les étudiant-e-s risqueraient de ne pas recevoir la même prestation que leurs collègues.

Le Conseil fédéral prendra une décision définitive de reconnaissance durant le premier semestre 2006.

La problématique du financement des institutions, aujourd'hui limité à 50% des prestations effectuées, n'est pas réglée vu le manque de moyens financiers. Une évaluation des taux d'encadrement sera réalisée d'ici à fin 2006. Enfin, certaines écoles disposent encore de dotations horaires résiduelles liées à l'enseignement clinique qui devra être repris à terme par les institutions. Cette question doit faire l'objet d'une analyse critique au sein de la HES-SO.

- Mise en œuvre de la formation pratique S2; formation des praticiens formateurs

Durant l'année 2005, 199 858 journées de formation pratique ont été offertes par les institutions partenaires. 1127 personnes sont habilitées à porter le titre de praticien formateur dont 259 ont suivi le cours de praticien formateur de la HES-SO. La commission fédérale de reconnaissance a mis en évidence la qualité de l'organisation de la formation pratique dans la HES-SO, comme les 800 personnes (dirigeant-e-s et praticien-ne-s) qui ont participé aux séances d'information organisées dans les cantons entre fin 2005 et début 2006.

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- Filière unifiée en Travail social
- Audit du respect des conditions d'admission
- Structuration de l'offre de formation continue S2 (stratégie)
- Mise en place des réseaux de chercheurs

La HES-SO concrétise ses priorités au moyen de divers instruments de développement, à savoir :

- **Les relations internationales.** La dimension internationale de la HES-SO est favorisée par des mesures incitatives (fonds de soutien), mais aussi par le dynamisme de ses sites de formation et par l'engagement de ses professeur-e-s qui participent activement aux projets européens et internationaux.

Conformément aux décisions prises, le domaine du Travail social n'offre désormais qu'une seule filière dotée d'orientation d'études. Chacun des 4 sites du domaine Travail social offre l'ensemble des orientations d'études, à savoir service social, éducation spécialisée et animation socio-culturelle.

L'admission des étudiant-e-s conditionne le financement des écoles. Le comité stratégique S2 a décidé de soumettre l'ensemble des sites concernés (Santé et Travail social) à un audit externe du respect des conditions d'admission. Réalisé avec un expert externe, cet audit a permis une évaluation des procédures d'admission de chacun des sites et a démontré le respect des réglementations en vigueur.

Les changements intervenus dans la loi fédérale sur les HES induisent une réflexion de fond sur l'offre de formation de la HES-SO.

Il en est de même pour la problématique du financement. Désormais, les HES offriront des **Master of Advanced Studies (MAS)** qu'elles accréditeront elles-mêmes (comité stratégique pour la HES-SO). Ceci nécessite une réflexion stratégique approfondie qui sera menée durant l'année 2006.

Les 4 réseaux reconnus ont poursuivi leurs activités conformément à la planification.

La réorganisation de la filière permet désormais au site de Fribourg d'offrir toutes les orientations de formation. Il s'agira à l'avenir d'observer l'évolution de la population formée dans la HES-SO notamment dans l'orientation éducation spécialisée, en relation avec les besoins de la profession.

Les sites de formation de la HES-SO ont subi le même audit en 2002.

Une réflexion de fond doit être menée sur la répartition de l'offre dans les domaines Santé et Travail social entre les écoles de niveau HES et les autres institutions publiques ou privées actives dans le domaine de la formation post-CFC.

## Stratégie et objectifs de développement 2004-2007

## Réalisations 2005

## Commentaires

## Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- **Les échanges d'étudiants.** Dans ce domaine, la HES-SO valorise particulièrement le travail réalisé dans ses différents sites en soutenant la conclusion de contrats inter-institutionnels, en favorisant l'échange d'expériences et en regroupant les efforts locaux. A terme, 15% des diplômé-e-s de la HES-SO devraient effectuer un travail de diplôme ou un semestre d'études dans une école étrangère en Europe ou dans une des autres régions du monde.
- **L'enseignement bilingue.** La HES-SO dispose de plusieurs sites de formation pratiquant un enseignement bilingue. Elle entend favoriser le développement de cette pratique en apportant un appui financier direct à ces derniers.
- **Les modes d'enseignement.** La HES-SO soutient la mise en place de nouveaux modes d'enseignement : e-learning, web-training, enseignement par projets, etc.
- **Les alliances.** Les écoles qui forment la HES-SO aujourd'hui bénéficient pour la plupart d'une longue histoire indépendante. Elles ont développé durant des dizaines d'années des collaborations ponctuelles avec les hautes écoles locales ou internationales.
- La HES-SO facilite l'accès aux réseaux nationaux de compétences et finance la participation active de ses représentants. Elle joue un rôle de leader dans ce domaine, notamment en pilotant le montage et la procédure de reconnaissance des réseaux.

La HES-SO poursuit son soutien aux échanges d'étudiant-e-s en complétant ou en supplantant les financements octroyés dans le cadre du programme Erasmus. De nombreux nouveaux contrats d'échanges sont signés en 2005 par la HES-SO directement, ce qui permet à chacune de ses écoles d'en profiter sans complication administrative supplémentaire.

La mise en œuvre et les conditions d'octroi du fonds est prévue en 2006.

Une trentaine de projets a été soutenue par le centre Cyberlearn en 2005.

La HES-SO est désormais membre du Consortium Alliance, les structures relais dans les 5 régions sont en place et opérationnelles.

Un montant annuel de CHF 700'000.- a été mis à disposition des écoles participant aux organes des directions des RCN.

Pour ce qui concerne le financement, un système de programmes annuels proche de celui de l'Union européenne est en voie de généralisation afin de faciliter les procédures administratives. Pour mémoire, le budget relatif aux échanges internationaux atteint CHF 950'000.- par année.

Doté d'un budget global de CHF 1,4 mio pour 4 ans, le centre Cyberlearn est opérationnel [www.cyberlearn.ch](http://www.cyberlearn.ch)

[www.alliance-tl.ch](http://www.alliance-tl.ch)

L'activité et les résultats effectifs des réseaux doivent désormais faire l'objet d'analyses visant notamment à éliminer les réseaux peu actifs.

### Lignes directrices de la stratégie de la HES-SO

- La HES-SO construit également des **collaborations** dans le domaine de la gestion de ses missions notamment avec l'IEPL. Les deux institutions développent conjointement leurs systèmes de gestion informatique des étudiants (GESTAC+), un projet ambitieux qui permettra de maîtriser le processus complet de gestion académique des filières de formation et des produits postgradés.

- **La valorisation.** La HES-SO favorise l'action de ses composantes et leur délègue la grande partie des prérogatives en matière de valorisation des résultats obtenus. Ceci contribue au maintien de relations privilégiées et au contact direct avec les entreprises locales, particulièrement les PME.

- Les différents sites de formation participent au **développement d'incubateurs**, de pépinières d'entreprises. Ils implantent leurs laboratoires dans des pôles d'activités technologiques et participent directement à leur développement.  
L'introduction de modules d'enseignement dédiés à l'entrepreneuriat vise à développer la créativité des étudiant-e-s de la HES-SO et à susciter leur intérêt pour les domaines les plus innovants de notre économie.

- **La promotion de l'égalité des chances.** La HES-SO porte une attention soutenue à la problématique de l'égalité. Elle a mis en place une cellule spécialisée au secrétariat général qui a déjà réalisé de nombreux projets, dont un magazine de promotion des métiers de l'ingénieur auprès des femmes, « L'ingéneuse ».

Le projet GESTAC+, désormais IS Academia, a été étendu en fin 2005 à la HEP valdoise.

Les nouvelles règles de financement des réseaux de compétences comprennent un chapitre valorisation. La collaboration avec le consortium Alliance devrait permettre une nette évolution dans ce domaine.

La HES-SO poursuit sa participation au programme national Venturelab financé par la CTI.  
En terme de formation à l'entrepreneuriat, plusieurs sites lancent des modules de formation spécifiques ou des orientations de formation plus ambitieuses comme Business Experience sur le site de Sierre qui permet aux étudiant-e-s de monter et de gérer une entreprise véritable durant la troisième année de formation puis de la développer sous forme de Start-up dans l'incubateur partenaire.

Un processus de renforcement de la plate-forme égalité de la HES-SO a été entrepris. Plusieurs projets d'envergure sont en cours : WINS (FR-YD-VS), Futures ingénieures (VD), une étude postgrade management, organisation et communication (Arc), par exemple.

La mise en œuvre de même que la finalisation de l'application continuent à poser des difficultés aux écoles plus petites qui manquent de ressources pour gérer une application intégrée aussi importante.

Un fonds de valorisation sera mis en place en 2006 afin de soutenir concrètement les initiatives les plus intéressantes. La charge de travail des professeur-e-s dans une HES explique les difficultés observées.

Le renforcement de la plate-forme ainsi que le déploiement d'un réseau de répondant-e-s égalité dans les différentes écoles sont effectifs depuis le printemps 2006. La HES-SO devrait rallier dès 2006 le projet LIEGE (Laboratoire interuniversitaire en études genre).



## 2 Plan directeur de la Haute école spécialisée

Les principaux éléments de la vision globale de la HES-SO (projet élaboré par les membres du conseil consultatif sous la responsabilité de M. Chamartin pour la période 2003-2007) sont les suivants :

### 2.1. Contribution de la HES-SO au développement économique, industriel et culturel

La HES-SO contribue de façon substantielle et globale au développement économique, industriel et culturel de la Suisse occidentale. Son marché primaire est constitué des cantons de Suisse occidentale mais s'étend à la Suisse dans les secteurs où elle possède l'exclusivité nationale tout en développant de substantielles relations internationales.

En approchant 12 000 étudiant-e-s, la HES-SO confirme son rôle en Suisse occidentale. Sur le plan international, elle a été admise comme membre titulaire de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Une étude d'impact économique a été lancée fin 2005 sur les activités de recherche appliquée. Les résultats seront connus en mai 2006.

### 2.2. Orientation des efforts de la HES-SO pour satisfaire les besoins des marchés et de ses clients

La HES-SO oriente prioritairement ses efforts pour satisfaire les besoins des marchés et de ses clients. Elle met en place une organisation qui évite la concurrence interne et se profile parmi les autres hautes écoles par des études et des prestations essentiellement axées sur la pratique.

La mise en œuvre progressive des domaines (Ingénierie, Economie et services, Design) contribue à la coordination de l'offre de prestations des écoles, sans empêcher une saine émulation (il ne s'agit pas de développer un système cartellisé).

La mise en œuvre d'un système de financement basé sur les résultats conduira les instituts à se concentrer sur les domaines où ils sont le plus performants.

Les réseaux de compétences jouent à la fois un rôle de régulateur et de catalyseur en faveur des instituts de recherche. Un important processus de simplification et de concentration des instituts est en cours dans les cantons. Il s'agit de disposer de structure pérenne dont la masse critique permet d'agir sur le plan national.

## Plan directeur de la Haute école spécialisée

### 2.3. Gestion de la qualité

Les actions de la HES-SO visent la durée au travers d'une gestion de la qualité à tous les niveaux de la structure et en prêtant une attention particulière à la question de l'égalité hommes/femmes.

Les filières des domaines Santé et Travail social ont terminé le processus de reconnaissance. Elles vont désormais participer, en vue de l'accréditation, à la procédure de certification ISO 9001:2000, entamée par les établissements cantonaux.

Nous sommes toujours dans l'attente des modalités d'accréditation qui devraient être mises en place vers 2009-2010 pour les filières reconnues.

### 2.4. Priorité à la formation conduisant au diplôme

Parmi les quatre missions de la loi fédérale, la HES-SO donne la priorité à la formation conduisant au diplôme, notamment en :

- privilégiant une approche basée sur les tronc communs et les orientations (en principe une orientation sur un seul site). Ces dernières sont déterminées en fonction de l'excellence, de l'adéquation avec le tissu local et de l'existence des infrastructures nécessaires ;
- généralisant un découpage modulaire des plans d'études et l'application du système ECTS;
- regroupant les formations au travers de six domaines;
- garantissant la qualification de ses professeur-e-s tant en ce qui concerne les aspects scientifiques, didactiques, que leur immersion ponctuelle dans le monde économique et industriel.
- renforçant substantiellement l'enseignement de l'allemand et de l'anglais auprès des étudiant-e-s.

Toutes les filières de la HES-SO (y compris celles des nouveaux domaines de la Musique et des Arts visuels ont défini et fait évaluer les concepts de Bachelor qui seront mis en œuvre à la rentrée 2006 sauf pour les filières : Economie d'entreprise, Informatique de gestion, information documentaire et Conservation qui ont démarré en octobre 2005 déjà.

La conception des filières de Bachelor a permis de tester le fonctionnement et le rôle des domaines, de même que leur utilité.

Parmi les questions ouvertes figure celle de la gestion des crédits d'études (ECTS) qui pourrait bien constituer la base future du financement fédéral.

La HES-SO vit un changement fondamental de l'organisation de son enseignement.

Finalement la formation a été concentrée sur 5 domaines.

La HES-SO demeure la seule des 7 HES suisses qui organise une certification didactique complète des nouveaux professeurs et assure un conseil pédagogique individualisé à la demande.

L'immersion dans les milieux socio-économiques est sensiblement renforcée dans les filières Santé et Travail social par les nombreux contacts, négociations et visites dans le cadre de la formation pratique.

## Plan directeur de la Haute école spécialisée

### 2.5. Masters

La HES-SO se profile dans le domaine des masters.

La réalisation de cet objectif est liée à l'entrée en vigueur de la LHES modifiée (octobre 2005).  
La situation financière des collectivités publiques limite notre liberté en la matière. Les filières de Master seront offertes en collaboration entre les HES ou avec des universités.

### 2.6. Offre de perfectionnement

La HES-SO coordonne son offre de perfectionnement (cours et études postgrade) en forte liaison avec les besoins réels du marché. Les études répondent à des besoins de spécialisations.

Ce point est traité plus haut dans le document.

L'entrée en vigueur du Masterplan limite notre liberté d'action notamment en matière de choix de spécialisation. Les ordonnances d'application de la LHES révisée prévoient la mise en oeuvre de Master of Advanced Studies (MAS) en lieu et place des études postgrade. Ceci s'accompagne d'une augmentation des exigences de qualité et de financement des nouveaux produits. Dès 2006, la Confédération ne finance plus les activités postgrade.

### 2.7. Recherche appliquée et développement (Ra&D)

En matière de Ra&D, la HES-SO :

- crée les conditions cadres pour le développement de ses activités ainsi que des prestations de service en partenariat avec des tiers et au bénéfice de l'amélioration de la formation.
- développe sans relâche les capacités de la réserve stratégique, véritable instrument d'incitation et de soutien aux projets de Ra&D, tout en affinant les priorités d'engagement en relation avec les objectifs stratégiques, la formation en management, la publication d'ouvrages ou de résultats. Elle incite ses unités à rechercher du financement extérieur à la réserve stratégique. Elle privilégie les projets interdisciplinaires réunissant plusieurs entités internes ou externes à la HES-SO.
- se préoccupe des aspects liés à la propriété intellectuelle et à la valorisation des résultats.

Ce point est traité plus haut dans le document.

En 2005, la HES-SO a financé directement les instituts de recherche pour un montant de 9 millions de francs, soit plus de 770 mois/homme de travail. Pour ce qui concerne les réseaux de compétences, 43 projets ont été financés pour un montant de CHF 6 377 557 ou 546 mois. Dans les domaines Santé et Travail social, 50 projets ont été financés pour CHF 1 339 145 ou 114 mois. L'arrivée d'un « directeur » de la Ra&D (Vice-président en charge) doit permettre d'apporter des réponses aux préoccupations émises.

La question n'est pas définitivement réglée car liée à la diversité des statuts cantonaux.

## Stratégie et objectifs de développement 2004-2007

## Réalisations 2005

## Commentaires

### Plan directeur de la Haute école spécialisée

- réduit le nombre de ses centres de compétences, véritables centres de transfert, en leur intégrant notamment les instituts existants.
- étudie un rapprochement institutionnel avec le Centre CIM de Suisse occidentale.

Cet objectif est réalisé. L'effort est porté sur le renforcement des instituts dans les différentes écoles.

L'organisation de la recherche dans les domaines Santé et Travail social doit faire l'objet d'analyses en relation avec le résultat de l'évaluation des réseaux en 2006.

Le dossier n'a pas avancé, le CCSO développe sa propre stratégie, dans certains cantons de nombreuses collaborations sont en cours avec les antennes du CCSO.

### 2.8. Collaborations

La HES-SO intensifie et coordonne les collaborations avec les milieux économiques et scientifiques suisses ou étrangers et participe activement au développement des HES.

La HES-SO a intégré le consortium Alliance, elle renforce sa position dans les projets européens, participe aux masters conjoints en architecture et en cinéma, renforce son Master postgrade en Nanotechnologies. Sur le plan des HES suisses, elle est désormais pleinement impliquée dans les commissions spécialisées de la CSHEs.

La professionnalisation de la conduite de la HES-SO permet désormais une meilleure intégration aux superstructures nationales.

Le Président du comité directeur est membre depuis fin 2005 du comité directeur des conférences suisses des hautes écoles (réfiguration de la conférence unique des recteurs des hautes écoles), de même que du groupe de travail sur les accords de Nice (accord de reconnaissance des diplômes avec la France).

Elle collabore avec les autres hautes écoles et crée pour cela un service centralisé.

Le consortium Alliance joue désormais ce rôle.

### 2.9. Mobilité

La HES-SO crée les conditions cadres pour faciliter la mobilité des étudiant-e-s et des professeur-e-s.

La HES-SO a confié la gestion des contrats internationaux du programme ERASMUS au bureau MOVE de la Haute école valaisanne. Ce dernier assure la promotion des échanges en faveur de toutes les écoles.

Le budget annuel de soutien aux étudiants de CHF 950 000.- est désormais utilisé selon les propositions des conseils des

### 2.10. Structure de conduite

La HES-SO, école à sites multiples, se donne une structure de conduite adéquate.

La nouvelle structure de conduite est opérationnelle depuis la fin 2005.

Plan directeur de la Haute école spécialisée	2.11. Communication	Réalizations 2005	Commentaires
La HES-SO se dote des moyens nécessaires à assurer sa communication tant interne qu'externe.	La construction d'un Corporate commun se poursuit avec l'harmonisation des annonces presse, l'amélioration du site Internet, de même que le développement de brochures communées.	La HES-SO doit intensifier ses efforts communs en vue de présenter l'image d'une institution romande de premier plan sans « étouffer » ses membres.	
2.12. Infrastructures	La propriété des infrastructures doit faire l'objet de nouvelles règles au travers de la nouvelle convention intercantonale.	Cet objectif n'a pas été traité en 2005	L'OFFT a commandé dans le cadre du Masterplan un relevé exhaustif des locaux. Le travail sera réalisé en 2006.
2.13. Gestion financière	La HES-SO gère ses finances de manière autonome selon les principes de la transparence et de la prudence. Elle se dote des instruments de gestion nécessaires.	L'exercice comptable 2005 a permis de renforcer les méthodes de travail. Il met en évidence un besoin accru de controlling et d'harmonisation des méthodes dans les écoles.	Plusieurs sites des filières Santé et Travail social doivent encore affiner la qualité des données saisies de même que l'utilisation des applications informatiques.

3

Objectifs des missions de soutien

(plan financier et de développement 2004-2007)

Politique du personnel

3.1 Buts de la politique des ressources humaines

La politique des ressources humaines au sein de la HES-SO répond à la nécessité de faire converger la mission et les besoins d'une organisation évolutive avec ceux des individus qui la composent.

Les objectifs généraux de la politique du personnel de la HES-SO sont :

- d'assurer un enseignement de qualité et de haut niveau
- de garantir la qualification de son corps enseignant tant au niveau scientifique que didactique
- d'accroître la mobilité de son personnel enseignant;
- d'offrir à son personnel des conditions de travail et d'emploi appropriées visant à développer motivation et compétences.

La mission principale de la HES-SO étant de dispenser un enseignement axé sur la pratique et préparant à l'exercice d'activités professionnelles qui requièrent l'application de connaissances et de méthodes scientifiques, l'établissement et la mise en application de conditions cadres pour l'engagement du personnel d'enseignement et de recherche de la HES-SO ont pour but premier de permettre à la HES-SO de remplir cette mission.

3.2 Statut cadre unique

En cours d'élaboration, la définition des composantes d'un statut cadre unique et les conditions cadres de référence régissant les activités des enseignant-e-s et des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche dans les domaines d'études de la HES-SO ont

La HES-SO prévoise les modifications réglementaires prévues dans les cantons (pour les écoles membres de la HES-SO) afin de garantir le respect d'une politique générale du personnel.

Les instruments de pilotage des activités (application de gestion « académique » commune notamment par les feuilles de charge) ont été mis en place dans toutes les écoles durant l'année 2004.

La mobilité des enseignants demeure très relative, elle est plutôt en expansion dans les programmes postgrade.

Les échanges sont favorisés par une rubrique « emplois » du site internet de la HES-SO qui apporte une certaine transparence à la demande.

Les conditions de travail, notamment le respect du principe d'équité à l'intérieur de la HES-SO, dépendent fortement du statut en cours d'études.

L'application des décisions demeure hétérogène, la multiplicité des statuts des écoles complique le travail.

Le succès des programmes de mobilité interne à la HES-SO est fortement lié à la mise en œuvre du modèle de Bologne, notamment des orientations de troisième année (horizon 2007-2009).

Dès 2005 une commission unique du statut du personnel réunissant toutes les catégories de personnel a été mise en place (septembre 2005). Cette commission élabore un projet de statut commun répondant aux exigences d'une haute école de la taille de la HES-SO.

Les travaux planifiés en 2005-2006 prennent également en compte les exigences de la convention SZ quant à la mise en œuvre d'un statut cadre dans un délai de 5 ans. Les travaux

### Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)

notamment pour objectifs d'impliquer le personnel d'enseignement et de recherche aux divers changements organisationnels, de partager et diffuser les valeurs qui les sous-tendent, et au final de mieux répondre à la mission qui est celle de la HES-SO.

La Présidence rencontre très régulièrement les associations de professeurs afin de les informer et de tenir compte de leurs préoccupations. Les associations fédérées sous le non de FAP (Fédération des associations de personnel d'enseignement) pour la SO et de Coordination S2 pour la S2 pour les domaines Santé et Travail social jouent également un rôle de relais important vers toutes les personnes intéressées au développement de la HES-SO.

sont évidemment rendus plus complexes et plus longs par la fusion des deux institutions SO et S2 et les modifications de la LHES qui confirment l'adhésion de nouveaux domaines (Musique et Arts visuels notamment).

La commission statut du personnel est majoritairement composée de représentant-e-s du personnel.

### 3.3 Corps intermédiaire

La dotation de la HES-SO en corps intermédiaire se situe globalement dans la moyenne suisse. Le taux moyen de progression sera de quelque 10 % ces prochaines années. Il convient toutefois de remarquer ici que l'augmentation prévue sera plus importante dans les hautes écoles de gestion, vu la modestie de la dotation initiale. D'une manière générale, la HES-SO s'inspire des recommandations de la CSHES du 14 mars 2003.

La part du corps intermédiaire a été fortement améliorée dans le domaine Economie et services (hautes écoles de gestion). Par contre, elle demeure extrêmement faible dans les domaines Santé et Travail social.

Pour ce qui concerne le corps intermédiaire, la question du plan de carrière n'est pas réglée et fait l'objet de réflexions sur le plan fédéral.

Cette situation partiellement incompatible avec le statut de haute école doit faire l'objet de mesures correctives dans les cantons.

### 3.4 Pilotage et mise en oeuvre

La politique des ressources humaines doit satisfaire les besoins et exigences de l'institution HES-SO et ceux du personnel d'enseignement et de recherche. Elle est par conséquent le résultat d'une démarche impliquant tous les partenaires concernés (dirigeants, cadres, collaboratrices et collaborateurs, et représentant-e-s des associations du personnel).

Les conditions cadres sont fixées, elles sont renforcées par les recommandations de la Conférence suisse des HES (CSHES) en la matière.

Le Comité stratégique fixe les conditions cadres d'engagement du personnel d'enseignement et de recherche.

Les conditions cadres sont établies mais les réglementations demeurent cantonales.

**Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)**

**Finances**

La HES-SO est établie sur une mise en commun substantielle de ressources financières. Les dispositions du Concordat intercantonal HES-SO fixent un modèle de financement très performant de type « pot commun », dans lequel la fonction de redistribution des contributions financières et des subventions appartient aux organes centraux.

A ce titre, les organes dirigeants de la HES-SO disposent d'une forte capacité à définir et à mettre en œuvre la stratégie.

La mise en application depuis le 1er janvier 1999 du système financier de la HES-SO confirme son bon fonctionnement sur la durée, tant sur le plan du financement, de l'allocation des ressources, que des équilibres généraux.

Quatre exercices comptables ont ainsi pu être bouclés dans le respect des budgets et du cadre financier. De plus, le système financier répond aux exigences élevées qui lui sont posées, à savoir pour l'essentiel sur trois plans principaux :

1. clarté et transparence
2. efficacité, efficience et économie
3. équité

**3.5 Objectifs en matière de financement**

a) Efforts de rationalisation pour l'ensemble des missions HES tout en assurant un haut niveau qualitatif des prestations.

Les déséquilibres structurels liés aux étudiants étrangers se confirment et seront exacerbés avec l'arrivée des domaines artistiques.

L'évaluation d'un nouveau modèle de financement doit notamment permettre de limiter les effets des variations d'effectifs, à la baisse comme à la hausse.

Plusieurs cantons n'ont pas été en mesure de contenir ou supprimer le financement des conditions locales particulières. Les fluctuations négatives du nombre d'étudiant-e-s pèsent très lourdement sur les finances cantonales.

La Confédération et les cantons étudient un système de financement par coûts forfaitaires découplés des charges effectives des écoles. Ceci pourrait déboucher sur une diminution très importante des moyens financiers mis à disposition.

Les coûts par étudiant sont en constante diminution et sont, pour de nombreuses filières, les plus bas de Suisse. Un projet d'amélioration de l'efficience a été lancé en septembre 2004. Plus de 130 mesures d'amélioration de l'efficience ont été évaluées.

Le premier train de mesures touche les sujets suivants :

**Nouvelle gouvernance**

1. Diminution du nombre de membres des comités directeurs et du nombre de commissions.  
Les deux comités directeurs sont fusionnés en un seul comprenant 13 membres au lieu de 23. Les commissions ont été réduites de 16 à 4 et 2 conseils ont été créés.



**Objectifs des missions de soutien**  
(PFD 2004-2007)

2. Préavis des domaines pour les décisions d'investissements liés aux missions HES.  
Mesure en vigueur dès 2006.
3. Optimisation de l'utilisation des capacités d'enseignement par une balance des charges, sous l'égide des responsables de domaine.  
A réaliser, mais difficilement applicable sur le plan pratique.
4. Rationalisation de l'offre des modules à options.  
En cours d'analyse dans les domaines.
5. Coordination renforcée en matière de communication et de publication.  
A réaliser, un réseau de répondant-e-s communication a été mis en place et fonctionne.
6. Optimisation des taux d'encadrement.  
Des benchmarks sectoriels doivent être réalisés en 2006.
7. Fixation d'une limite plafond pour les charges administratives (cumul écoles / établissement).  
Pas encore réalisé.

**Missions HES élargies**

8. Détermination d'un plan stratégique avec objectifs à long terme pour les missions HES élargies.  
Réalisé dans le cadre du plan financier et développement 2008-2011.
9. Amélioration de la structure de financement de la Ra&D.  
Fait partie de l'étude du nouveau modèle financier.
10. Auto-financement des prestations de service.  
En voie de réalisation.
- Dispositif de formation pratique HES-SZ**
11. Transfert aux praticiens formateurs de l'ensemble de l'encadrement pédagogique des étudiant-e-s pendant les périodes de formation pratique et suppression de l'encadrement clinique par les sites de formation.  
A évaluer en 2006.

**Objectifs des missions de soutien**  
(PFD 2004-2007)

12. Suppression des indemnités aux étudiant-es en relation avec la formation pratique HES-S2 (le groupe Efficience et le comité directeur sont conscients que cette mesure est en dehors du périmètre HES-S2).  
Discussion politique en cours avec la CRASS (Conférence romande des affaires sanitaires et sociales).

**Modèle financier**

13. Financement bloqué des loyers supplétifs par paliers de +/- 10% ou +/- 15% par école.  
Fait partie de l'étude du nouveau modèle financier.

**Revenus**

14. Clause d'indexation de la taxe d'études dès 5% d'inflation.  
Décidée.

**Coordination régionale et nationale**

15. Répartition du portefeuille des prestations entre HES et Unis.  
Discussion nationale en cours.

**Références benchmarks au niveau opérationnel**

16. Promotion et infrastructures pour le travail à distance.  
Installation d'un réseau de visio-conférence décidée.
17. Informatique personnelle financée par chaque étudiant.  
En voie de généralisation en collaboration avec l'EPFL.
18. Participation forfaitaire de l'étudiant aux frais en cas de remédiation.  
A réaliser.

- b) Utilisation optimale de la réserve stratégique (10% du budget).
- c) Fixation d'un cadre financier pour les conditions cadres du personnel

Cette mesure ne touche pas le budget de la HES-SO. Elle donne un signe très négatif quant à l'évolution des études dans les domaines concernés.

Traité en 2006 par la commission slautu du personnel

Stratégie et objectifs de développement 2004-2007	Réalizations 2005	Commentaires
<p><b>Objectifs des missions de soutien</b> (PFD 2004-2007)</p>		<p>La gestion des serveurs dédiés aux AGX est confiée à la HES-SO Fribourg.</p>
<p>d) Efficience des instruments de pilotage en relation avec la structure de conduite.</p>	<p>Les applications communes de gestion (AGX) ont été développées et installées dans toutes les écoles des domaines Santé et Travail social.</p> <p>L'application de gestion de la formation pratique est pleinement opérationnelle.</p>	
<p>e) Aménagement du modèle financier.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En principe, disparition des conditions locales particulières (financements directs par les cantons partenaires), sous réserve de cas particuliers éventuels.</li> </ul>	<p>Certaines écoles de la HES-SO continuent à développer des CLP importantes. Ceci doit faire l'objet d'analyses poussées.</p> <p>La baisse tendancielle des budgets mis à la disposition des écoles atteint ses limites.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude de l'aménagement éventuel du dispositif de financement des études principales lié au nombre d'étudiants.</li> </ul>	<p>Le système mis en place à l'EHL est désormais appliqué également à l'école d'ingénieurs de Changins depuis la rentrée 2006.</p>	
<p>f) Synergies organisationnelles.</p>		
<p>Celles-ci sont visées sur plusieurs plans, à savoir pour l'essentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration de la HES-SO et de la HES-SZ à tous les niveaux.</li> <li>• Limitation du nombre d'étages hiérarchiques et développement de la transversalité dans les structures.</li> <li>• Economies d'échelle par la mise en commun de ressources pour l'ensemble du réseau (par exemple : informatique, communication, égalité des chances).</li> </ul>	<p>Le projet de convergence est terminé et la HES-SO est unifiée (hormis ses bases légales).</p> <p>Des projets locaux sont en cours comme par exemple la création d'un campus à Yverdon qui réunit ingénieurs et économistes sur un site unique de plus de 1300 étudiant-e-s.</p>	<p>La simplification du fonctionnement de la HES-SO a été confirmée en 2005.</p>
<p>g) Développement du système d'information et de gestion.</p>	<p>Réalisé.</p>	<p>Les efforts se concentrent désormais sur l'amélioration des logiciels notamment en terme de facilité d'utilisation et de performance, de même que sur les outils d'extraction et de mise en valeur des données contenues dans les bases.</p>

**Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)**

**3.6 Objectifs relatifs à la création et à l'aménagement de sources de financement**

Dans ce domaine, la HES-SO confirme sa politique quant aux taxes d'études pour le niveau diplôme (CHF 500.- par semestre). La stratégie de développement de sources de financement externes se concentre sur la recherche de l'augmentation du cofinancement par des tiers pour les missions HES élargies (Ra&D et formations postgrade). La HES-SO a pour objectif de principe une hausse des niveaux minimaux actuels (10% pour la Ra&D et 50% pour les formations postgrade). La définition plus précise de cet objectif et de ses modalités de réalisation est en cours.

Les conventions d'objectifs relatives au financement de la Ra&D poussent désormais le financement par des tiers à 50% des montants obtenus.

**Egalité**

**3.7 Objectifs stratégiques de l'Egalité**

Les quatre axes principaux suivants ont été retenus :

- a) Représentation paritaire des femmes
- Selon les statistiques 2001-2002, la HES-SO ne compte que 21,9 % de femmes professeures et 34,9% d'étudiantes. De plus, cette proportion est notamment plus faible dans les écoles d'ingénieur-e-s, raison pour laquelle la HES-SO a mis la priorité dans ce secteur. A moyen et à long termes, l'objectif sera d'atteindre la parité dans toutes les filières de la HES-SO.
- Concernant plus particulièrement la représentation des femmes professeures, la HES-SO vise à développer des méthodes de recrutement qui tiennent compte de la spécificité des parcours féminins, par exemple le fait que ceux-ci soient souvent interrompus par des contraintes familiales.

Traité plus haut.

Stratégie et objectifs de développement 2004-2007	Réalizations 2005	Commentaires
<p><b>Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)</b></p> <p>b) Enseignement</p> <p>Pour ce qui concerne l'enseignement, il convient particulièrement de choisir et développer des contenus de cours qui répondent aux intérêts des étudiantes et d'introduire des techniques pédagogiques qui leur soient favorables.</p> <p>c) Communication</p> <p>Dans le domaine de la communication interne et externe, la HES-SO développe une communication et un marketing mieux orientés vers la population féminine.</p> <p>d) Une action qui s'inscrit dans la durée.</p> <p>Ces efforts déploieront leurs effets dans une perspective à long terme. Etablir des conditions cadres favorables au recrutement tant des étudiantes que des professeuses, chercheuses ou collaboratrices scientifiques, ne peut se concevoir qu'à l'appui d'un changement de mentalités et d'habitudes. C'est donc un engagement de longue haleine.</p>	<p>Poursuite des actions 2004.</p> <p>Plusieurs initiatives visant à encadrer les jeunes femmes en formation dans un milieu quasi exclusivement masculin sont en cours dans les écoles concernées.</p> <p>Poursuite des actions 2004.</p> <p>La plateforme égalité conseille les auteur-e-s en termes de féminisation des textes (langage épique) et d'équilibre des représentations hommes-femmes dans les brochures de présentation des filières.</p> <p>Poursuite des actions 2004.</p> <p>Un plan d'action est établi pour la période 2004-2007. De même, une série d'objectifs opérationnels ont-ils été déterminés dont les priorités doivent encore être décidées par la Commission Egalité.</p> <p>Parmi les objectifs déjà définis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser pour la première fois un projet commun à toutes les 7 HES de Suisse. Il s'agit du projet « fia-Info-lunch » qui consiste à sensibiliser les filles des écoles professionnelles à fréquenter les filières techniques;</li> <li>• Poursuivre les projets WINS, de mentoring et les autres projets courants qui se terminent en fin 2004 et dans le courant de l'année 2005 ;</li> <li>• Rédiger des nouveaux projets dont la conception a eu lieu en 2004 ; et d'autres dans les secteurs de la Santé et Travail social ;</li> <li>• Réaliser d'autres projets qui concernent le corps professoral et les femmes actives dans la vie professionnelle ;</li> </ul>	<p>Programme « Future ingénieure »</p> <p>Programme WINS (Women in Science »</p> <p>Programme Mentoring</p> <p>Atelier de formation continue pour les enseignant-e-s prévu à la rentrée 2006.</p> <p>Projet Business career Women (plate-forme de réseautage) et les études postgrade en management, organisation, communication.</p> <p>Réflexion à venir avec le nouveau dispositif mis en place en 2006.</p>

**Objectifs des missions de soutien (PFD 2004-2007)**

- Réaliser des projets transversaux (sensibilisation au genre du personnel de la HES-SO ; utilisation du langage épique ; recrutement de personnel) qui seront bénéfiques pour la promotion des chances dans l'ensemble des domaines de formation des écoles.

**Annexes**

- ⇨ Vade-mecum 2005-2006
- ⇨ Tableau présentant les quotas de référence, par filière et par site, pour les dispositions d'application de la régulation des admissions dans certaines filières.

**Quotas de référence, par filière et par site, pour les dispositions  
d'application de la régulation des admissions dans certaines filières**

Filières / Sites	Intentions annoncées dans le rapport de la CSA d'octobre 2003	Nouvelles intentions annoncées en mars 2004	Décision du Comité directeur
Ergothérapeutes :	38	38	38
Physiothérapeutes			
- Site GE :	22	24	24
- Site VD :	34	34	34
- Site VS :	26	30	30
Psychomotriciennes :	16	16 à 20	20
Diététiciennes :	20	22 à 25	22
Sages-femmes			
- site GE :	20	22 à 25	22
- site VD :			20

## ***EXERCICE 2005***

## ***COMPTES PROVISOIRES***

Haute école de Genève, direction générale

Genève, le 5 mai 2006



## Table des matières

<b>1</b>	<b>SYSTEME DE FINANCEMENT ET INSTRUMENTS DE GESTION.....</b>	<b>4</b>
1.1	FINANCEMENT HES .....	5
1.1.1	<i>Schéma du financement de la HES-SO et de la HES-S2.....</i>	<i>5</i>
1.1.2	<i>Financement global de la HES-SO et de la HES-S2 (cf schéma ci-dessus) .....</i>	<i>6</i>
1.1.3	<i>Financement des écoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2 (cf schéma ci-dessus) .....</i>	<i>6</i>
1.2	FLUX FINANCIERS GLOBAUX.....	7
1.3	INSTRUMENTS DE GESTION .....	7
1.4	BUDGET 2005, FINANCEMENT GLOBAL.....	8
1.4.1	<i>HES-SO .....</i>	<i>8</i>
1.4.2	<i>Évolution du clearing de la HES-SO .....</i>	<i>9</i>
1.4.3	<i>HES-S2.....</i>	<i>10</i>
1.4.4	<i>Évolution du clearing de la HES-S2.....</i>	<i>11</i>
1.5	FINANCEMENT DES ECOLES GENEVOISES.....	12
1.5.1	<i>HES-SO .....</i>	<i>12</i>
1.5.2	<i>HES-S2.....</i>	<i>14</i>
<b>2</b>	<b>COMPTES GENERAUX .....</b>	<b>16</b>
2.1	EFFECTIFS ETUDIANTS 2002 A 2005*.....	17
2.2	CHIFFRES CLES.....	18
2.2.1	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-SO.....</i>	<i>18</i>
2.2.2	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-S2.....</i>	<i>19</i>
2.3	BILAN AU 31 DECEMBRE 2005.....	20
2.3.1	<i>Haute École de Genève : école de la HES-SO avec ESBA.....</i>	<i>20</i>
2.3.2	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-S2.....</i>	<i>21</i>
2.4	COMPTE GENERAL D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2005.....	22
2.4.1	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) et HES-S2 .....</i>	<i>22</i>
2.4.2	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) .....</i>	<i>23</i>
2.4.3	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-S2.....</i>	<i>24</i>
2.5	PROVISIONS ET RESERVES.....	25
2.5.1	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) .....</i>	<i>25</i>
2.5.2	<i>Haute École de Genève : écoles de la HES-S2.....</i>	<i>26</i>
<b>3</b>	<b>COMPTES DES ECOLES.....</b>	<b>27</b>
3.1	ÉCOLE D'INGENIEURS DE GENEVE.....	28
3.1.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>28</i>
3.1.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>29</i>
3.2	ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LULLIER.....	30
3.2.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>30</i>
3.2.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>31</i>
3.3	HAUTE ÉCOLE DE GESTION .....	32
3.3.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>32</i>
3.3.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>33</i>
3.4	HAUTE ÉCOLE D'ARTS APPLIQUÉS .....	34
3.4.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>34</i>
3.4.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>35</i>
3.5	ÉCOLE SUPÉRIEURES DES BEAUX-ARTS.....	36
3.5.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>36</i>
3.5.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>37</i>
3.6	HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ.....	38
3.6.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>38</i>
3.6.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>39</i>
3.7	HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL.....	40
3.7.1	<i>Chiffres clés .....</i>	<i>40</i>
3.7.2	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004) .....</i>	<i>41</i>

3.8	COMPTES COMMUNS SO, S2 ET ESBA – DIRECTION GENERALE.....	42
3.8.1	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)</i> .....	42
<b>4</b>	<b>COMPTE D'EXPLOITATION ESIG .....</b>	<b>43</b>
4.1	ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE DE GESTION.....	44
4.1.1	<i>Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)</i> .....	44
<b>5</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>45</b>
5.1	ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES CANTONS.....	46
5.2	REPARTITION DES POSTES DU PERSONNEL, SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2005.....	47
5.2.1	<i>Personnel enseignant</i> .....	47
5.2.2	<i>Corps intermédiaire</i> .....	47
5.2.3	<i>Personnel administratif et technique</i> .....	47
5.3	DETAIL DES COMPTES HES-SO GENEVE (AVEC ESBA).....	48
5.4	DETAIL DES COMPTES HES-S2 GENEVE .....	51
5.5	PROVENANCE DES ETUDIANTS EN 2005 (MOYENNE PONDEREE) .....	54
5.6	EVOLUTION RA&D ET MANDATS DANS LES ECOLES HES .....	55

## **1 Système de financement et instruments de gestion**

### 1.1 Financement HES

Les entités constituant la HES Genève sont financées de différentes manières selon qu'elles appartiennent ou non à la HES-SO ou à la HES-S2.

Quatre écoles sont intégrées dans le système de financement de la HES-SO :

- l'École d'ingénieurs de Genève (EIG),
- l'École d'ingénieurs de Lullier (EIL),
- la Haute école de gestion (HEG),
- la Haute école d'arts appliqués (HEAA).

Deux écoles sont intégrées dans le système de financement de la HES-S2 :

- la Haute école de travail social, (HETS),
- la Haute école de santé, (HEdS).

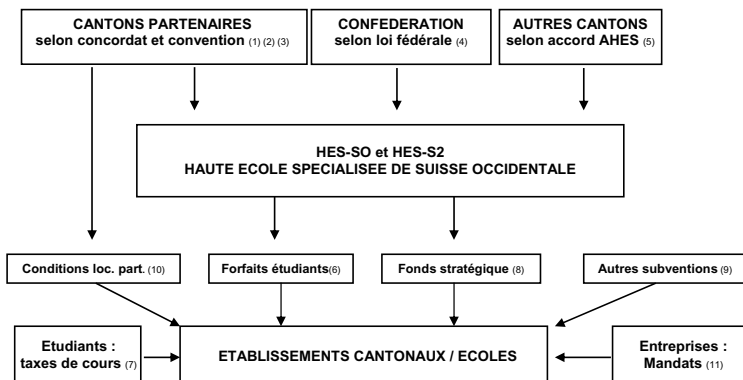
L'École supérieure des Beaux-Arts (ESBA) est financée directement par le canton.

Les charges de la direction générale sont affectées aux écoles de la Haute École de Genève proportionnellement au total de leurs charges respectives.

Figurent également sous la rubrique budgétaire HES :

- La subvention à la Haute école de musique, non encore intégrée à la haute école de Genève, qui comprend les filières professionnelles du Conservatoire de musique de Genève et de l'Institut Jaques-Dalcroze ;
- La subvention de l'École supérieure d'informatique de gestion, rattachée à la haute école de gestion, mais dépendant de la loi sur la formation professionnelle et non de la loi HES ;
- La contribution du canton de Genève aux autres cantons pour les étudiants genevois dans les HES autres que la HES-SO, conformément à l'accord intercantonal HES (loi cantonale C 1 21.0)

#### 1.1.1 Schéma du financement de la HES-SO et de la HES-S2



### 1.1.2 Financement global de la HES-SO et de la HES-S2 (cf schéma ci-dessus)

Les ressources destinées à la couverture des charges de l'ensemble des écoles et de l'administration centrale, ainsi qu'à l'approvisionnement de la réserve stratégique sont essentiellement constituées, pour la HES-SO et la HES-S2, des contributions cantonales et des subventions fédérales.

Ces versements cantonaux sont composés de trois montants correspondant aux critères de contribution retenus, dont l'incidence respective a été fixée en pourcentage du montant total des contributions :

- un montant forfaitaire identique pour tous les cantons, correspondant au droit de cécision <sup>(1)</sup> (5%);
- un montant proportionnel au nombre des étudiants originaires du canton scolarisés dans la HES-SO <sup>(2)</sup> (avantage de bien public, 50%);
- un montant proportionnel au nombre des étudiants HES accueillis dans le canton <sup>(3)</sup> (avantage de site, 45%).

Le montant des contributions cantonales inscrites au budget est inférieur au montant des charges des écoles du canton, du fait que « la caisse commune » HES-SO reçoit les contributions de la Confédération <sup>(4)</sup> et des autres cantons non membres de la HES-SO <sup>(5)</sup> (selon les dispositions de l'Accord sur les HES).

### 1.1.3 Financement des écoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2 (cf schéma ci-dessus)

La principale source de financement des écoles est constituée des montants forfaitaires par étudiant-e-s <sup>(6)</sup>, différenciés selon les filières d'étude, qui leur sont versés par la HES-SO et la HES-S2.

Elles bénéficient aussi des écolages perçus auprès des étudiants non genevois ou remboursés par le canton pour les étudiants genevois <sup>(7)</sup>.

Les nouvelles missions liées à la recherche appliquée et aux transferts de technologie sont financées par les Fonds stratégiques et de développement de la HES-SO et de la HES-S2 <sup>(8)</sup>, par des mandataires privés, par des institutions fédérales (Commission fédérale des technologies et de l'innovation, Office fédéral des assurances sociales, etc.) ou européennes (Interreg et par des autres programmes de financement de la recherche) <sup>(9)</sup>.

Le fond stratégique au budget 2005 représente environ 10% du budget de la HES-SO. Pour la HES-S2, l'objectif est le même, mais le fond stratégique n'atteignait, encore en 2005, que 3,6% environ du budget. Ces fonds sont principalement destinés au développement de la recherche appliquée.

En 2005, les écoles HES de Genève membres de la HES-SO ont ainsi obtenu un montant total de plus de 3.8 millions de francs (4.03 en 2004), frais d'équipement et administration inclus. Les écoles genevoises de la HES-S2 ont, quant à elles, reçu CHF 643'000 francs, (CHF 186'000 en 2004).

Le fonds stratégique représente environ 10% du budget de la HES-SO. Pour la HES-S2, l'objectif est le même, mais le fonds stratégique n'atteindra au projet de budget 2006, que 3,8% environ du budget. Ces fonds sont principalement destinés au développement de la recherche appliquée.

Enfin, pour la couverture des charges supplémentaires liées à des « conditions locales particulières, CLP » <sup>(10)</sup>, les écoles genevoises ont aussi accès à une contribution spécifique du département de l'instruction publique. En 2005, cette contribution s'est élevée à CHF 3.215 millions de francs pour les écoles de la HES-S2. Ces « conditions locales particulières » sont liées à plusieurs facteurs : coûts salariaux et coûts immobiliers plus élevés à Genève que dans les autres cantons romands, taux d'encadrement plus élevés que la moyenne romande dans certaines filières, recherches ou formations postgrade non entièrement financées par des fonds externes, etc.

Les « conditions locales particulières » sont élevées pour les écoles de la HES-S2, car le canton doit pallier l'insuffisance des subventions de la part de la Confédération (10% au lieu des 33% prévus par la loi fédérale).

Enfin, les écoles reçoivent de la part des entreprises et institutions des montants correspondant aux mandats et prestations à des tiers <sup>(11)</sup>.

## 1.2 Flux financiers globaux

	HES-SO 2005	HES-S2 2005	ESBA 2005
<b>contribution du canton à l'institution intercantonale</b>	<b>34'874'724</b>	<b>19'959'770</b>	
<b>financements reçus de la HES-SO/S2 par les écoles genevoises</b>	<b>59'277'290</b>	<b>24'300'732</b>	
financement selon accord AHES <sup>1</sup>			2'592'000
autres recettes	11'937'162	9'427'208	1'493'431
financement complémentaire à la charge du canton	9'016'517	7'939'254	8'907'161
total des produits des écoles	80'230'969	41'667'194	12'992'592
<b>total des charges des écoles</b>	<b>78'471'679</b>	<b>44'739'194</b>	<b>12'992'592</b>
résultat	1'759'290	-3'072'000	0

<sup>1)</sup> Accord intercantonal pour le financement des études des personnes venant d'autres cantons

## 1.3 Instruments de gestion

Le concordat intercantonal HES-SO et la convention HES-S2 stipulent que « la gestion financière est assurée par un système financier et comptable unifié et selon des procédures communes ». C'est dans cette optique qu'ont été développés les trois piliers du système d'information de la HES-SO/S2, avec la participation active des représentants de la Haute école de Genève :

- l'application de gestion financière et comptable (AGF),
- l'application de gestion académique (AGE),
- l'application de gestion de projets (AGP), pour la recherche appliquée.

L'objectif de ces trois applications est de mettre à la disposition de leurs utilisateurs des outils efficaces permettant :

- d'assurer de manière rationnelle, coordonnée et transparente les tâches de gestion,
- de répondre aux exigences d'harmonisation présentes et futures,
- de mettre en place une gestion décentralisée par établissement cantonal et par école
- d'assurer une vision globale du fonctionnement de l'institution intercantonale.

Depuis le début de l'année 2000, contrairement à d'autres écoles partenaires, **la Haute école de Genève s'est engagée dans l'utilisation exclusive de ces systèmes de gestion et joue un rôle de leader dans leur mise en œuvre et leur développement.**

## 1.4 Budget 2005, financement global

### 1.4.1 HES-SO

	<u>Francs</u>
<b>1) Charges globales de la HES-SO</b>	<b>236'816'435</b>
Subventions nettes versées aux écoles	206'871'435
Charges communes de coordination et d'harmonisation et charges du secrétariat	7'595'000
Dotation aux fonds stratégiques	22'350'000
Variations sur autres fonds – corrections sur exercices antérieurs	0
<b>Total des charges</b>	<b>236'816'435</b>

### 2) Contributions des cantons partenaires

Bases de calcul des contributions	
Droit de co-décision	1'118'862 par canton
Avantage de bien public	16'161 par étudiant envoyé
Avantage de site	11'005 par étudiant accueilli

Répartition des contributions (étudiants en équivalent plein temps - pondérés – ee = ¾)	nombre moyen d'étudiants envoyés	nombre moyen d'étudiants accueillis	contribution cantonale (frs)
Fribourg	696	792	21'090'513
Genève	984	1'671	35'415'249
Arc (Berne, Jura et Neuchâtel)	970	766	27'461'654
Valais	677	633	19'019'452
Vaud	1'519	1'595	53'653'802
<b>Total HES-SO</b>	<b>4'846</b>	<b>5'457</b>	<b>156'640'670</b>

### 3) Autres sources de financement

	<u>Francs</u>
Subventions fédérales	71'774'915
Contributions des cantons non membres	8'350'850
Produits financiers	50'000
<b>Total autres financements</b>	<b>80'175'765</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>236'816'435</b>

## 1.4.2 Évolution du clearing de la HES-SO

Clearing		Réel 2004	PB 2005	Réel 2005 provisoire	PB 2006
Genève	Contribution financière du canton à la HES-SO	33'093'809	34'328'111	34'874'724	35'080'236
	Subventions de la HES-SO aux écoles genevoises pour les études principales	54'292'490	55'008'511	55'475'356	57'021'196
	Clearing	21'198'681	20'680'400	20'600'632	21'940'960
Fribourg	Contribution financière du canton à la HES-SO	19'398'434	22'118'372	19'253'729	20'810'229
	Subventions de la HES-SO aux écoles fribourgeoises pour les études principales	27'492'029	29'331'897	27'279'893	27'080'397
	Clearing	8'093'595	7'213'525	8'026'164	6'270'168
Valais	Contribution financière du canton à la HES-SO	19'008'519	19'504'618	18'519'115	18'821'390
	Subventions de la HES-SO aux écoles valaisannes pour les études principales	20'145'367	21'575'791	20'758'729	21'316'392
	Clearing	1'136'848	2'071'173	2'239'614	2'495'002
Total ARC	Contribution financière des cantons à la HES-SO	16'813'176	29'264'814	25'453'093	25'347'319
	Subventions de la HES-SO aux écoles ARC pour les études principales	16'842'421	29'150'978	23'992'041	23'106'481
	Clearing	29'245	-113'836	-1'461'052	-2'240'838
Vaud	Contribution financière du canton à la HES-SO	51'389'263	54'905'820	50'770'274	50'637'460
	Subventions de la HES-SO aux écoles vaudoises pour les études principales	54'158'306	57'854'394	52'535'777	53'202'091
	Clearing	2'769'043	2'948'574	1'765'503	2'564'631



### 1.4.3 HES-S2

	<u>Francs</u>
<b>1) Charges globales de la HES-S2</b>	<b>103'697'997</b>
Subventions nettes versées aux écoles	86'052'997
Charges communes de coordination et d'harmonisation et charges du secrétariat	4'445'000
Dotation aux fonds stratégiques et formation pratique	13'200'000
Variations sur autres fonds – corrections sur exercices antérieurs	
<b>Total des charges</b>	<b>103'697'997</b>

### 2) Contributions des cantons partenaires

Bases de calcul des contributions

Droit de co-décision	672'008 par canton
Avantage de bien public	13'957 par étudiant envoyé
Avantage de site	11'991 par étudiant accueilli

Répartition des contributions (étudiants en équivalent plein temps - pondérés – ee = %)	nombre moyen d'étudiants envoyés	nombre moyen d'étudiants accueillis	contribution cantonale (frs)
Fribourg	492.00	452.00	12'963'722
Genève	703.00	928.00	21'609'481
Arc (Berne, Jura et Neuchâtel)	590.00	196.00	12'603'541
Valais	520.00	546.00	14'470'687
Vaud	1'066.00	1'409.00	32'433'716
<b>Total HES-S2</b>	<b>3'371.00</b>	<b>3'531.00</b>	<b>94'081'147</b>

### 3) Autres sources de financement

Francs

Subventions fédérales	8'300'000
Contributions des cantons non membres	1'316'850
Transfert de fonds stratégiques HES-SO	

**Total autres financements** **9'616'850**

**Total des ressources** **103'697'997**

## 1.4.4 Évolution du clearing de la HES-S2

Clearing		Réel 2004	PB 2005	Réel 2005 provisoire	PB 2006
Genève	Contribution financière du canton à la HES-S2	17'195'823	21'763'738	19'959'770	21'634'399
	Subventions de la HES-S2 aux écoles genevoises pour les études principales	21'852'747	23'369'653	23'658'916	25'038'514
	Clearing	4'656'924	1'605'915	3'699'146	3'404'115
Fribourg	Contribution financière du canton à la HES-S2	11'261'269	13'300'197	12'242'897	13'504'265
	Subventions de la HES-S2 aux écoles fribourgeoises pour les études principales	10'027'254	11'236'876	11'055'093	11'676'555
	Clearing	-1'234'015	-2'063'321	-1'187'804	-1'827'710
Valais	Contribution financière du canton à la HES-S2	13'407'109	14'777'862	13'598'996	13'385'733
	Subventions de la HES-S2 aux écoles valaisannes pour les études principales	12'742'741	13'434'181	12'309'564	11'772'271
	Clearing	-664'368	-1'343'681	-1'289'432	-1'613'462
Total ARC	Contribution financière des cantons à la HES-S2	11'432'484	12'600'783	12'748'260	13'446'882
	Subventions de la HES-S2 aux écoles ARC pour les études principales	4'961'330	4'752'798	5'141'277	5'119'365
	Clearing	-6'471'154	-7'847'985	-7'606'983	-8'327'517
Vaud	Contribution financière du canton à la HES-S2	29'825'411	32'677'306	31'501'520	33'939'852
	Subventions de la HES-S2 aux écoles vaudoises pour les études principales	33'071'185	34'190'779	32'822'843	34'369'563
	Clearing	3'245'774	1'513'473	1'321'323	429'711

## 1.5 Financement des écoles genevoises

### 1.5.1 HES-SO

#### 1.5.1.1 Subvention de la HES-SO

Ecole et filière	Nombre d'étudiants pondérés <sup>(*)</sup>	Subvention par étudiant (Francs)	Subvention études principales (Francs)	Subvention infrastructure (Francs)	Versement de la réserve stratégique (Francs)
<b>Ecole d'ingénieurs de Genève</b>					
Architecture	85	30'806	2'603'107		
Architecture Master	1	30'806	15'403		
Génie civil	50	41'315	2'055'421		
Génie électrique	6	23'645	141'870		
Electronique	7	39'083	254'040		
Energie électrique	3	39'083	117'249		
Microtechniques	89	41'129	3'650'199		
Informatique	77	27'644	2'128'588		
Génie mécanique	85	43'547	3'712'382		
Physique appliquée	13	41'129	524'395		
Télécommunications	62	39'083	2'423'146		
Génie chimique	25	46'430	1'149'143		
<b>Total EIG</b>	<b>501</b>		<b>18'774'941</b>	<b>2'795'800</b>	<b>1'874'886</b>
<b>Ecole d'ingénieur de Lullier</b>					
Agronomie	59	45'314	2'650'869		
Gestion de la nature	137	30'155	4'116'158		
Architecture du paysage	184	30'155	5'548'520		
<b>Total EIL</b>	<b>379</b>		<b>12'315'547</b>	<b>2'122'400</b>	<b>281'288</b>
<b>Haute école de gestion</b>					
Gestion d'entreprise	198	18'902	3'737'871		
Gestion d'entreprise en emploi	161	10'532	1'690'386		
Information documentaire	129	19'832	2'553'370		
Informatique de gestion	88	19'832	1'740'258		
Informatique de gestion à temps partiel	7	11'499	80'493		
<b>Total HEG</b>	<b>582</b>		<b>9'802'378</b>	<b>1'077'650</b>	<b>1'426'615</b>
<b>Haute école d'arts appliqués</b>					
Architecture d'intérieur	60	33'038	1'990'540		
Design industriel et de produits (avec orientation céramique, stylisme, bijouterie)	77	35'735	2'751'595		
Communication visuelle	94	32'480	3'036'880		
<b>Total HEAA</b>	<b>231</b>		<b>7'779'015</b>	<b>807'625</b>	<b>230'551</b>
<b>Total HES Genève</b>	<b>1'692</b>		<b>48'671'879</b>	<b>6'803'475</b>	<b>3'813'340</b>

(\*) moyenne pondérée OFFT

## 1.5.1.2 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO 2005

Source de financements	EIG (Francs)	EIL (Francs)	HEG (Francs)	HEAA (Francs)	Total (Francs)	Total (en %)
HES-SO - études principales	18'774'941	12'315'547	9'802'378	7'779'015	48'671'879	64.12
HES-SO - infrastructure	2'795'800	2'122'400	1'077'650	807'625	6'803'475	8.96
HES-SO - fonds stratégiques	1'874'886	281'288	1'426'615	230'551	3'813'340	5.02
<b>Total HES-SO</b>	<b>23'445'627</b>	<b>14'719'235</b>	<b>12'306'643</b>	<b>8'817'191</b>	<b>59'288'694</b>	<b>78.11</b>
contributions et subventions	864'437	2'934	60'093	55'368	982'832	1.29
écologie	639'612	431'206	645'719	269'229	1'985'766	2.62
mandats et prestations	1'667'282	386'804	1'289'007	316'893	3'659'986	4.82
produits divers	236'106	365'994	253'685	92'516	948'301	1.25
utilisation des provisions	61'838	199'623	339'224	6'277	606'962	0.80
<b>Total autres revenus</b>	<b>3'469'275</b>	<b>1'386'561</b>	<b>2'587'728</b>	<b>740'283</b>	<b>8'183'847</b>	<b>10.78</b>
<b>Insuffisance de financement couverte par le canton / (Excédent) de financement</b>						
	<b>8'519'159</b>	<b>(1'199'405)</b>	<b>(136'627)</b>	<b>1'252'582</b>	<b>8'435'709</b>	<b>11.11</b>
<b>Total</b>	<b>35'434'061</b>	<b>14'906'391</b>	<b>14'757'744</b>	<b>10'810'056</b>	<b>75'908'250</b>	<b>100.00</b>

## 1.5.1.3 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO en pourcent

Source de financements	EIG (en %)		EIL (en %)		HEG (en %)		HEAA (en %)		Total (en %)	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
HES-SO - études principales	52.99	57.88	82.62	74.82	66.42	62.82	71.96	72.56	64.12	64.47
HES-SO - infrastructure	7.89	9.14	14.24	12.87	7.30	6.77	7.47	12.65	8.96	9.99
HES-SO - fonds stratégiques	5.29	5.81	1.89	2.80	9.67	7.86	2.13	5.84	5.02	5.54
<b>Total HES-SO</b>	<b>66.17</b>	<b>72.83</b>	<b>98.74</b>	<b>90.48</b>	<b>83.39</b>	<b>77.45</b>	<b>81.56</b>	<b>91.04</b>	<b>78.11</b>	<b>80.00</b>
contributions et subventions	2.44	1.99	0.02	0.02	0.41	0.14	0.51	0.04	1.29	0.95
écologie	1.81	1.85	2.89	2.55	4.38	6.54	2.49	2.73	2.62	2.99
mandats et prestations	4.71	5.60	2.59	1.75	8.73	6.19	2.93	1.71	4.82	4.34
produits divers	0.67	1.56	2.46	1.86	1.72	1.11	0.86	0.71	1.25	1.43
utilisation des provisions	0.17	2.26	1.34	3.34	2.30	2.65	0.06	0.01	0.80	2.26
<b>Total autres revenus</b>	<b>9.79</b>	<b>13.27</b>	<b>9.30</b>	<b>9.52</b>	<b>17.53</b>	<b>16.63</b>	<b>6.85</b>	<b>5.19</b>	<b>10.78</b>	<b>11.98</b>
<b>Insuffisance de financement couverte par le canton / (Excédent) de financement</b>										
	<b>24.04</b>	<b>13.90</b>	<b>(8.05)</b>	<b>0.00</b>	<b>(0.93)</b>	<b>5.92</b>	<b>11.59</b>	<b>3.77</b>	<b>11.11</b>	<b>8.02</b>
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

## 1.5.2 HES-S2

### 1.5.2.1 Subvention de la HES-S2

Ecole et filière	Nombre d'étudiants pondérés <sup>(1)</sup>	Subvention par étudiant	Subvention études principales	Subvention infrastructure	Versement de la réserve stratégique
		(Francs)	(Francs)	(Francs)	(Francs)
<b>Haute Ecole de Santé</b>					
Soins infirmiers	234	22'280	5'202'366		
Sage-femmes	87	24'893	2'171'881		
Physiothérapie	81	21'333	1'727'994		
Dietétique	67	24'035	1'628'379		
TRM	46	22'541	1'042'504		
<b>Total HEDS</b>	<b>515</b>		<b>11'773'124</b>	<b>1'031'500</b>	<b>167'308</b>
<b>Haute Ecole de Travail Social</b>					
Psychomotricité	49	35'957	1'752'895		
Service social	63	21'267	1'329'164		
Service social en emploi	24	17'881	429'137		
Service social à temps partiel	17	17'881	308'442		
Education spécialisée	127	20'819	2'643'983		
Education spécialisée en emploi	73	16'775	1'224'595		
Education spécialisée à temps partiel	37	16'775	620'685		
Animation socioculturelle	45	20'998	934'415		
Animation socioculturelle en emploi	27	17'761	483'992		
Animation socioculturelle à temps partiel	15	17'761	270'858		
<b>Total HETS</b>	<b>477</b>		<b>9'998'166</b>	<b>398'966</b>	<b>856'125</b>
<b>Total HES-S2 Genève</b>	<b>992</b>		<b>21'771'290</b>	<b>1'430'466</b>	<b>1'023'433</b>

<sup>(1)</sup> moyenne pondérée OFFT

### 1.5.2.2 Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 2005

Source de financements	HEDS (Francs)	HETS (Francs)	Total (Francs)	Total (en %)
HES-S2 - études principales	11'773'124	9'998'166	21'771'290	48.63
HES-S2 - infrastructure	1'031'500	398'966	1'430'466	3.20
HES-S2 - fonds stratégiques	167'308	856'125	1'023'433	2.29
<b>Total HES-S2</b>	<b>12'971'932</b>	<b>11'253'257</b>	<b>24'225'189</b>	<b>54.11</b>
contributions et subventions	5'500'100	1'454'243	6'954'343	15.53
écolage	878'640	2'566'760	3'445'400	7.70
mandats et prestations	852'551	67'297	919'848	2.05
produits divers	967'953	339'294	1'307'247	2.92
utilisation des provisions	681'476	1'303'670	1'985'146	4.43
<b>Total autres revenus</b>	<b>8'880'720</b>	<b>5'731'264</b>	<b>14'611'984</b>	<b>32.64</b>
<b>Insuffisance de financement couverte par le canton</b>	<b>4'557'500</b>	<b>1'376'000</b>	<b>5'933'500</b>	<b>13.25</b>
<b>Total</b>	<b>26'410'152</b>	<b>18'360'521</b>	<b>44'770'673</b>	<b>100.00</b>

### 1.5.2.3 Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 en pourcent

Source de financements	HEDS (en %)		HETS (en %)		Total (en %)	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
HES-S2 - études principales	44.58	45.08	54.45	55.30	48.63	49.32
HES-S2 - infrastructure	3.91	3.93	2.17	4.73	3.20	4.26
HES-S2 - fonds stratégiques	0.63	0.22	4.66	0.79	2.29	0.46
<b>Total HES-S2</b>	<b>49.12</b>	<b>49.22</b>	<b>61.29</b>	<b>60.81</b>	<b>54.11</b>	<b>54.04</b>
contributions et subventions	20.83	22.31	7.92	6.69	15.53	15.82
écolage	3.33	2.00	13.98	15.72	7.70	7.69
mandats et prestations	3.23	2.59	0.37	0.83	2.05	1.86
produits divers	3.67	5.23	1.85	4.04	2.92	4.74
utilisation des provisions	2.58	4.72	7.10	6.52	4.43	5.47
<b>Total autres revenus</b>	<b>33.63</b>	<b>36.84</b>	<b>31.22</b>	<b>33.80</b>	<b>32.64</b>	<b>35.58</b>
<b>Insuffisance de financement couverte par le canton</b>	<b>17.26</b>	<b>13.93</b>	<b>7.49</b>	<b>5.39</b>	<b>13.25</b>	<b>10.38</b>
<b>Total</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>	<b>100.00</b>

## 2 Comptes généraux

## 2.1 Effectifs étudiants 2002 à 2005\*

	2002	2003	2004	2005
<b>Ecole d'ingénieurs de Genève</b>	431.25	487.50	502.75	500.50
<b>Ecole d'ingénieurs de Lullier</b>	228.75	278.00	330.50	379.25
<b>Haute école de gestion</b>	411.50	457.25	492.50	582.25
<b>Haute école d'arts appliqués</b>	148.75	178.00	210.25	226.75
<b>Total HES-SO</b>	<b>1'220.25</b>	<b>1'400.75</b>	<b>1536.00</b>	<b>1688.75</b>
<b>Haute école de santé</b>	438.00	436.25	468.25	515.75
<b>Haute école de travail social</b>	389.00	398.25	452.00	476.50
<b>Total HES-S2</b>	<b>827.00</b>	<b>834.50</b>	<b>920.25</b>	<b>992.25</b>
<b>TOTAL HES-SO / HES-S2</b>	<b>2'047.25</b>	<b>2'235.25</b>	<b>2456.25</b>	<b>2681.00</b>
<b>Ecole supérieure des Beaux-Arts **</b>	306.00	334.00	331.00	340.00

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* effectifs (étudiants formation de base, formation complémentaire, cours perfectionnement et Erasmus)



## 2.2 Chiffres clés

### 2.2.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	1'688.75	1'536.00
Postes d'enseignant-e-s (**)	182.45	176.56
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	9.26	8.70
Postes d'assistant-e-s (**)	92.10	99.20
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	18.34	15.48
Postes administratifs et techniques (**)	92.36	93.06
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'administratifs et techniques	18.28	16.51
Total des coûts salariaux	55'950'463	55'266'312
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	22'968'400	18'836'832
Total des frais directs	78'918'863	74'103'144
Total des frais directs par étudiant-e	46'732	48'244
Financement hes-so, forfaits étudiants	55'463'951	54'292'490
Financement hes-so par étudiant-e	32'843	35'347
Financement des fonds stratégiques hes-so	3'813'340	4'039'938
Autres produits	21'400'863	19'425'571
Total des produits	80'678'154	77'757'999
Excédent de financement	(1'759'290)	(3'654'855)

(\*) moyenne pondérée OFFT

(\*\*) moyenne annuelle

## 2.2.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	992.25	920.25
Postes d'enseignant-e-s (**)	120.10	121.60
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	8.26	7.57
Postes d'assistants (**)	5.95	1.94
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	166.76	473.87
Postes administratifs et techniques (**)	55.97	56.21
Nombre d'étudiant-e-s par postes d'admin.	17.73	16.37
Total des coûts salariaux	28'839'218	27'600'580
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	15'912'801	13'495'345
Total des frais directs	44'752'019	41'095'925
Total des frais directs par étudiant-e	45'102	44'657
Financement HES-S2, forfaits étudiants	23'657'339	21'852'747
Financement HES-S2 par étudiant-e	23'842	23'747
Financement des fonds stratégiques HES-S2	643'393	185'797
Autres produits	17'475'060	19'057'381
Total des produits	41'775'792	41'095'925
(Insuffisance) / Excédent de financement	(3'072'000)	0

(\*) moyenne pondérée OFFT

(\*\*) moyenne annuelle

## 2.3 Bilan au 31 décembre 2005

### 2.3.1 Haute École de Genève : école de la HES-SO avec ESBA

ACTIF	2005	2004
Comptes de liquidités	1'629'471	1'792'899
Débiteurs	3'340'268	1'814'844
Compte courant Etat de Genève - Liquidités	2'411'634	4'027'873
Compte courant Etat de Genève - HES-SO	5'051'848	4'378'429
Compte courant Etat de Genève - HES-S2	847'586	562'813
Compte courant Etat de Genève - ESIG	236'295	107'106
Comptes courants inter-établissements	2'266'952	1'449'028
Stock de fournitures	58'477	158'585
Compte de régularisation	3'423'813	6'044'378
Immobilisations corporelles	470'339	508'888
Immobilisations financières	65'160	10'000
<b>Total</b>	<b>19'801'843</b>	<b>20'854'843</b>

PASSIF	2005	2004
Fournisseurs et créanciers	1'940'198	781'131
Compte de régularisation	8'355'585	10'421'647
Compte courant Etat de Genève - ESBA	0	0
Compte courant Etat de Genève - ESIG	0	0
Comptes courants inter-établissements	0	0
Fonds et dépôts **	1'499'904	1'169'663
Provisions	4'182'000	3'116'716
Réserves	754'325	447'897
Réserve ESIG	52'278	115'876
Réserve ESBA	258'263	594'955
Capital	1'000'000	1'000'000
Excédent de recettes de l'exercice*	1'759'290	3'654'855
<b>Total</b>	<b>19'801'843</b>	<b>21'302'740</b>

\* L'excédent de recettes est utilisé pour financer partiellement la contribution cantonale à la HES-SO (ligne budgétaire 363.30)

\*\* Liste des fonds et dépôts

fonds "Transfert de Technologie"	434'367
fonds de cofinancement Ra&D	399'926
dépôts divers hes EIG	5748
dépôts divers non hes EIG	2645
caution EIG	80
garantie mutuelle non hes EIG	112'162
dépôt pour journée blanche EIG	8'966
versements en retour EIG	40
garantie mutuelle hes EIG	5'450
fonds d'association élèves eet (EIG)	4470
don et legs enseignement technique EIG	2'302
fonds excursions scolaires non hes EIG	38760
fonds excursions scolaires hes EIG	1'862
fonds bourses EIG	170
fonds de secours (entraide) non hes EIG	63'424
fonds d'association des étudiants hes EIG	-2'431
don et legs EIG	14'000
fonds de courses hes EIL	85'040
dons et legs pour promotions EIL	632
participations élèves pour réparations dégâts EIL	136'627
dépôt divers hes HEAA	10'382
fonds "Signé 2000" EAD-CEPTA HEAA	58'684
fonds excursions scolaires hes HEAA	30'088
fonds Holzer HEAA	-1'680
fonds de secours (entraide) hes HEAA	7517
programmes d'échanges HEAA	-11'030
fonds Marie Jeanprêtre HEAA	-360
caution Esba	1'765
dépôt divers Esba	4'894
Erasmus	82'375
fonds d'entraide / secours esba	3'029
	<b>1'499'904</b>

### 2.3.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

ACTIF	2005	2004
Comptes de liquidités	4'042'881	1'957'385
Compte de placement *	100	2'630'197
Débiteurs	974'211	695'931
Compte courant Etat de Genève - HES-S2	0	2'353'707
Comptes courants inter-établissements	0	0
Compte de régularisation	495'407	353'587
Immobilisations financières	55'557	63'056
Immobilisations corporelles	544'086	471'736
Immeuble	11'181'496	5'718'192
Terrains	2'750'000	2'750'000
Fonds spéciaux **	6'835'813	4'101'739
<b>Total</b>	<b>26'879'551</b>	<b>21'095'530</b>

PASSIF	2005	2004
Fournisseurs et créanciers	277'124	351'361
Crédit de construction	1'775'333	361'782
Compte de régularisation	1'424'347	968'395
Compte courant Etat de Genève - HES-S2	359'346	0
Comptes courants inter-établissements	2'266'952	1'448'925
Hypothèque	8'000'000	4'000'000
Fonds et dépôts **	6'766'386	6'459'137
Provisions	3'184'405	911'507
Participation permanente de l'Etat de Genève (terrain)	2'750'000	2'750'000
Réserves	1'747'658	4'330'326
Capital	1'400'000	
Excédent de (charges) / produits de l'exercice	(3'072'000)	(485'903)
<b>Total</b>	<b>26'879'551</b>	<b>21'095'530</b>

\* La variation de ce compte est due à la reclassification des titres dans les fonds spéciaux concernés.

\*\* Liste des fonds et dépôts :

fonds Cornaz	33'702	
fonds prêts d'honneur	22'436	
programmes d'échanges	127'934	
programmes d'échanges Erasmus	32'916	
BCG dons et legs	214'821	
B. Bordier Fonds spéciaux	5'090	
B. Bordier fonds Michaud	11'959	
B. Bordier fonds Sage-femmes	660	
B. Bordier fonds Soins infirmiers	125'299	
titres fonds Michaud	1'495'532	
titres fonds Sage-femmes	21'405	
titres fonds Soins infirmiers	490'145	
fonds Albanie	462'809	
fonds Vergottis	3'791'105	
caution		870
dépôts divers hes		7'360
versement en retour		113
LBS Aide humanitaire à l'Albanie		90'774
fonds Cameroun		5'630
fonds de secours		12'500
dons et legs		122'792
fonds Michaud		1'488'340
fonds Sage-femmes		24'165
fonds Soins infirmiers		532'901
fonds Wildorf		8'339
fonds Barbour		3'902
fonds Albanie		462'809
fonds Vergottis		3'791'105
compte de résultat fonds spéciaux		130'350
fonds Cornaz		33'717
fonds prêts d'honneur		22'476
fonds bourses		7'314
formation continue		21'329
	<b>6'835'813</b>	<b>6'766'386</b>

## 2.4 Compte général d'exploitation au 31 décembre 2005

### 2.4.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) et HES-S2

<b>CHARGES</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Charges de personnel	92'881'688	90'432'879
Charges de biens, services et marchandises	14'800'437	14'700'181
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	1'142'556	451'410
Charges d'infrastructure	14'788'264	14'257'432
Indemnités de stage	2'467'200	2'270'000
Subventions redistribuées	77'119	534'185
Frais financiers	74'767	205'210
Amortissements	534'071	449'967
Attribution aux provisions	7'266'405	1'181'507
Attribution aux fonds	399'926	
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	88'251	169'737
Autres charges		35'247
<b>Total de charges</b>	<b>134'520'684</b>	<b>124'687'755</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO / S2 (étudiants)	70'430'189	67'125'468
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO / S2 (loyers)	8'691'100	9'019'769
Subventions des fonds stratégique HES-SO / S2	4'456'733	4'225'735
Subvention cantonale ESBA	6'524'000	6'050'000
Autres subventions reçues	2'787'430	1'976'883
Contributions de stages payées par les institutions	878'983	801'496
Contributions AHES	2'592'000	2'196'000
Subventions exercices antérieurs	278'917	360'645
<b>Sous-total</b>	<b>96'639'352</b>	<b>91'755'996</b>
Autres produits :		
écolages	5'650'326	5'569'157
mandats et prestations de services	4'387'551	4'138'643
produits divers	2'449'728	3'102'620
<b>Sous-total</b>	<b>12'487'605</b>	<b>12'810'420</b>
Prélèvements sur provisions	3'180'503	3'500'435
Prélèvements sur fonds	200'634	
Correctifs exercices antérieurs	286'769	
Produits financiers	34'502	99'327
Variation du ducroire		26'000
<b>Total des produits</b>	<b>112'829'365</b>	<b>108'192'178</b>
<b>Excédent de (charges) / produits de l'exercice après financement ordinaire</b>	<b>(21'691'319)</b>	<b>(16'495'577)</b>
Subventions cantonales en nature	14'623'932	14'127'582
Indemnités de stages payées par le Canton	1'500'000	1'468'504
Financement cantonal supplémentaire	3'215'000	4'235'000
<b>Excédent de (charges) / produits de l'exercice après financement supplémentaire</b>	<b>(2'352'387)</b>	<b>3'335'509</b>
Constitution supplémentaire de réserves		(342'579)
Dissolution supplémentaire de réserves	1'039'677	661'924
<b>Excédent de (charges) / produits de l'exercice après constitution / dissolution de réserves</b>	<b>(1'312'710)</b>	<b>3'654'854</b>

## 2.4.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA)

<b>CHARGES</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Charges de personnel	64'042'470	67'013'885	62'832'299
Charges de biens, services et marchandises	10'624'423	10'155'140	10'854'506
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	928'791		451'410
Charges d'infrastructure	10'470'887	10'700'000	10'248'456
Frais financiers	35'228	18'000	31'119
Amortissements	275'189	320'000	199'628
Attribution aux provisions	4'182'000	530'000	270'000
Attributions aux fonds	399'926		
Attribution au ducroire et pertes sur débiteurs	56'856	30'000	156'912
<b>Total de charges</b>	<b>91'015'770</b>	<b>88'767'025</b>	<b>85'044'330</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	48'660'475	48'565'511	47'009'721
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	6'803'475	6'443'000	7'282'769
Subventions des fonds stratégique HES-SO	3'813'340	4'098'338	4'039'938
Subvention cantonale ESBA	6'524'000	6'524'000	6'050'000
Autres subventions reçues	1'713'666	1'490'000	1'501'145
Contributions AHES	2'592'000	2'200'000	2'196'000
<b>Sous-total</b>	<b>70'106'956</b>	<b>69'320'849</b>	<b>68'079'573</b>
Autres produits :			
écolages	2'204'926	1'903'150	2'431'597
mandats et prestations de services	3'444'407	3'905'488	3'300'054
produits divers	2'543'355	2'770'500	2'737'684
<b>Sous-total</b>	<b>8'192'688</b>	<b>8'579'138</b>	<b>8'469'335</b>
Prélèvements sur provisions	2'356'171		1'603'402
Prélèvements sur fonds	200'634		
Correctifs exercices antérieurs	165'894		
Produits financiers	10'127	10'000	13'566
<b>Total des produits</b>	<b>81'032'470</b>	<b>77'909'987</b>	<b>78'165'876</b>
<b>Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales en nature</b>	<b>(9'983'300)</b>	<b>(10'857'038)</b>	<b>(6'878'454)</b>
Subventions cantonales en nature	11'399'678	10'700'000	10'699'866
<b>Excédent de produits de l'exercice après constitution/dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'416'378</b>	<b>(157'038)</b>	<b>3'821'412</b>
Constitution supplémentaire de réserves			(342'579)
Dissolution supplémentaire de réserves	342'912	1'542'038	176'021
<b>Excédent de produits de l'exercice après constitution/dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'759'290</b>	<b>1'385'000</b>	<b>3'654'854</b>

### 2.4.3 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

<b>CHARGES</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Charges de personnel	28'839'218	29'851'018	27'600'580
Charges de biens, services et marchandises	5'423'119	3'495'000	5'298'175
Charges supplémentaires de salaires, biens, services et marchandises	2'137'665		
Charges d'infrastructure	4'317'377	5'217'000	4'008'976
Indemnités de stage	2'467'200	2'406'400	2'270'000
Subventions redistribuées	77'119		534'185
Frais financiers	39'539	14'000	174'090
Amortissements	258'882	218'500	250'339
Attribution aux provisions	3'084'405		911'507
Variation du ducroire	18'570		12'825
Autres charges			35'248
<b>Total de charges</b>	<b>44'739'194</b>	<b>41'201'918</b>	<b>41'095'925</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>Réel 2005</b>	<b>Budget 2005</b>	<b>Réel 2004</b>
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (étudiants)	21'769'714	21'501'653	20'115'747
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (loyers)	1'887'625	1'868'000	1'737'000
Subventions des fonds stratégique HES-S2	643'393	843'000	185'797
Autres subventions reçues	1'073'764	825'000	475'739
Subventions exercices antérieurs	278'917		360'645
<b>Sous-total</b>	<b>25'653'413</b>	<b>25'037'653</b>	<b>22'874'928</b>
Autres produits :			
écolages	3'445'400	2'906'480	3'137'560
mandats et prestations de services	910'249	872'285	758'589
contributions de stage	878'983	870'000	801'496
produits divers	1'186'373	1'323'500	1'897'435
<b>Sous-total</b>	<b>6'421'005</b>	<b>5'972'265</b>	<b>6'595'080</b>
Utilisation des provisions	811'507		1'897'033
Correctifs exercices antérieurs	120'875		
Produits financiers	24'375		85'761
Variation du ducroire			26'000
<b>Total des produits</b>	<b>33'031'175</b>	<b>31'009'918</b>	<b>31'478'802</b>
<b>Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales</b>	<b>(11'708'019)</b>	<b>(10'192'000)</b>	<b>(9'617'123)</b>
Subventions cantonales en nature	3'224'254	3'240'000	3'427'716
Indemnités de stage payées par le Canton	1'500'000	1'500'000	1'468'504
Contribution au fond de formation pratique		2'100'000	
Financement cantonal supplémentaire	3'215'000	3'215'000	4'235'000
<b>Excédent de (charges) / produits de l'exercice après subventions cantonales</b>	<b>(3'768'765)</b>	<b>(137'000)</b>	<b>(485'903)</b>
Dissolution supplémentaire de réserves	696'765	137'000	485'903
<b>Résultat de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves *</b>	<b>(3'072'000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* Cette perte correspond au montant de la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES et sera reportée au bilan des deux fondations, en diminution des fonds propres.

## 2.5 Provisions et réserves

### 2.5.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA)

	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	réaffectation et utilisation 2005	constitution 2005	au 31.12.05 avant résultat	imputation résultat 2005	au 31.12.05 après résultat
Provisions							
Provision pour classe passerelle	-	270'000	(270'000)	-	-	-	-
Provision infrastructures	813'330	312'648	(312'648)	-	-	-	- <sup>1)</sup>
Provision nouveau statut	2'933'891	2'086'171	(2'086'171)	3'011'000	3'011'000	-	3'011'000
Provision rattrapage PPI	-	-	-	591'000	591'000	-	591'000
Provision pour travaux	-	-	-	580'000	580'000	-	580'000
Provision débiteurs douteux	51'244	163'707	(163'707)	147'451	147'451	-	147'451
<b>Total provisions HES-SO</b>	<b>4'053'465</b>	<b>2'832'527</b>	<b>(2'832'526)</b>	<b>4'329'451</b>	<b>4'329'452</b>	-	<b>4'329'452</b>

	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	réaffectation et utilisation 2005	constitution 2005	au 31.12.05 avant résultat	imputation résultat 2005	au 31.12.05 après résultat
Réserves							
Réserve HEAA	-	-	-	194'000	194'000	-	194'000 <sup>1)</sup>
Réserve EIL	105'318	447'897	(6'220)	-	441'677	-	441'677
Réserve HEG	-	-	-	118'648	118'648	-	118'648 <sup>1)</sup>
Capital	1'000'000	1'000'000			1'000'000		1'000'000
<b>Total réserves HES-SO</b>	<b>1'105'318</b>	<b>1'447'897</b>	<b>(6'220)</b>	<b>312'648</b>	<b>1'754'325</b>	-	<b>1'754'325</b>

Réserve ESBA	770'976	594'955	(336'692)	-	258'263	-	258'263
Réserve ESIG	236'575	115'876	(63'598)	-	52'278	-	52'278

1) Reclassement de la provision pour infrastructures.



## 2.5.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	réaffectation et utilisation 2005	constitution 2005	au 31.12.05 avant résultat	imputation résultat 2005	au 31.12.05 après résultat
Provisions							
Provision pour risque fiscal	-	8'207	(8'207)	12'405	12'405	-	12'405
Provision nouveau statut HEDS	562'000	-	-	1'696'000	1'696'000	-	1'696'000
Provision nouveau statut HETS	1'095'970	803'300	(803'300)	1'376'000	1'376'000	-	1'376'000
Provision débiteurs douteux	34'000	20'825	(20'825)	39'395	39'395	-	39'395
Provision pour litige	137'000	100'000	-	-	100'000	-	100'000
<b>Total provisions</b>	<b>1'828'970</b>	<b>932'332</b>	<b>(832'332)</b>	<b>3'123'800</b>	<b>3'223'800</b>	<b>-</b>	<b>3'223'800</b>

	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	réaffectation et utilisation 2005	constitution 2005	au 31.12.05 avant résultat	imputation résultat 2005	au 31.12.05 après résultat
Réserves							
Réserve HEDS	1'530'300	1'044'397	(560'500)	-	483'897	-	483'897
Réserve HETS	2'800'026	2'800'026	(1'536'265)	-	1'263'761	-	1'263'761
Capital HETS				14'000'000	14'000'000	-	14'000'000
<b>Total réserves</b>	<b>4'432'389</b>	<b>3'844'423</b>	<b>(2'096'765)</b>	<b>1'400'000</b>	<b>3'147'658</b>	<b>-</b>	<b>3'147'658</b>

### 3 Comptes des écoles

### 3.1 École d'Ingénieurs de Genève

#### 3.1.1 Chiffres clés

	2005	2004
Étudiant-e-s (*)	500.50	502.75
Postes d'enseignant-e-s (**)	84.94	84.05
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	5.89	5.98
Postes d'assistant-e-s (**)	37.84	46.76
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	13.23	10.75
Postes administratifs et techniques (**)	38.77	40.38
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	12.91	12.45
Total des coûts salariaux	23'896'061	24'667'198
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	11'538'000	8'936'546
Total des frais directs	35'434'061	33'603'744
Total des frais directs par étudiant-e	70'797	66'840
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	21'578'916	22'520'903
Subvention HES par étudiant-e	43'115	44'795
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	1'874'886	1'951'425
Autres produits	3'461'100	4'459'060
Total des produits	26'914'902	28'931'388
(Insuffisance) / Excédent de financement	(8'519'159)	(4'672'356)

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.1.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Ecole d'Ingénieurs de Genève</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	23'896'061	24'667'198
Charges de biens, services et marchandises	2'695'518	2'699'432
Part des charges communes HES Genève	986'000	881'000
Charges d'infrastructure	5'096'932	4'969'145
Charges supplétives de salaires et BSM	135'710	172'366
Frais financiers	19'604	17'458
Amortissements	179'713	132'459
Attribution au croûte et pertes sur débiteurs	57'400	64'686
Attribution aux provisions	2'232'000	
Attribution aux fonds	135'123	
<b>Total des charges</b>	<b>35'434'061</b>	<b>33'603'744</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	18'783'116	19'448'209
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	2'795'800	3'072'694
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	1'874'886	1'951'425
Autres subventions reçues	856'262	669'402
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>24'310'064</b>	<b>25'141'730</b>
Autres produits :		
écolages	639'612	623'132
mandats et prestations de services	1'667'282	1'881'888
produits divers	236'106	525'352
<b>Total des autres produits</b>	<b>2'543'000</b>	<b>3'030'372</b>
Utilisation de provisions		750'020
Utilisation de fonds	60'000	
Produits financiers	1'838	9'266
<b>Total des produits</b>	<b>26'914'902</b>	<b>28'931'388</b>
<b>Excédent de produits / (charges)</b>	<b>(8'519'159)</b>	<b>(4'672'356)</b>

### 3.2 École d'Ingénieurs de Lullier

#### 3.2.1 Chiffres clés

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	379.25	330.50
Postes d'enseignant-e-s (**)	34.33	30.83
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	11.05	10.72
Postes d'assistant-e-s (**)	17.62	15.86
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	21.53	20.84
Postes administratifs et techniques (**)	23.88	22.82
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	15.88	14.49
Total des coûts salariaux	10'634'011	9'973'114
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	4'272'380	4'627'506
Total des frais directs	14'906'391	14'600'620
Total des frais directs par étudiant-e	39'305	44'177
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	14'424'581	13'852'045
Subvention HES par étudiant-e	38'034	41'912
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	281'288	441'751
Autres produits	1'233'707	1'503'142
Total des produits	15'939'576	15'796'938
(Insuffisance) / Excédent de financement	1'039'405	1'196'618

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.2.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005*  
*(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Ecole d'Ingénieurs de Lullier</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	10'634'011	9'973'114
Charges de biens, services et marchandises	2'005'647	2'363'494
Part des charges communes HES Genève	468'000	464'000
Charges d'infrastructure	1'198'963	1'218'304
Charges supplétives de salaires et BSM	106'327	118'335
Frais financiers	4'007	7'301
Amortissements	82'664	67'169
Attribution au ducroire et pertes sur débiteurs	772	19'693
Attributions aux provisions	378'000	
Attributions aux fonds	28'000	
<b>Total des charges</b>	<b>14'906'391</b>	<b>14'231'410</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	12'302'181	11'819'470
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	2'122'400	2'032'575
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	281'288	441'751
Autres subventions reçues	16'300	2'491
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>14'722'169</b>	<b>14'296'287</b>
Autres produits :		
Ecolages	431'206	402'612
Mandats et prestations de services	386'804	276'862
Produits divers	365'994	293'560
<b>Total des autres produits</b>	<b>1'184'004</b>	<b>973'034</b>
Utilisation de provisions		500'682
Utilisation de fonds	28'900	
Produits financiers	(461)	304
Correctifs exercices antérieurs	4'964	
<b>Total des produits</b>	<b>15'939'576</b>	<b>15'770'307</b>
<b>Excédent de produits avant constitution / dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'033'185</b>	<b>1'538'897</b>
(Constitution) / dissolution supplémentaire de réserves	6'220	(342'579)
<b>Excédent de produits après constitution / dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>1'039'405</b>	<b>1'196'318</b>

### 3.3 Haute École de Gestion

#### 3.3.1 Chiffres clés

	2005	2004
Étudiant-e-s (*)	582.25	492.50
Postes d'enseignant-e-s (**)	37.49	37.83
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	15.53	13.02
Postes d'assistant-e-s (**)	21.36	21.08
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	27.26	23.36
Postes administratifs et techniques (**)	16.82	17.45
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	34.61	28.23
Total des coûts salariaux	10'923'625	10'898'397
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	3'834'119	2'639'066
Total des frais directs	14'757'744	13'537'463
Total des frais directs par étudiant-e	25'346	27'487
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	10'873'815	9'420'672
Subvention HES par étudiant-e	18'676	19'128
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	1'426'615	1'064'669
Autres produits	2'593'941	2'251'359
Total des produits	14'894'371	12'736'700
(Insuffisance) / Excédent de financement	136'627	(800'763)

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.3.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Haute Ecole de Gestion</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	10'923'625	10'898'397
Charges de biens, services et marchandises	1'380'053	1'017'773
Part des charges communes HES Genève	454'000	402'000
Charges d'infrastructure	1'083'849	1'022'624
Charges supplétives de salaires et BSM	155'319	169'150
Frais financiers	4'607	3'926
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	3'558	19'908
Attributions aux provisions	592'000	-
Attributions aux fonds	160'733	-
<b>Total des charges</b>	<b>14'757'744</b>	<b>13'533'778</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	9'796'165	8'504'672
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	1'077'650	916'000
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	1'426'615	1'064'669
Autres subventions reçues	66'306	18'751
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>12'366'736</b>	<b>10'504'092</b>
Autres produits :		
Ecolages	645'719	885'756
Mandats et prestations de services	1'289'007	837'359
Produits divers	253'685	150'576
<b>Total des autres produits</b>	<b>2'188'411</b>	<b>1'873'691</b>
Utilisation de provisions	291'352	355'000
Utilisation de fonds	46'778	-
Produits financiers	164	232
Correctifs exercices antérieurs	930	-
<b>Total des produits</b>	<b>14'894'371</b>	<b>12'733'015</b>
Excédent de produits (charges) avant constitution / dissolution supplémentaire de réserves	136'627	(800'763)
Dissolution de réserves	-	-
<b>Excédent de produits / (charges) après constitution / dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>136'627</b>	<b>(800'763)</b>



### 3.4 Haute École d'Arts Appliqués

#### 3.4.1 Chiffres clés

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	226.75	210.25
Postes d'enseignant-e-s (**)	25.68	23.86
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	8.83	8.81
Postes d'assistant-e-s (**)	15.28	15.50
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	14.84	13.56
Postes administratifs et techniques (**)	12.89	12.41
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	17.59	16.94
Total des coûts salariaux	7'393'299	6'890'167
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	3'416'756	3'084'436
Total des frais directs	10'810'055	9'974'603
Total des frais directs par étudiant-e	47'674	47'442
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	8'586'639	8'498'870
Subvention HES par étudiant-e	37'868	40'423
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	230'551	582'093
Autres produits	740'283	517'981
Total des produits	9'557'473	9'598'944
(Insuffisance) / Excédent de financement	(1'252'582)	(375'658)

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.4.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Haute Ecole d'Arts Appliqués</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	7'393'299	6'890'167
Charge de biens, services et marchandises	1'361'575	1'516'061
Part des charges communes HES Genève	323'000	292'000
Charges d'infrastructure	1'169'894	1'155'354
Charges supplétives de salaires et BSM	69'523	80'616
Amortissement	12'812	
Frais financiers	1'831	2'405
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	2'051	38'000
Attribution aux provisions	400'000	
Attribution aux fonds	76'070	
<b>Total des charges</b>	<b>10'810'055</b>	<b>9'974'603</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	7'779'014	7'237'370
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	807'625	1'261'500
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	230'551	582'093
Autres subventions reçues	55'368	4'000
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>8'872'558</b>	<b>9'084'963</b>
Autres produits :		
Ecolages	269'229	272'000
Mandats et prestations de services	316'893	170'366
Produits divers	92'516	70'655
<b>Total des autres produits</b>	<b>678'638</b>	<b>513'021</b>
Utilisation des provisions	-	-
Produits financiers	6'277	960
<b>Total des produits</b>	<b>9'557'473</b>	<b>9'598'944</b>
Excédent de produits (charges) avant constitution / dissolution supplémentaire de réserves	(1'252'582)	(375'659)
Dissolution de réserves	-	-
<b>Excédent de produits / (charges) après constitution / dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>(1'252'582)</b>	<b>(375'659)</b>

### 3.5 École Supérieures des Beaux-Arts

#### 3.5.1 Chiffres clés

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	340.00	331.00
Postes d'enseignant-e-s (**)	31.38	30.63
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	10.83	10.81
Postes d'assistant-e-s (**)	12.22	13.35
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	27.82	24.80
Postes administratifs et techniques (**)	11.79	10.95
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	28.84	30.23
Total des coûts salariaux	8'092'007	7'565'987
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	4'900'585	3'750'394
Total des frais directs	12'992'592	11'316'381
Frais directs par étudiant-e	38'214	34'188
Subvention cantonale	6'524'000	6'050'000
Contribution AHES	2'592'000	2'196'000
Autres produits	3'539'900	3'070'381
Total des produits	12'655'900	11'316'381

\* effectifs à la rentrée (étudiants formation de base, formation complémentaire, cours perfectionnement et Erasmus)

\*\* moyenne annuelle

3.5.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Ecole Supérieure des Beaux-Arts</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	<b>Francs</b>	<b>Francs</b>
Charges de personnel	8'092'007	7'565'987
Charges de biens, services et marchandises	2'152'030	1'578'481
Charges supplétives de biens, services et marchandises	461'912	451'410
Charges supplétives d'infrastructure	1'921'249	1'342'562
Part des charges communes HES Genève	370'000	362'500
Frais financiers	2'319	816
Attribution au du croire et pertes sur débiteurs	(6'925)	14'625
<b>Total des charges</b>	<b>12'992'592</b>	<b>11'316'381</b>
<b>Produits</b>		
Subvention cantonale	6'524'000	6'050'000
Contributions AHES	2'592'000	2'196'000
Autres subventions	651'866	735'491
Subventions cantonales en nature	2'383'161	1'793'972
Autres produits :		
écolages	219'160	238'772
produits financiers	515	
produits divers	285'198	126'125
	504'873	364'897
<b>Total des produits</b>	<b>12'655'900</b>	<b>11'140'360</b>
Excédent de charges de l'exercice avant dissolution de réserves	(336'692)	(176'021)
Dissolution de réserves	336'692	176'021
<b>Résultat de l'exercice après dissolution de réserves</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.6 Haute École de Santé

#### 3.6.1 Chiffres clés

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	515.75	468.25
Postes d'enseignant-e-s (**)	74.43	74.38
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	6.93	6.30
Postes d'assistant-e-s (**)	1.74	1.72
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	296.07	272.71
Postes administratifs et techniques (**)	25.43	25.07
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	20.29	18.68
Total des coûts salariaux	16'021'920	14'905'329
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	10'462'551	9'176'600
Total des frais directs d'enseignement	26'484'471	24'081'929
Frais directs d'enseignement par étudiant-e	51'351	51'430
Subvention forfaitaire reçue de la HES-S2	12'803'048	11'687'683
Subvention HES-S2 par étudiant-e	24'824	24'960
Subvention des fonds stratégiques HES-S2	241'627	52'500
Autres produits	11'743'796	12'341'746
Total des produits	24'788'471	24'081'929
(Insuffisance) / Excédent de financement	(1'696'000)	0

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.6.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Haute Ecole de Santé</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	<b>Francs</b>	<b>Francs</b>
Charges de personnel	16'021'920	14'905'329
Charges de biens, services et marchandises	2'506'464	2'642'784
Indemnités de stage	2'467'200	2'270'000
Subventions redistribuées	74'319	518'709
Part des charges communes HES Genève	664'000	582'000
Charges supplétives d'infrastructure	2'676'093	2'862'178
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	93'778	53'846
Frais financiers	34'624	45'870
Amortissements	150'073	101'213
Attributions à des provisions	1'796'000	100'000
<b>Total des charges</b>	<b>26'484'471</b>	<b>24'081'929</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires (étudiants)	11'771'548	10'751'183
Subventions forfaitaires (loyers)	1'031'500	936'500
Subventions de la réserve stratégique	241'627	52'500
Autres subventions reçues	352'822	135'677
Contributions de stages versées par les institutions	878'983	801'496
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>14'276'480</b>	<b>12'677'356</b>
Autres produits :		
écolages	878'640	476'083
mandats et prestations de services	852'551	618'088
produits divers	967'953	1'212'578
<b>Total des autres produits</b>	<b>2'699'144</b>	<b>2'306'749</b>
Produits financiers	21'976	77'248
Utilisation de la provision / fonds	100'000	801'063
Variation du du croire	-1'000	26'000
<b>Total des produits</b>	<b>17'096'600</b>	<b>15'888'416</b>
<b>Excédent de charges de l'exercice avant subventions cantonales</b>	<b>(9'387'871)</b>	<b>(8'193'513)</b>
Subventions en nature	2'769'871	2'916'024
Indemnités de stages versées par le canton	1'500'000	1'468'504
Financement cantonal supplémentaire	2'861'500	3'323'082
<b>Excédent de charges de l'exercice après subventions cantonales</b>	<b>(2'256'500)</b>	<b>(485'903)</b>
Dissolution supplémentaire de réserves	560'500	485'903
<b>Excédent de charges de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>(1'696'000)</b>	<b>-</b>

### 3.7 Haute École de Travail Social

#### 3.7.1 Chiffres clés

	2005	2004
Etudiant-e-s (*)	476.50	452.00
Postes d'enseignant-e-s (**)	45.68	47.22
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	10.43	9.57
Postes d'assistant-e-s (**)	4.21	0.23
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	113.24	-
Postes administratifs et techniques (**)	30.54	31.14
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	15.60	14.52
Total des coûts salariaux	12'817'296	12'695'251
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	5'546'025	4'318'745
Total des frais directs d'enseignement	18'363'321	17'013'996
Frais directs d'enseignement par étudiant-e	38'538	37'642
Subvention forfaitaire reçue de la HES-S2	10'854'291	10'165'064
Subvention HES-S2 par étudiant-e	22'779	22'489
Subvention des fonds stratégiques HES-S2	401'766	133'297
Autres produits	5'731'264	6'715'635
Total des produits	16'987'321	17'013'996
(Insuffisance) / Excédent de financement	(1'376'000)	0

\* moyenne pondérée OFFT

\*\* moyenne annuelle

3.7.2 *Compte d'exploitation au 31 décembre 2005  
(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)*

<b>Haute Ecole de Travail Social</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>
<b>Charges</b>	<b>Francs</b>	<b>Francs</b>
Charges de personnel	12'817'296	12'695'251
Charges de biens, services et marchandises	2'376'068	1'565'391
Part des charges communes HES Genève	556'000	508'000
Charges d'infrastructure	971'471	1'040'486
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	119'987	52'466
Frais financiers	4'915	128'221
Amortissements	108'809	149'126
Attribution aux provisions	1'388'405	811'507
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	17'570	12'825
Subventions redistribuées	2'800	15'476
Charges extraordinaires		35'247
<b>Total des charges</b>	<b>18'363'321</b>	<b>17'013'996</b>
<b>Produits</b>		
Subventions forfaitaires (étudiants)	9'998'166	9'364'564
Subventions forfaitaires (loyers)	856'125	800'500
Subventions des fonds stratégiques HES-S2	401'766	133'297
Autres subventions reçues	720'943	340'061
Subventions exercices antérieurs	278'917	360'644
<b>Total des contributions reçues</b>	<b>12'255'916</b>	<b>10'999'065</b>
Autres produits :		
écolages	2'566'760	2'661'477
mandats et prestations de services	67'297	140'501
produits divers	218'419	684'857
correctifs exercices antérieurs	120'875	
<b>Total des autres produits</b>	<b>2'973'351</b>	<b>3'486'835</b>
Produits financiers	2'399	8'513
Utilisation des provisions	811'507	1'095'970
<b>Total des produits</b>	<b>16'043'173</b>	<b>15'590'383</b>
<b>Excédent de charges avant subventions cantonales</b>	<b>(2'320'148)</b>	<b>(1'423'613)</b>
Subventions en nature	454'383	511'692
Financement cantonal supplémentaire	353'500	911'921
<b>Excédent de charges après subventions cantonales</b>	<b>(1'512'265)</b>	<b>-</b>
Dissolution supplémentaire de réserves	136'265	
<b>Excédent de charges de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves</b>	<b>(1'376'000)</b>	<b>-</b>



### 3.8 Comptes communs SO, S2 et ESBA – Direction générale

#### 3.8.1 Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)

	2005	2004
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	3'103'467	2'837'436
Charges de biens, services et marchandises	1'555'285	1'316'765
<b>Sous-total</b>	<b>4'658'752</b>	<b>4'154'201</b>
Charges financières	2'860	1'513
Attribution à des provisions	580'000	270'000
Prélèvements sur les provisions	-2'064'819	
Prélèvements sur fonds	-64'956	
<b>Total des charges</b>	<b>3'111'837</b>	<b>4'425'714</b>
<b>Produits</b>	Francs	Francs
Ecolages et taxes de cours		9'325
Intérêts bancaires et gain de change	1'794	2'804
Autres revenus	407'526	243'207
Correctifs exercices antérieurs	160'000	
<b>Sous-total</b>	<b>569'320</b>	<b>255'336</b>
Contribution des écoles SO aux coûts de fonctionnement de la direction générale	2'231'000	2'039'000
Contribution des écoles S2 aux coûts de fonctionnement de la direction générale	1'220'000	1'090'000
Contribution de l'ESBA aux coûts de fonctionnement de la direction générale	370'000	362'500
Contribution de l'ESIG aux coûts de fonctionnement de la direction générale	60'000	80'000
<b>Total des produits</b>	<b>4'450'320</b>	<b>3'826'836</b>
<b>Excédent / (Insuffisance) de financement</b>	<b>1'338'483</b>	<b>(598'878)</b>

## **4 Compte d'exploitation ESIG**

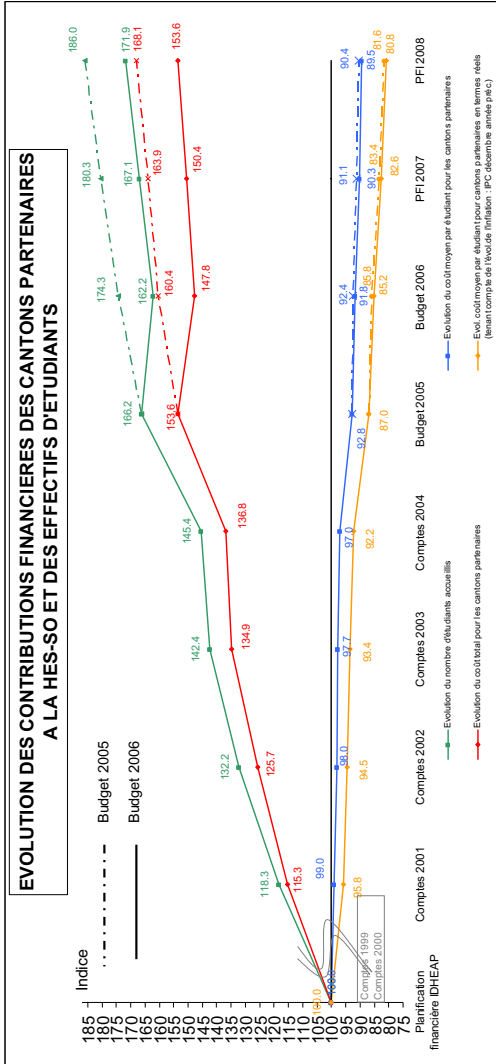
#### 4.1 École Supérieure d'Informatique de Gestion

##### 4.1.1 Compte d'exploitation au 31 décembre 2005 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2004)

Ecole supérieure d'informatique de gestion	2005	2004
<b>Charges</b>	Francs	Francs
Charges de personnel	1'488'597	1'539'981
Charges de biens, services et marchandises	151'742	197'570
Charges supplétives	553'616	370'835
Participation aux coûts de la direction générale	60'000	80'000
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	2'228	
Frais financiers	265	101
<b>Total des charges</b>	<b>2'256'447</b>	<b>2'188'486</b>
<b>Produits</b>		
Subvention cantonale	1'495'000	1'340'000
Autres subventions cantonales	-	-
Subventions fédérales	109'787	259'510
Subventions supplétives	553'616	370'835
Autres produits :		
écolages	25'000	83'600
produits divers	9'446	13'842
	34'446	97'442
Dissolution de réserve	63'598	120'699
<b>Total des produits</b>	<b>2'256'447</b>	<b>2'188'486</b>

## **5 Annexes**

## 5.1 Évolution des contributions financières des cantons



## 5.2 Répartition des postes du personnel, situation au 31 décembre 2005

### 5.2.1 Personnel enseignant

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Professeurs HES	43.62	13.60	19.40	4.90	2.98	12.00	9.95		106.45
Chargés d'enseignement	33.83	12.42	13.81	6.94	12.95	41.40	29.07		150.41
Chargés de cours	3.75	4.42	2.90	13.76	13.45	1.25	3.40		42.93
Enseignants sous statut PO	3.22	1.90		0.18	1.00	20.65	1.35		28.30
<b>Total</b>	<b>84.42</b>	<b>32.33</b>	<b>36.11</b>	<b>25.78</b>	<b>30.38</b>	<b>75.30</b>	<b>43.77</b>	<b>-</b>	<b>328.09</b>

### 5.2.2 Corps intermédiaire

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Adjoints scientifiques	12.20	1.00	1.20	0.60			1.10		16.10
Assistants de recherche	19.90	2.60	4.80	4.40		0.65	1.40		33.75
Assistants	6.05	15.20	15.25	10.60	10.95	1.50	2.70		62.25
<b>Total</b>	<b>38.15</b>	<b>18.80</b>	<b>21.25</b>	<b>15.60</b>	<b>10.95</b>	<b>2.15</b>	<b>5.20</b>	<b>-</b>	<b>112.10</b>

### 5.2.3 Personnel administratif et technique

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Personnel de direction	1.50	1.50	1.50	1.30	1.30	2.00	2.00	2.00	13.10
Serv. ressources humaines								1.80	1.80
Serv. juridique								0.80	0.80
Systèmes d'information								2.50	2.50
Serv. formation continue								0.80	0.80
Serv. information et communication	1.00	0.50		0.90	0.90		0.80	1.40	5.50
Secrétariat <sup>1)</sup>	4.80	7.20	9.18	6.60	5.40	13.65	18.76	6.10	71.69
Comptabilité	2.60	1.50	0.45	0.70	0.50	1.80	1.80	4.50	13.85
Informatique	3.80	3.50	1.25	1.00		2.50	1.00		13.05
Bibliothèque	1.40	1.40	1.50	0.90	1.00	2.60	2.40		11.20
Fonctions techniques <sup>2)</sup>	22.45	4.10	1.60	3.25	3.75	1.80	-		36.95
Assistants sociaux		0.50				0.90			1.40
Autres <sup>3)</sup>		3.50	0.60			1.40	1.90	1.80	9.20
<b>Total</b>	<b>37.55</b>	<b>23.70</b>	<b>16.08</b>	<b>14.65</b>	<b>12.85</b>	<b>26.65</b>	<b>28.66</b>	<b>21.70</b>	<b>181.84</b>

<sup>1)</sup> Secrétariat : assistantes de direction – secrétaires – huissiers

<sup>2)</sup> Fonctions techniques : assistantes techniques – techniciens AV, électronique, architecture – chauffeurs

<sup>3)</sup> Autres : intendante de foyer – conciergerie, SAF's et divers

### 5.3 Détail des comptes HES-SO Genève (avec ESBA)

Bilan au 31 décembre 2005	HES-SO	ESBA	HES-SO ESBA
	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005
Actif	Francs	Francs	Francs
<b>Comptes de liquidités</b>			
caisse	65'592	2'625	68'217
poste	1'140'197	138'607	1'278'804
banque	282'450		282'450
	<b>1'488'239</b>	<b>141'232</b>	<b>1'629'471</b>
<b>Débiteurs</b>			
débiteurs tiers	1'404'116	1'868'653	3'272'769
débiteurs douteux	147'450	7'700	155'150
mouvement de fonds	77'318		77'318
compte d'attente	-6'638	-3'181	-9'819
provision pour débiteurs douteux EIG	-98'243		-98'243
provision pour débiteurs douteux EIL	-28'397		-28'397
provision pour débiteurs douteux HEG	-16'075		-16'075
provision pour débiteurs douteux HEAA	-4'735		-4'735
provision pour débiteurs douteux ESBA		-7'700	-7'700
	<b>1'474'796</b>	<b>1'865'472</b>	<b>3'340'268</b>
<b>c/c DIP liquidités</b>	<b>2'411'634</b>		<b>2'411'634</b>
<b>comptes de régularisation</b>			
avances	4'000	14'799	18'799
travaux en cours/AT	1'724'761		1'724'761
actifs transitoires *	1'546'703	132'036	1'678'739
impôt anticipé	1'182	332	1'514
	<b>3'276'646</b>	<b>147'167</b>	<b>3'423'813</b>
stock métaux précieux	58'477		58'477
stock non hes	0		0
	<b>58'477</b>	<b>0</b>	<b>58'477</b>
<b>Comptes courants inter-établissement</b>			
compte courant ESIG - Etat de GE	236'295		236'295
c/c DIP - HES-S2	847'586		847'586
c/c DIP	5'051'848		5'051'848
c/c inter-écoles	2'027'822	239'130	2'266'952
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>65'160</b>	<b>65'160</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
machines et installations	1'533'016		1'533'016
fonds d'amortissement machines et install.	-1'240'157		-1'240'157
matériel informatique	236'639		236'639
fonds d'amortissement matériel informatique	-59'159		-59'159
véhicules	62'870		62'870
fonds d'amortissement véhicules	-62'870		-62'870
	<b>470'339</b>	<b>0</b>	<b>470'339</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17'343'682</b>	<b>2'458'161</b>	<b>19'801'843</b>

	HES-SO	ESBA	HES-SO
	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005
Passif	Francs	Francs	Francs
<b>Fournisseurs et créanciers</b>			
fournisseurs tiers	1'816'243	123'955	1'940'198
mouvement de fond	0		0
	<b>1'816'243</b>	<b>123'955</b>	<b>1'940'198</b>
<b>comptes de régularisation</b>			
passifs transitoires **	5'577'699	1'983'880	7'561'579
compte d'attente	0		0
TVA due	97'740		97'740
avances sur travaux	696'264		696'264
	<b>6'371'703</b>	<b>1'983'880</b>	<b>8'355'583</b>
<b>Dépôts divers</b>			
fonds "Transfert de Technologie"	434'367		434'367
fonds de cofinancement Ra&D	399'926		399'926
dépôts divers hes EIG	5'748		5'748
dépôts divers non hes EIG	2'645		2'645
caution EIG	80		80
garantie mutuelle non hes EIG	112'162		112'162
dépôt pour journée blanche EIG	8'966		8'966
versements en retour EIG	40		40
garantie mutuelle hes EIG	5'450		5'450
fonds d'association élèves eet (EIG)	4'470		4'470
don et legs enseignement technique EIG	2'302		2'302
fonds excursions scolaires non hes EIG	38'760		38'760
fonds excursions scolaires hes EIG	1'862		1'862
fonds bourses EIG	170		170
fonds de secours (entraide) non hes EIG	63'424		63'424
fonds d'association des étudiants hes EIG	-2'431		-2'431
don et legs EIG	14'000		14'000
fonds de courses hes EIL	85'040		85'040
dons et legs pour promotions EIL	632		632
participations élèves pour réparations dégâts EIL	136'627		136'627
dépôt divers hes HEAA	10'382		10'382
fonds "Signé 2000" EAD-CEPTA HEAA	58'684		58'684
fonds excursions scolaires hes HEAA	30'088		30'088
fonds Holzer HEAA	-1'680		-1'680
fonds de secours (entraide) hes HEAA	7'517		7'517
programmes d'échanges HEAA	-11'030		-11'030
fonds Marie Jeanprêtre HEAA	-360		-360
caution Esba		1'765	1'765
dépôt divers Esba		4'894	4'894
Erasmus		82'375	82'375
fonds d'entraide / secours esba		3'029	3'029
	<b>1'407'841</b>	<b>92'063</b>	<b>1'499'904</b>



h e s - g e

Les hautes écoles appliquées - Genève

	HES-SO	ESBA	HES-SO ESBA
	31.12.2005	31.12.2005	31.12.2005
	Francs	Francs	Francs
<b>Provisions</b>			
provision nouveau statut HES	3'011'000		3'011'000
provision pour rattrapage PPI	591'000		591'000
provision pour facture DAEL	580'000		580'000
provision pour classes passerelles	0		0
	<b>4'182'000</b>	<b>0</b>	<b>4'182'000</b>
<b>Réserves</b>			
réserves EIL	441'677		441'677
réserves HEG	118'648		118'648
réserves HEAA	194'000		194'000
réserves ESIG	52'278		52'278
réserve Esba		258'263	258'263
	<b>806'603</b>	<b>258'263</b>	<b>1'064'866</b>
<b>Capital</b>	<b>1'000'000</b>		<b>1'000'000</b>
<b>Excédent de recettes / (charges)</b>	<b>1'759'290</b>		<b>1'759'290</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17'343'682</b>	<b>2'458'161</b>	<b>19'801'843</b>

**\* Détail des actifs transitoires**

Subvention à recevoir Hes-so /s2 2005	1'260'734
Produits à recevoir EIG	140'384
Charges payées d'avance EIG	41'324
Produits à recevoir EIL	32'684
Produits à recevoir HEAA	71'577
Subvention fédérale à recevoir ESBA	132'036
	<b>1'678'739</b>

**\*\* Détail des passifs transitoires**

Acomptes budget 2006 Hes-so / s2	4'388'192
Subventions OFFT pour locations	524'157
Subvention HES-SO pour équipement EIG	103'000
Diverses factures à payer DG	150'396
Salaires et indemnités EIG	48'604
Taxes scolaires reçues d'avance EIG	500
Salaires et indemnités EIL	125'307
Salaires et indemnités HEG	142'445
Diverses factures à payer HEG	18'090
Salaires et indemnités HEAA	65'979
Diverses factures à payer HEAA	11'029
Salaires et indemnités ESBA	63'990
Taxes scolaires reçues d'avance ESBA	113'000
Accords AHES ESBA	1'806'890
	<b>7'561'579</b>

#### 5.4 Détail des comptes HES-S2 Genève

Bilan au 31 décembre 2005

	HETS 31.12.2005 Francs	HEDS 31.12.2005 Francs	HES-S2 31.12.2005 Francs
<b>Actif</b>			
<b>Comptes de liquidités</b>			
caisse	13'187	3'453	16'640
poste	1'689'469	1'205'571	2'895'040
Banque	125'338	967'817	1'093'155
Banque EUR	28'788	9'258	38'046
BCG			-
	<b>1'856'782</b>	<b>2'186'099</b>	<b>4'042'881</b>
<b>Débiteurs</b>			
débiteurs tiers	104'455	870'502	974'957
débiteurs douteux	30'395	9'000	39'395
provision pour débiteurs douteux	-30'395	-9'000	-39'395
autre créances	12'006		12'006
mouvement de fonds		-3'500	-3'500
compte d'attente	-1'561	-7'691	-9'252
	<b>114'900</b>	<b>859'311</b>	<b>974'211</b>
<b>Titres</b>	<b>100</b>		<b>100</b>
<b>comptes de régularisation</b>			
actifs transitoires *	463'717	27'906	491'623
impôt anticipé	3'006	778	3'784
	<b>466'723</b>	<b>28'684</b>	<b>495'407</b>
<b>c/c DIP - Hes-s2</b>			<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>55'557</b>		<b>55'557</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
mobilier et matériel	133'515	314'075	447'590
fonds d'amortissement mobilier et matériel	-75'911	-49'883	-125'794
machines et installations	10'123	455'255	465'378
fonds d'amortissement machines	-8'194	-278'142	-286'336
matériel informatique	398'877		398'877
fonds d'amortissement matériel informatique	-378'042		-378'042
matériel audiovisuel	191'734		191'734
fonds d'amortissement matériel audiovisuel	-169'321		-169'321
	<b>102'781</b>	<b>441'305</b>	<b>544'086</b>
<b>Immeuble en construction</b>	<b>11'181'496</b>		<b>11'181'496</b>
<b>Terrains</b>	<b>2'750'000</b>		<b>2'750'000</b>
<b>Comptes d'ordre et de passage</b>			
fonds Cornaz	33'702		33'702
fonds prêts d'honneur	22'436		22'436
programmes d'échanges	127'934		127'934
programmes d'échanges Erasmus	32'916		32'916
BCG dons et legs	66'901	147'920	214'821
B. Bordier Fonds spéciaux		5'090	5'090
B. Bordier fonds Michaud		11'959	11'959
B. Bordier fonds Sage-femmes		660	660
B. Bordier fonds Soins infirmiers		125'299	125'299
titres fonds Michaud		1'495'532	1'495'532
titres fonds Sage-femmes		21'405	21'405
titres fonds Soins infirmiers		490'145	490'145
fonds Albanie		462'809	462'809
fonds Vergottis		3'791'105	3'791'105
	<b>283'889</b>	<b>6'551'924</b>	<b>6'835'813</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16'812'228</b>	<b>10'067'323</b>	<b>26'879'551</b>

	HETS 31.12.2005 Francs	HEDS 31.12.2005 Francs	HES-S2 31.12.2005 Francs
<b>Passif</b>			
<b>Fournisseurs</b>			
fournisseurs	86'098	190'526	276'624
créanciers divers		500	500
	<b>86'098</b>	<b>191'026</b>	<b>277'124</b>
<b>Crédit de construction</b>	<b>1'775'333</b>		<b>1'775'333</b>
<b>comptes de régularisation</b>			
avances sur travaux	85'053		85'053
passifs transitoires **	1'188'517	150'777	1'339'294
	<b>1'273'570</b>	<b>150'777</b>	<b>1'424'347</b>
<b>c/c DIP - Hes-s2</b>	<b>-1'165'695</b>	<b>1'525'041</b>	<b>359'346</b>
<b>c/c inter-écoles</b>	<b>1'330'936</b>	<b>936'016</b>	<b>2'266'952</b>
<b>Hypothèque</b>	<b>8'000'000</b>		<b>8'000'000</b>
<b>Fonds et dépôts divers</b>			
caution	870		870
dépôts divers hes		7'360	7'360
versement en retour	113		113
LBS Aide humanitaire à l'Albanie		90'774	90'774
fonds Cameroun		5'630	5'630
fonds de secours		12'500	12'500
dons et legs		122'792	122'792
fonds Michaud		1'488'340	1'488'340
fonds Sage-femmes		24'165	24'165
fonds Soins infirmiers		532'501	532'501
fonds Wilsdorf		8'339	8'339
fonds Barbour		3'902	3'902
fonds Albanie		462'809	462'809
fonds Vergottis		3'791'105	3'791'105
compte de résultat fonds spéciaux		130'350	130'350
fonds Cornaz	33'717		33'717
fonds prêts d'honneur	22'476		22'476
fonds bourses	7'314		7'314
formation continue	21'329		21'329
	<b>85'819</b>	<b>6'680'567</b>	<b>6'766'386</b>

h e s - g e

Les hautes écoles spécialisées - Genève

**Provisions**

provision nouveau statut HES	1'376'000	1'676'000	3'052'000
provision pour risque fiscal	12'405		12'405
provision pour litige		100'000	100'000
	<b>1'388'405</b>	<b>1'776'000</b>	<b>3'164'405</b>

**Participation permanente de l'Etat de Genève**

2'750'000 2'750'000

**Réserves**

1'263'762 483'896 1'747'658

**Capital**

1'400'000 1'400'000

**Excédent de charges de l'exercice**

-1'376'000 -1'676'000 -3'052'000

**TOTAL PASSIF****16'812'228 10'067'323 26'879'551****\* Détail actifs transitoires**

Subventions à recevoir HEDS	25'061
Revenus divers à recevoir	2'845
Subventions à recevoir HETS	294'990
Autres revenus à recevoir HETS	168'727
	<b>491'623</b>

**\*\* Détail passifs transitoires**

Salaires à payer HEDS	115'046
Diverses factures à payer HEDS	35'731
Salaires à payer HETS	254'649
Diverses factures à payer HETS	51'832
Ecolages reçus d'avance HETS	882'036
	<b>1'339'294</b>

**5.5 Provenance des étudiants en 2005 (moyenne pondérée)**

SITES DE FORMATIONS	FR	GE	BE	JU	NE	VD	VS	AUTRES CH	HORS CH
TOTAUX									
TOTAL HES-SO	621.75	1011.75	314.75	178.25	450.00	1544.75	695.50	382.50	1196.00
ECOLES HES-GE	27.75	852.50	24.50	23.00	27.50	215.00	43.25	48.50	430.25
TOTAUX	6395.25								
Pondéré									
Pondéré									
TOTAL HES-S2	471.75	638.00	185.75	146.50	296.50	1147.25	540.75	108.00	134.25
ECOLES HES-GE	28.50	566.25	31.25	14.50	55.75	157.50	28.50	26.25	83.75
TOTAUX	3668.75								
Pondéré									
Pondéré									

### 5.6 Evolution Ra&D et mandats dans les écoles HES

		2002	2003	2004	2005
EIG	Ra&D	1'075'881	1'521'631	1'951'425	1'874'886
	Mandats	817'276	1'061'266	1'881'888	1'667'282
		1'893'157	2'582'897	3'833'313	3'542'168

EIL	Ra&D	287'961	364'656	441'751	281'288
	Mandats	99'414	161'874	276'862	386'804
		387'375	526'530	718'613	668'092

HEG	Ra&D	742'309	1'099'265	1'064'669	1'426'615
	Mandats	1'495'412	1'589'868	837'359	1'289'007
		2'237'721	2'689'133	1'902'028	2'715'622

HEAA	Ra&D	302'656	245'622	582'093	230'551
	Mandats	64'038	84'216	170'366	316'893
		366'694	329'838	752'459	547'444

DG	Ra&D	0	0	0	0
	Mandats	422'497	118'770	133'579	309'356
		422'497	118'770	133'579	309'356

<b>TOTAL HES-SO</b>	Ra&D	2'408'807	3'231'174	4'039'938	3'813'340
	Mandats	2'898'637	3'015'994	3'300'054	3'969'342
		5'307'444	6'247'168	7'339'992	7'782'682

		2002	2003	2004	2005
HEDS	Ra&D	n/a	13'500	52'500	167'308
	Mandats	n/a	642'342	618'088	852'551
		n/a	655'842	670'588	1'019'859

HETS	Ra&D	n/a	66'000	133'297	856'125
	Mandats	n/a	242'691	140'501	67'297
		n/a	308'691	273'798	923'422

<b>TOTAL HES-S2</b>	Ra&D	n/a	79'500	185'797	1'023'433
	Mandats	n/a	885'033	758'589	919'848
		n/a	964'533	944'386	1'943'281

## ANNEXE 4

**MEMBRES DU CONSEIL DE LA HAUTE ECOLE DE GENEVE (HES-SO GENEVE)  
au 31 décembre 2006**

NOM	PRENOM	REPRÉSENTATION
<b>Membres externes</b>		
<b>1. Désigné-e-s par le Conseil d'Etat : 1 président-e et 5 personnes des milieux professionnels et des hautes écoles</b>		
BRUNNER	Christiane	Présidente
ERKMAN	Suren	Domaine technologie et développement durable
FICHTER	Nicole	Domaine santé - social
FONTUGNE	Stéphanie	Domaine sciences de l'ingénieur
KELLERHALS	Jean	Domaine hautes écoles
MARSOL	Anne	Domaine arts et culture
<b>2. Désigné-e-s par les partenaires sociaux : 2 membre des syndicats d'employés et 2 membres des employeurs</b>		
WEBER	Françoise	CGAS
BOURQUIN	Nicole	CGAS
LORENZI	Mauro	UAPG
MOIA	Pierre	UAPG
<b>Membres internes</b>		
<b>3. Elu-e-s par le corps enseignant : 7 représentants-e-s (un-e par école)</b>		
DAEHNE	Peter	HEG
BERTHOUD	Marianne	HEdS
FEDIER	Barbara	ESBA
LAVANCHY	Nicole	HETS
VINCENT	Michel	EIG
TRANCELLINI	Michael	EIL
POIATTI	Myriam	HEAA
<b>4. Elu-e-s par le corps intermédiaire : 2 représentants</b>		
BOLOGNA	Guido	HES
RICCI	Ezra	HES
<b>5. Elu-e-s par le personnel administratif et technique : 2 représentant-e-s</b>		
GLORIOSO	Mario	HES
GUILLET	Michel	HES
<b>6. Elu-e-s par les étudiant-e-s : 7 représentant-e-s (un-e par école)</b>		
AHONYO	Seyna	HEG
ZANETTI	Mathieu	EIG
FONCK	Julien	HEdS
GRALL	Loïc	EIL
GAETAN	Girard	HEAA
vacant		HETS
vacant		ESBA

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b>CEPSPE</b>	Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
<b>CDIP</b>	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
<b>CIIP</b>	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
<b>CFHES</b>	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées
<b>CRFP</b>	Conférence romande des offices et services de la formation professionnelle
<b>CSHES</b>	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
<b>CTI</b>	Commission pour la technologie et l'innovation
<b>CUSO</b>	Conférence universitaire de Suisse occidentale
<b>DG</b>	Direction générale des HES de Genève
<b>DIP</b>	Département de l'instruction publique
<b>DIS</b>	Conférence suisse des écoles d'ingénieurs
<b>ECTS</b>	European credit transfer system (1 crédit = environ 30 heures de travail)
<b>EET</b>	Ecole d'enseignement technique
<b>EIG</b>	Ecole d'ingénieurs de Genève
<b>EIL</b>	Ecole d'ingénieurs de Lullier
<b>EPG</b>	Etudes postgrades
<b>EPF</b>	Ecole polytechnique fédérale
<b>ESBA</b>	Ecole supérieure des beaux-arts
<b>ESCEA</b>	Ecole supérieure de commerce
<b>ESIG</b>	Ecole supérieure d'informatique de gestion
<b>HEAA</b>	Haute école d'arts appliqués
<b>HEG</b>	Haute école de gestion
<b>HES</b>	Haute école spécialisée
<b>HES-SO</b>	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
<b>HES-S2</b>	Haute école spécialisée santé-social
<b>HES-GE</b>	Hautes écoles spécialisées de Genève
<b>IES</b>	Institut d'études sociales
<b>INTERREG</b>	Aide aux projets des régions transfrontalières financée par la Suisse et l'Union européenne
<b>LEPS</b>	Loi sur l'enseignement professionnel supérieur
<b>LHES</b>	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
<b>OFES</b>	Office fédéral de l'éducation et de la science
<b>OFFT</b>	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie
<b>SSA</b>	Santé, social et arts



**e i g**Ecole d'ingénieurs  
de Genève**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Genève, le 17.06.05

**Séance d'information sur le premier master HES-SO/BFH en architecture, mercredi 22 juin 2005 à 18h, à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, 4 rue de la Prairie, 1202 Genève**

Le *Joint master* HES-SO/Haute école bernoise (BFH) débutera à l'automne 2005, conformément à l'autorisation du Département fédéral de l'Economie, délivrée début juin 2005. Il est organisé conjointement par les filières d'architecture de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale HES-SO et de la Haute école spécialisée bernoise, BFH. Les écoles partenaires sont l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Genève (EIG), l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg et l'Ecole d'architecture, de génie civil et du bois de Berthoud (HSB).

Ce *Joint master* est le premier master de type Bologne mis en place par la HES-SO. Il repose sur les compétences spécifiques des trois écoles partenaires, à savoir : l'architecture urbaine, les espaces de vie et la conception par processus. Ces spécificités reflètent et nourrissent les principaux axes de recherche de ces écoles.

Le *Joint master* vise à permettre aux participants d'acquérir des compétences essentielles:

- assumer la direction de projet dans un domaine complexe, impliquant un pilotage transdisciplinaire ;
- renforcer leur créativité et de leur capacité à s'adapter à une réalité professionnelle en pleine mutation ;
- accroître leur potentiel d'innovation, à travers l'exercice de la réflexion critique.

**La séance d'information sur le *Joint master* HES-SO/BFH du mercredi 22 juin 2005, 18 h, à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, s'adresse à un large public. La direction du joint master fournira tous les renseignements nécessaires sur les conditions d'admission, son déroulement, le contenu du cursus, ainsi que son coût.**

**Contact :** Jean-Marie Duret, responsable du domaine architecture de la HES-SO  
tél. 022/338 04 02, e mail : jean-marie.duret@etat.ge.ch  
Alain Louis, professeur HES, tél. 022/338 05 72, e mail : louis@eig.unige.ch